FAIRE TERRITOIRE(S)

S'INSPIRER

CESER
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

FAIRE TERRITOIRE (S)

LES FICHES

S'INSPIRER

CESER
RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

INTRODUCTION

En avril 2016, au lendemain de la fusion des régions, la Section Veille et prospective du CESER Nouvelle-Aquitaine s'est autosaisie d'une réflexion sur le sujet ***«faire territoire(s)»***. Cette réflexion a abouti à la publication d'un rapport en deux tomes.

Le premier tome, intitulé **«CHEMINER»**, propose une exploration des concepts, des interrogations, des enjeux soulevés par cette ambition, sous la forme d'un «rapport».

Et pour rendre cette réflexion plus concrète et plus vivante, les membres de la Section ont souhaité compléter les auditions et les visites, qui ont permis la rédaction du premier tome, par l'exemple d'initiatives, de données «repères», de projections prospectives…
C'est l'objet de ce second tome, intitulé **«S'INSPIRER»**.

AVIS AUX LECTEURS

Composé de 53 «fiches» qui illustrent, approfondissent ou questionnent les pistes développées dans le rapport, ce document vient en compléter la lecture. Des références et des renvois vers ces fiches sont réalisés tout au long du premier tome, afin de permettre une lecture simultanée des deux documents.

Ces «fiches», de nature très diverses, sont rédigées sur des tons différents, relevant de registres variés :

- Les fiches «**REPÈRES**» proposent des définitions, des chiffres, des précisions sur différents points abordés dans le premier volume (droits humains, enjeux environnementaux, innovations sociales...).
- Les fiches «**ZOOMS**» présentent des projets et dynamiques de territoires.
- Les fiches «**À L'ÉTRANGER**» élargissent l'horizon géographique de la réflexion.
- Les fiches «**ENTRETIEN**» se font l'écho des paroles d'acteurs de terrain sur les initiatives qu'ils portent au quotidien dans les territoires.
- Les fiches «**POUR ALLER + LOIN**» approfondissent et questionnent des concepts ou des sujets évoqués dans le rapport (l'intelligence collective, l'expression dans l'espace public...).
- Les fiches «**PROSPECTIVE**» nous projettent dans les futurs possibles ; certaines d'entre elles dessinent, par l'intermédiaire de récits fictions rédigés sur un ton volontairement décalé, des visions (parmi d'autres) de que pourrait être «demain».

Cet échantillonnage d'expériences et de réflexions est profondément subjectif : chaque membre de la Section a identifié des sujets en lien avec la réflexion collective, en fonction de sa propre vision du territoire et de ses connaissances spécifiques. Chacun est allé à la rencontre des acteurs, s'est interrogé, s'est autorisé à rêver, en étant porteur de ses propres représentations.
Cet esprit «patchwork» est assumé : il reflète aussi bien la diversité du territoire régional que la pluralité de la composition de la Section Veille et prospective. Il traduit par ailleurs le foisonnement d'idées et de réflexions suscité par le sujet.
Ce document exploratoire ne prétend pas être exhaustif ni achevé. Au contraire, il ouvre la voie et invite à la poursuite du repérage d'actions originales, des «petites» et des «grandes» histoires qui font le territoire.

SOMMAIRE

PROSPECTIVE	« Un monde en transitions »	FICHE 1
PROSPECTIVE	« Les projections de population »	FICHE 2
REPÈRES	« Des zonages pour comprendre les territoires »	FICHE 3
REPÈRES	« Faire territoire et protection des droits humains »	FICHE 4
REPÈRES	« Finalités et objectifs de développement durable »	FICHE 5
POUR ALLER + LOIN	« Un élément clé pour bien faire territoire(s) : le PFH! »	FICHE 6
ZOOM	« La métropole bordelaise à la reconquête de la biodiversité »	FICHE 7
À L'ÉTRANGER	« SFAX (Tunisie), objectif énergie propre »	FICHE 8
ENTRETIEN	« Le nombril du monde »	FICHE 9
ZOOM	« Le festival d'art lyrique de Sanxay »	FICHE 10
ZOOM	« Faux-la-Montagne et développement rural durable »	FICHE 11
PROSPECTIVE	« Vieillissement, activités économiques et territoires »	FICHE 12
ENTRETIEN	« L'AMAP Gourmandignes »	FICHE 13
ENTRETIEN	« Le projet de Magasin de Producteurs "Plaisirs Fermiers" à Azay le Brulé »	FICHE 14
ENTRETIEN	« La Moutiérette, épicerie associative »	FICHE 15
REPÈRES	« Artisanat et savoir-faire en Nouvelle-Aquitaine »	FICHE 16
ZOOM	« Darwin, un modèle hybride »	FICHE 17
ZOOM	« La filature de Ligugé, espace d'expériences et de création »	FICHE 18
ZOOM	« Le bois en Marmandais »	FICHE 19
À L'ÉTRANGER	« Güssing, 100% autonome en énergie »	FICHE 20
REPÈRES	« Viticulture, développement local et tourisme »	FICHE 21
ZOOM	« Ampelidae : entre traditions et modernité »	FICHE 22
ZOOM	« La production de caviar, de l'Aquitaine au reste du monde »	FICHE 23
REPÈRES	« Penser global, pour faire face à la crise écologique »	FICHE 24
REPÈRES	« Les enjeux environnementaux en Nouvelle-Aquitaine »	FICHE 25
ZOOM	« LIFE Haute-Dronne : la Moule perlière au secours de la ressource en eau »	FICHE 26

ZOOM	« Oléron, un territoire à énergie positive (TEPOS) engagé depuis 2015 »	FICHE 27
PROSPECTIVE	« Dystopie sur un conflit d'eau »	FICHE 28
PROSPECTIVE	« Utopie littorale »	FICHE 29
POUR ALLER + LOIN	« L'emploi saisonnier »	FICHE 30
ENTRETIEN	« Pontet-Canet, bio et biodynamique »	FICHE 31
PROSPECTIVE	« Une approche du bien-vivre sur les territoires »	FICHE 32
REPÈRES	« Pourquoi et comment mesurer la qualité de vie »	FICHE 33
ZOOM	« Les marais communaux du Marais poitevin »	FICHE 34
ENTRETIEN	« Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée en Mauléonnais»	FICHE 35
ENTRETIEN	« Le dispositif expérimental TAPAJ à Bordeaux »	FICHE 36
POUR ALLER + LOIN	« Le développement économique transfilières »	FICHE 37
PROSPECTIVE	« La Seconde École »	FICHE 38
ENTRETIEN	« La Maison de l'Emploi du Bocage bressuirais »	FICHE 39
ENTRETIEN	« Ocean Living Lab »	FICHE 40
REPÈRES	« La participation du public, une exigence pour les projets impactant l'environnement »	FICHE 41
REPÈRES	« Innovations sociales d'hier »	FICHE 42
POUR ALLER + LOIN	« Un accompagnement public des innovations sociales »	FICHE 43
REPÈRES	« Les Civic Tech »	FICHE 44
PROSPECTIVE	« La Chambre régionale du futur ? »	FICHE 45
ENTRETIEN	« I-ENER, une expérience d'énergie citoyenne au Pays Basque »	FICHE 46
ENTRETIEN	« Focus sur l'expérience démocratique de Saillans »	FICHE 47
POUR ALLER + LOIN	« Réinventer les territoires par l'intelligence collective »	FICHE 48
POUR ALLER + LOIN	« Une expérience d'implication des jeunes dans l'action publique »	FICHE 49
POUR ALLER + LOIN	« Faire territoire et expression dans l'espace public »	FICHE 50
PROSPECTIVE	« Savoir-être, apprentissage et transmission des savoirs en 2030 »	FICHE 51
ZOOM	« L'Université citoyenne de Poitiers »	FICHE 52
POUR ALLER + LOIN	« Vivre ensemble et handicap »	FICHE 53

Un monde en transitions

Éléments issus de l'audition de la Fonda (laboratoire d'idées du monde associatif) par la Commission «Vie sociale, culture et citoyenneté» du CESER Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre du projet «Faire ensemble 2020»[1], la Fonda (laboratoire d'idées du monde associatif) a invité les associations à se mettre en position d'actrices d'un avenir souhaitable par l'intermédiaire d'un exercice de prospective. Cet exercice participatif a été confronté aux analyses d'experts de la prospective sur les évolutions sociétales, les transitions mondiales et urbaines, les mutations territoriales et les évolutions économiques liées à l'innovation et la créativité. La Fonda a ainsi identifié trois courants majeurs qui traversent notre société et influent sur nos modes de vie.

Les trois courants

La fragmentation

"Le premier courant, celui de la fragmentation, est illustré par des phénomènes de concurrence, de communautarisme, de repli identitaire et de ségrégation de l'espace, traduisant une transformation profonde du rapport de l'individu au collectif. Il est le reflet d'une société en rupture de régulation (...) Ce courant se manifeste dès les années 1950. Il est alimenté par des tendances qui remettent en cause l'organisation hiérarchique et verticale de la société et le modèle économique, hérité de la révolution industrielle, lié à l'exploitation des énergies fossiles. Ce courant illustre une société en tension entre valeurs conservatrices et économie destructrice dans laquelle les jeunes générations ne se reconnaissent pas (...) Pourtant, de nombreuses tendances à l'œuvre font entrevoir de nouvelles façons de faire société. Et certaines tendances qui alimentent le courant de la fragmentation sont également source de fluidité (en particulier la discontinuité géographique, l'individualisme...)."

La fluidité

"Le deuxième courant est celui de la fluidité, liée à la mobilité, la logique de réseaux, la civilisation numérique et la libre circulation de l'information. Ce courant est l'image d'une société ancrée dans le présent, qui connaît un bouleversement du rapport au temps et à l'espace et un repositionnement de l'individu vis-à-vis des tendances alimentant le courant de la fragmentation". "Affirmation de l'individu dans le débat public, logique de réseaux, intelligence collective et 'open innovation' sont autant de tendances qui alimentent le courant de la fluidité. Elles laissent entrevoir une évolution de l'individu dans son rapport aux autres et à l'environnement, qui s'inscrit plus largement dans un courant de l'empathie."

[1] https://faireensemble2020.org/

L'empathie

"Le troisième courant, celui de l'empathie, est l'illustration d'une société en devenir fondée sur une évolution du rapport de l'humain à la nature, des systèmes collaboratifs, des logiques de partage et des alliances intersectorielles. Encore embryonnaires, les manifestations de ce courant laissent entrevoir une société consciente de la responsabilité qu'elle porte vis-à-vis des générations futures". "Proposé par Jeremy Rifkin[2], le concept d'empathie préfigure une évolution de l'individu dans son rapport aux autres et un repositionnement de l'humain et du vivant dans la société. Constatant l'essoufflement d'une organisation fondée sur la dépendance aux énergies fossiles, la société interconnectée acquiert un nouveau sens de la responsabilité écologique et de l'interdépendance à l'échelle planétaire. Évoluant dans un "village global", l'individu développe un sentiment d'altruisme et cherche des solutions collectives aux problèmes qui affectent ses semblables."

Les tendances clés

- Nouveau rapport entre l'individu et le collectif

Exigence d'autonomie, engagement, utilité, nouvelles formes d'action plus horizontales...

- Crise de la représentation et des corps intermédiaires

- Émergence de nouveaux modes de « faire ensemble »

Développement de modèles économiques alternatifs, modes de travail collaboratif...

[2] Économiste américain spécialiste de la prospective et auteur en 2012 de « *La 3e révolution industrielle* ».

Les projections de population, un outil au service de la prospective

Les projections de population de l'Insee sont un outil au service de la prospective dans les territoires. Au-delà des projections centrales publiées systématiquement par l'Insee jusqu'au niveau départemental, des scenarii à façon sur des territoires peuvent être coconstruits par les acteurs publics et l'Insee dans le but d'imaginer des futurs possibles.

Les exercices de projections de population de l'Insee sont actualisés régulièrement pour intégrer les dernières évolutions de population et statistiques sur les naissances, décès et migrations. Elles ont été actualisées en juin 2017 et sont disponibles sur le site de l'Insee. Sous forme d'outils pédagogiques et animés, les projections nationales, régionales et départementales sont fournies à l'horizon 2050. Fondées sur les derniers effectifs définitifs de la population par sexe et âge (recensement 2013 de la population), elles simulent chaque année jusqu'à 2050 le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes des variations de population (fécondité, mortalité et migrations).

Dans chaque région, des études ont été publiées pour restituer les principaux résultats de ces projections. **En 2050, la Nouvelle-Aquitaine** comptera 6,9 millions d'habitants, soit 1 million de plus qu'en 2013. En fonction des scenarii, cette hausse se situerait entre + 0,6 million (population basse) et + 1,6 million (population haute). Dans le scénario central, la croissance de 1 million d'habitants, essentiellement portée par l'attractivité de la région, s'accompagnerait d'un vieillissement de la population, avec 900 000 personnes de plus de 65 ans supplémentaires.

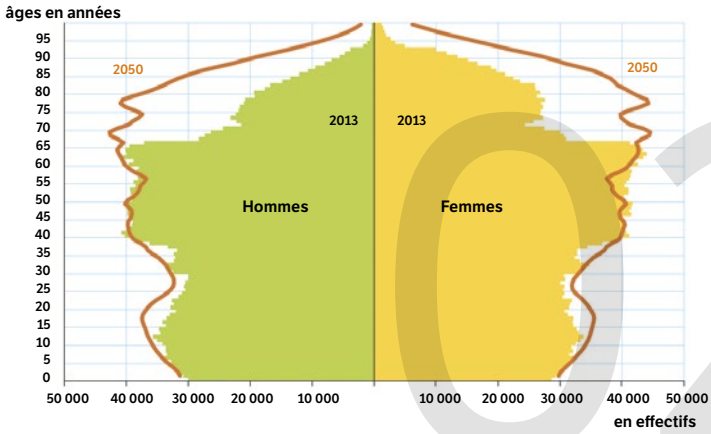

Source : INSEE, Omphale 2017, scénario central

"D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole" - Insee Première n° 1652.
"À l'horizon 2050, 900 000 séniors en plus en Nouvelle-Aquitaine" - Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 43.

D'autres projections suivront, en partenariat avec les principaux acteurs publics : projections d'élèves, d'actifs, de ménages et de logements, et de personnes âgées dépendantes. De même, sur des territoires de plus de 50 000 habitants, des projections de population à façon pourront être réalisées en fonction des demandes exprimées par les acteurs locaux.

Toutefois, des précautions d'usage s'imposent. Les projections ne sont pas des prévisions… mais se prêtent à des exercices prospectifs partenariaux reposant sur des hypothèses et des choix de prolonger ou non les tendances observées.

Des zonages pour comprendre les territoires

Décrire et analyser les régions et les territoires fait partie des missions de l'Insee. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'outils adéquats comme les zonages de savoir (unités et aires urbaines, bassins de vie et zones d'emploi), qui s'ajoutent à d'autres nomenclatures indispensables (des activités économiques, des professions et catégories sociales...). Ces zonages permettent d'aborder objectivement les problématiques des villes moyennes, du rural, etc. Régulièrement, ces zonages sont actualisés par l'Insee pour tenir compte des évolutions de la société.

Deux grands types de zonages peuvent être distingués : les zonages de pouvoir et les zonages de savoir. Les premiers servent à administrer, réglementer tandis que les seconds visent à éclairer, étudier. Plusieurs types de zonages de savoir coexistent, chacun permettant d'aborder des problématiques spécifiques. Ainsi, les unités et aires urbaines servent à appréhender la ville et sa zone d'influence, les bassins de vie (et territoires de vie dans les grandes agglomérations) à circonscrire le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants, et les zones d'emploi à délimiter les marchés du travail.

Évolution de l'aire d'influence des villes ALPC entre 1968 et 2010

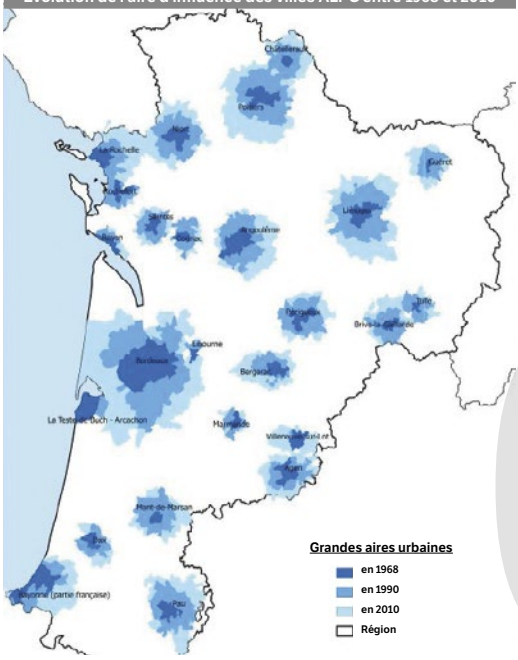

En Nouvelle-Aquitaine, l'observation des aires urbaines construites selon les mêmes méthodes à plusieurs dates successives permet d'apprécier les mécanismes de périurbanisation et d'étalement urbain entre 1968 et 2010.

La construction systématique de ces zonages permet aussi de définir des référentiels de comparaison indispensables pour les **diagnostics de territoires et les évaluations de politique publique**. L'Insee réalise de tels travaux en partenariat avec les acteurs publics concernés.

03

Source carte : Insee Dossier "Dynamiques territoriales, métropolisation des réseaux en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes" - © IGN - Insee 2016

Des précautions s'imposent lors de l'usage de ces découpages territoriaux. Il est nécessaire de maîtriser leur finalité et leur méthode de construction. Cela permet entre autres de comprendre les passages des frontières des zones et leurs évolutions temporelles, ainsi que la sensibilité de ces découpages aux indispensables hypothèses sous-jacentes.

« Faire territoire » et protection des droits humains

Faire «bien» territoire revient à affirmer que, partout, chacun pourra développer l'effectivité de ses droits humains fondamentaux (droits économiques, sociaux, culturels, droits civils et politiques).

Les actions envisagées pour faire bon territoire en Nouvelle-Aquitaine auront, par certains côtés, une pertinence sectorielle, en termes d'efficacité économique par exemple, ou bien une dimension transversale positive, par exemple en termes de proximité ou de qualité de vie sur le territoire. Mais il conviendrait de s'assurer qu'elles améliorent la prise en compte globale des droits humains fondamentaux. **Chaque action devrait démontrer en quoi elle offre un peu plus de libertés effectives aux personnes, en répondant un peu mieux à leurs besoins (de logements, de santé, de loisirs, de relations avec les autres, de solidarité...) et en leur permettant de développer leurs *capabilités*.**

Chaque action devrait conduire les personnes à être un peu mieux reconnues dans leur dignité ; chaque action devrait offrir l'opportunité aux personnes de pouvoir accéder à un peu plus d'autonomie, dans une perspective d'émancipation réductrice des inégalités.

Contribuer au développement des droits humains fondamentaux, c'est aussi garantir le droit à un environnement sain et équilibré (droit constitutionnel depuis 2005). C'est, à cet égard, renforcer la « liberté durable ».

Dans l'idée de justice, Amartya Sen pose ainsi le lien entre liberté et développement durable : *« Il est impératif de ne pas penser étroitement à rendre durable la satisfaction de nos besoins, mais, plus largement, à rendre durable - ou à perpétuer - notre liberté (dont celle de satisfaire nos besoins).*

Si l'on recadre ainsi les choses, on pourra définir la "liberté durable" en élargissant les formulations proposées par Gro Brundtland et Robert Solow : ce serait le maintien, et si possible l'extension, des libertés et capabilités concrètes dont jouissent les gens aujourd'hui "sans compromettre la capabilité des générations futures" d'avoir une liberté semblable, ou supérieure. »

Faire bon territoire revient, alors, à prendre sa part de responsabilités pour engager un avenir durable garantissant le développement des libertés.

C'est enfin se tourner vers les autres territoires dans un esprit de coopération équilibrée et non de concurrence exacerbée. Notre territoire doit rester au cœur de connexions, d'interactions

et d'interdépendances soucieuses d'apporter leur juste part au progrès de l'humanité.

Toutefois, il ne suffit pas d'énoncer ces valeurs humanistes, car faire « bon territoire » demandera une grande vigilance pour que les valeurs soient mises en œuvre dans les actions, sur le terrain !

Développer un territoire dynamique et équilibré, attentif au devenir de son environnement, déployant, de surcroît, une gouvernance démocratique rénovée est une tâche complexe. Elle l'est d'autant plus que chacun apprécie les effets bénéfiques ou négatifs des actions engagées, selon sa propre grille de valeurs. Dans notre démocratie, chacun est libre de juger, à sa façon, ce qui fait « bon » territoire. Le projet territorial ne peut s'extraire de cette nécessité de prendre en compte l'hétérogénéité de ces libertés et des conditions sociales de leur expression. Toutefois, aussi hétérogènes soient-elles, les libertés des personnes ne peuvent échapper à partager un minimum de valeurs pour construire la vie collective. Dans notre État de droit, toutes ces libertés se doivent de respecter, au moins, les balises communes définies par le référentiel des droits humains fondamentaux, lequel repose sur la reconnaissance réciproque des libertés et de l'égale dignité des personnes, considérées comme des êtres doués de raison et agissants dans un esprit de fraternité[1].

La base des valeurs pour « faire bon territoire » demande que chaque action territoriale soit attentive au respect de ces droits fondamentaux des personnes.

[1] Article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »...

Finalités et objectifs de développement durable

Une prise de conscience collective est en cours pour tendre vers «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs».

Pour faire face à cet enjeu, les Nations Unies réunies à Rio et à Johannesbourg ont élaboré un projet de développement durable qui vise à répondre à **5 finalités** :

1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations
4. L'épanouissement de tous les êtres humains
5. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les projets de territoire de développement durable ou Agenda 21 doivent s'efforcer de répondre à ces 5 finalités[1]. Chaque finalité est transversale aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

17 Objectifs de Développement Durable (ODD ou Agenda 2030)

ont été adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

05

[1] Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 - Ministère de l'écologie et du développement durable, juillet 2006.

5. Égalité des genres : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

12. Établir des modes de consommation et de production durables

13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Un élément clé pour « faire bien territoire(s) ensemble en Nouvelle-Aquitaine », le PFH !

Le «PFH» ou «Putain de Facteur Humain» est issu d'une expression québécoise. L'astrophysicien Hubert REEVES l'utilisait début 2017 lors de sa nomination en tant que Président d'honneur de l'Agence Française de biodiversité. Il faisait alors référence aux lobbys industriels, le «PFH» étant le pouvoir de l'argent détruisant l'environnement. Le philosophe Patrick VIVERET, lors de l'Ecofestival du Chênelet le 30 juin 2009, utilisait ce terme pour montrer que les plus belles initiatives pouvaient devenir caduques voire se retourner contre elles du fait de cet imprévisible facteur humain.
Le fondateur du mouvement des «Colibris» Pierre RABHI propose quant à lui de transformer le PFH en ***«Précieux Facteur Humain»*** pour souligner le pendant positif de l'action humaine.

Faire territoire(s)...

C'est être capable de s'affranchir des postures individuelles et des fonctions de représentation pour recentrer son action avec ceux qui, comme nous, font et veulent faire territoire. Reconnaître en l'autre ses compétences et ses spécificités, et lui laisser sa part d'action en rapport à ses envies et ses capacités.

Faire bien territoire(s)...

C'est faire territoire(s), et y rajouter cette part de volontarisme favorisant une relation saine et sereine entre l'ensemble des acteurs en présence... c'est faire le deuil de ses égos... ou les poser dans d'autres espaces que ceux du territoire.

Faire bien territoire(s) ensemble...

C'est penser collectif, penser que nous serons plus intelligents collectivement qu'individuellement, penser global. C'est donc savoir entendre de l'autre des éléments importants pour le collectif, c'est oser la négociation... et pourquoi pas le consensus !

Faire bien territoire(s) ensemble, en Nouvelle-Aquitaine...

C'est 15 % du territoire national, la plus grande région de France (grande comme l'Autriche, peuplée comme le Danemark !). Ce n'est donc pas l'Aquitaine, ni le Limousin, ni le Poitou-Charentes ! C'est donc nouveau. C'est autre chose, bien plus grand, bien plus global, bien plus complexe.

Faire bien territoire ensemble, en Nouvelle-Aquitaine, demain…

C'est ce que certains de nous pourrons voir dans quelque temps, avec peut-être des yeux d'envie, peut-être de regrets… mais que d'autres que nous (ou si peu d'entre nous !) pourrons apprécier dans leur pleine mesure.

Le PFH, c'est ce qu'il sera nécessaire de prendre en compte pour « bien mieux faire territoire ensemble en Nouvelle-Aquitaine demain » : "le Putain de/Précieux Facteur Humain". Faire bien territoire ensemble en Nouvelle-Aquitaine demain, oui, mais pour et avec toutes et tous ceux qui y vivent (humains… et non humains !).

La métropole bordelaise à la reconquête de la biodiversité

La métropole bordelaise est face à des enjeux importants de développement : elle a l'ambition d'être une métropole millionnaire en habitants et attractive, ce qui implique la construction de nouveaux logements, d'infrastructures et d'équipements, l'implantation d'entreprises... Ces projets se heurtent cependant aux enjeux environnementaux (préservation d'un patrimoine écologique caractéristique, identitaire et fonctionnel). Malgré l'application de la règlementation, la destruction d'espaces naturels et le mitage urbain se poursuivent.

Le territoire de Bordeaux Métropole est composé de 28 communes, 750 000 habitants, sur une superficie de presque 58 000 hectares. On y retrouve une très grande diversité de paysages : marais, ruisseaux, zones humides, forêt des Landes de Gascogne, coteaux calcaires... Pas moins de 50 % du territoire est couvert d'espaces naturels et agricoles, dont une partie d'agriculture urbaine (10 % de la surface de la métropole). Y ont été recensées 64 espèces à forts enjeux écologiques, car elles apportent de nombreux services aux habitants (épuration de l'eau et de l'air, pollinisation, protection de la ressource en eau potable, protection contre le risque inondation...) et contribuent à maintenir une biodiversité dans la métropole. Cependant, non seulement le nombre d'espèces s'est fortement réduit depuis 50 ans, mais les zones humides, principaux noyaux de biodiversité sur la métropole, ont beaucoup diminué. Leur état se détériore, du fait d'une urbanisation qui ne prend pas toujours en compte cette problématique vitale.

Les actions de préservation des espaces naturels constituent une réelle urgence environnementale, identifiée comme un enjeu majeur dans le cadre du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et du futur Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET). Le rôle de la Métropole en matière de protection et de restauration de la biodiversité s'est renforcé depuis la loi MAPTAM (gestion des milieux aquatiques et inondations ; valorisation de patrimoine naturel et paysager). Mais la méthode « ERC » (Eviter, Réduire, Compenser ») est encore loin de privilégier l'évitement des surfaces sensibles par rapport à la compensation (légale) des projets urbains ; de plus, les compensations consenties restent encore insuffisantes en qualité par rapport aux objectifs du législateur.

Consciente de ces enjeux, la Métropole travaille depuis plusieurs années à une meilleure prise en compte de la biodiversité et des zones humides en amont des projets urbains (réalisation d'un Atlas de la Biodiversité métropolitain, étude sur les zones humides en secteurs d'aménagement, démarche « 55 000 ha pour la nature »...). Cette approche « amont » doit cependant se poursuivre en « aval » au niveau opérationnel : il s'agit de garantir le maintien d'un taux de 50 % d'espaces naturels sur la métropole, mais aussi leur qualité et leur fonctionnalité, en rappelant la nécessité première d'un environnement sain et de qualité pour une population dense de 750 000 habitants.

Pour répondre à la multiplicité des problématiques, la Métropole bordelaise a pour ambition de mettre en place une stratégie visant à développer une urbanisation raisonnée, qui prenne en compte et préserve une biodiversité riche, via l'identification de trames vertes et bleues fonctionnelles initiée dans son PLU. Il s'agit de **concilier des impacts économiques** (diminution des surcoûts, création d'emplois, développement de l'agriculture locale) **environnementaux** (préservation des milieux naturels) **et sociétaux** (amélioration du cadre de vie et santé des habitants). L'objectif est de parvenir à une stratégie gagnante où se concilient les enjeux naturalistes et de développement urbain classique.

Ceci implique une meilleure connaissance du territoire, une animation et une appropriation des enjeux de la biodiversité, ainsi qu'une politique volontariste accompagnée d'outils efficaces, notamment en matière de foncier. La Métropole a commencé à mobiliser plusieurs partenaires pour engager une telle démarche, qu'elle doit par ailleurs amplifier fortement. Elle a également répondu à un appel à projets de l'État « Sites pilotes pour la reconquête de la Biodiversité » dans le cadre du PIA[1] « Démonstrateurs de la transition énergétique et écologique ».

Cette stratégie propose notamment une nouvelle manière d'appréhender l'aménagement du territoire en se basant sur l'anticipation et la levée de certains verrous techniques et organisationnels.

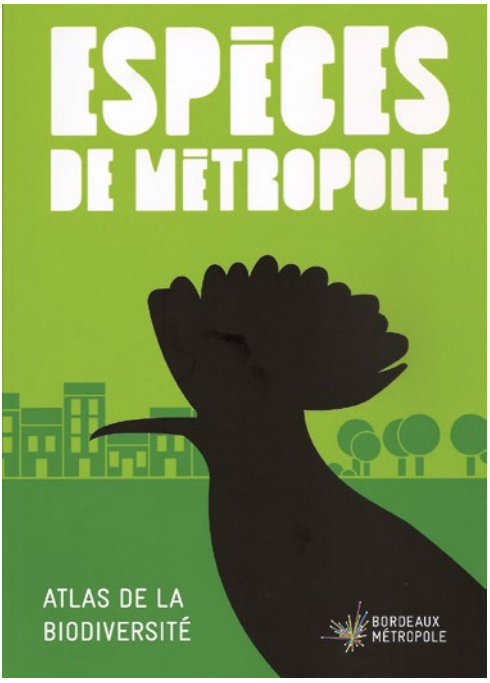

[1] PIA Programme d'Investissements d'Avenir.

SFAX (Tunisie), objectif énergie propre

Entretien avec le Dr. Riadh Haj Taieb, Directeur Général des Services Techniques de la ville de Sfax.

Dans le cadre de la COP22, un projet «initiatives climat» concernant le continent africain a permis de désigner le 11 juillet 2016 dix lauréats sur 103 projets présentés. La ville de Sfax fait partie des nominés dans la catégorie des collectivités locales. Il s'agit de reconnaître l'importance du bilan carbone effectué par cette ville, le premier réalisé en Afrique. La ville s'est inscrite dans une démarche de développement durable depuis 2010 en tenant compte du changement climatique, dans une démarche citoyenne associant les acteurs de la ville.

La Ville de Sfax, 2e plus grande ville de Tunisie après la capitale Tunis, compte près de 300 000 habitants (environ 600 000 pour l'agglomération du Grand Sfax). Cette ville portuaire et industrielle fait face à des problématiques de pollution importantes la plaçant parmi les villes les plus polluées de Tunisie, impactant la qualité de vie urbaine et son image tant au niveau national qu'international. Les émissions de gaz à effet de serre sont relativement conséquentes en raison de ses activités économiques. Un bilan carbone a été réalisé en 2013 avec la participation de divers acteurs de la cité. Il a conduit à la formulation de politiques en matière de transport, de gestion de déchets, d'énergies renouvelables ou encore de bâtiments durables. La ville de Sfax a été de nouveau nominée en 2017 pour ses résultats en matière de plan de déplacements urbains.

Ces dernières années, la municipalité de Sfax a engagé une politique de renouveau, avec pour objectif de devenir une ville d'avant-garde en matière d'énergie. La ville a élaboré une stratégie de développement du Grand Sfax intégrant des objectifs environnementaux ambitieux. Le volet développement durable a été réalisé avec le soutien de la GIZ (Agence de Coopération Technique Allemand), de la Banque Mondiale et du Programme Euromed des Eurocités ; il a notamment permis d'établir un Observatoire du développement durable.

Sfax est une ville pionnière dans le domaine de réduction de la consommation énergétique et de l'amélioration de l'environnement urbain en Tunisie. Elle est aussi la première ville tunisienne ayant adhéré à la convention des Maires, qui a vu le jour en octobre 2015 dans le but d'encourager les villes à intégrer le changement climatique dans les politiques urbaines.

La ville de Sfax a réalisé en 2013 une étude du bilan de carbone en vue de réduire les émissions des gaz à effet de serre. C'est le premier Bilan Carbone en Tunisie, en Afrique du Nord et même en Afrique.

«Le projet a été initié par la ville de Sfax en 2010 pour réduire la pollution urbaine et pour réduire la facture énergétique. Les enjeux sont d'ordre économique et environnemental (lutte contre les changements climatiques, amélioration de la santé et de la qualité de vie des citoyens). Ce projet novateur a été mené en collaboration avec l'Agence Nationale de la Maîtrise de l'Énergie (ANME) et l'Agence de Coopération Technique Allemande (GIZ).»

«La participation de la population n'a pas été directe dans la réalisation du projet, qui nécessitait un niveau de professionnalisation de haut niveau. En revanche, la population a été associée lors des journées de présentation des résultats du projet. Des actions de sensibilisation ont été régulièrement menées auprès de plusieurs écoles et radios locales sur les thématiques de l'économie d'énergie, de la promotion des énergies renouvelables et de la lutte contre les changements climatiques.»
(Dr. Riadh Haj Taieb)

L'objectif de la démarche consistait à disposer d'une «photographie» relativement exhaustive de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre, de mesurer la dépendance de la ville de Sfax aux énergies fossiles et d'estimer la fragilité économique de l'activité en cas de hausse du coût des hydrocarbures. La mise en place d'un plan d'actions pour réduire la consommation énergétique et la pollution de la ville de Sfax est l'objectif fondamental du projet. Les axes de travail pour la réduction des GES sont les suivants : transport, industrie, énergie, déchets et gouvernance. L'objectif de la ville est de réduire de 20 % la consommation d'énergie à l'horizon 2020.

«Plusieurs actions municipales ont été réalisées avec succès : installation de l'éclairage LED dans l'éclairage public, raccordement des équipements sociocollectifs et sportifs au gaz naturel, projet pilote d'économie d'énergie et d'énergies solaires dans des bâtiments municipaux... Le plus grand succès est l'élaboration d'un PDU[1]/NAMA Transport dans la ville de Sfax, le premier en Tunisie et en Afrique, dont la concrétisation à partir de 2017 permettra une mobilité durable à Sfax.»
(Dr. Riadh Haj Taieb)

[1] PDU Plan Directeur Urbain.

Le nombril du monde, à Pougne-Hérisson (79)

Entretien avec Yannick Jaulin, artiste conteur, initiateur du projet.

Dans les années 1990, l'artiste conteur Yannick Jaulin a proposé aux édiles de la commune de Pougne-Hérisson de faire du site de Hérisson, ancienne cité médiévale, le «Nombril du monde», lieu de naissance des histoires du monde. A partir de cette utopie, s'est développé un projet de développement local particulièrement original.

HIER

Quel a été le fait générateur, l'origine, l'élément déclencheur du projet ?

«Ma formation à l'éducation populaire fut déterminante (...) L'UPCP[1] m'a donné des outils que je ne soupçonnais pas et un esprit critique qui n'existait pas dans mon milieu paysan vendéen (...) Je suis devenu conteur professionnel en 1984 (...). ***La relation au territoire m'a toujours importé*** *: j'avais créé un festival de contes à La Roche-sur-Yon, initié une randonnée contée dans le Marais poitevin... En 1986, j'ai découvert le site de Hérisson (...) : un lieu mythologique ! J'ai commencé à placer beaucoup de mes histoires à Pougne-Hérisson. Trois ans plus tard (...), une nouvelle municipalité avait été élue, dont le* ***Maire (...) souhaitait initier une réflexion sur l'avenir de sa commune****. Les habitants de ce territoire avaient été confrontés à un projet de création de site d'enfouissement de déchets nucléaires ; la résistance à ce projet avait permis de conduire un certain nombre de réflexions sur le type de développement à promouvoir en milieu rural.* ***À un moment donné, des situations conduisent à une certaine maturité de la pensée*** *(...); il n'y a pas d'homme providentiel (...) Leur envie de développer leur commune m'a permis de donner du sens à ce projet (...).*

Nous sommes allés voir le Maire pour lui proposer la création d'un festival (...). Jusqu'à l'an 2000, il proposait une programmation très éclectique (arts de rue, chansons, musiques, contes) dans un esprit burlesque et décalé. Le public était très mélangé : des gens du pays et de la France entière. Le festival est devenu mythique en France (...). L'ouverture du Jardin en 2004 a fait changer le projet de dimension : l'association compte aujourd'hui 6 emplois. (...)

Quelles ont été les conditions de réussite ? Y a-t-il eu des leaders moteurs du projet ?

Pour la réussite d'un projet, il faut un ***trépied : créatif*** *(mon rôle),* ***politique*** *(l'ancien Maire, Bernard Boileau, qui m'a sollicité à partir de 1989) et* ***administratif*** *(nous avons eu la chance d'avoir de très bons interlocuteurs techniciens au sein des services de la Région et du Département) (...)* ***La part de l'humain est déterminante !***

[1]L'Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes–Vendée est une Union d'associations créée en 1989 dont les objectifs sont de recueillir, transmettre, exprimer et diffuser les éléments artistiques et linguistiques de la culture de tradition orale des pays d'entre Loire et Gironde.

Quelles sont les spécificités du territoire qui ont permis le projet ?

*Le nom de Pougne-Hérisson est extraordinaire et son histoire aussi : c'est une des premières mottes féodales du Poitou ! Le granit environnant qui affleure partout, la beauté de la campagne... **Et toute une génération d'agriculteurs qui avaient un grand souci du développement local.***

Qu'est-ce qui "fait territoire" dans ce projet ?

*Pour une partie de la population, ça a mis du temps. Mais aujourd'hui, le Jardin est un vrai lieu public, avec un café où les gens viennent boire un coup (...) **C'est la durée qui donne légitimité à un projet en milieu rural.***

AUJOURD'HUI

Quelle est la situation actuelle du projet ?

Le Jardin est le plus gros employeur de la commune. Son budget est de 450 000 €, dont 200 000 € de subventions. Ma compagnie, le "Beau monde", est implantée à Pougne (...) Au niveau national, le projet a une image très forte (...).

DEMAIN

Quels scénarii prospectifs peut-on imaginer pour ce projet ?

*Le Jardin continuera sans doute à fonctionner, mais nous aurons du mal à fidéliser les employés sur le site (...) **Toute la difficulté résidera dans la transmission**... Restera l'importance d'être un lieu de référence pour le conte en France. **Il faut également rester un lieu d'accueil pour le public, devenir le lieu commun, la maison des services publics.** L'endroit où l'on puisse recevoir les accros du conte, mais aussi les gens du pays, les touristes de passage... **On ne peut pas laisser la France périphérique de côté...** ».*

Le festival[1] d'art lyrique de Sanxay

Le site gallo-romain de Sanxay, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Poitiers, compte parmi les sites archéologiques majeurs de l'antique province d'Aquitaine. Il doit désormais sa célébrité à un grand festival d'art lyrique dont Christophe Blugeon[2] est le Directeur artistique depuis 18 ans.

Le site conserve les vestiges des trois principaux monuments publics représentatifs de la période gallo-romaine. Un théâtre adossé à flanc de coteau dont la capacité d'accueil est estimée à environ 6500 spectateurs. Cet ensemble est considéré par de nombreux spécialistes comme l'un des fleurons de l'archéologie gallo-romaine. Il est remarquable par son site, sa conservation et son acoustique exceptionnelle. Le site archéologique de Sanxay est accessible tout au long de l'année et offre une véritable fenêtre ouverte sur l'antiquité gallo-romaine.

La genèse

En 1933, l'opéra de Bordeaux produit une représentation de Carmen avec sa propre troupe sur le site oublié de Sanxay. Hubert Gignoux, sociétaire de la Comédie Française séduit par le cadre, fait l'acquisition d'une maison à Sanxay et y organise dans les années 50 plusieurs représentations (Ben Hur, Phèdre). Puis, plus rien ne se passe sur le site, « la belle au bois dormant » comme le qualifie Christophe Blugeon, avant qu'il n'y engage en 2000, à seulement 24 ans, une nouvelle aventure. L'ancienne région Poitou-Charentes est la seule à ne pas avoir de salle de spectacle lyrique, les plus proches se situant à Tours, Limoges, Bordeaux. En 2000, un programme « défi jeunes » organisé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports attribue une subvention de 50 000 francs à l'association qui porte ce projet de spectacles lyriques ; d'autres financements permettent l'été 2000 la première représentation, Rigoletto (3000 entrées, 80 % de recettes propres). Un succès immédiat et très prometteur.

18 ans après…

Un opéra par an du grand répertoire lyrique y est joué : Carmen, la Traviata, Nabucco, Tosca, La Bohême, Il Trovatore, Aïda, Norma, Madame Butterfly, Turandot. Les soirées de Sanxay se placent désormais parmi les plus grandes manifestations lyriques en France, après le festival d'Aix-en-Provence et les chorégraphies d'Orange. Le site offre 2500 places à l'été 2017 pour trois représentations en août. Un budget de 750 000 euros. Un succès total à guichets fermés ; 12 solistes, 60 musiciens, 50 choristes, 15 danseurs originaires du Cambodge. La billetterie constitue 40 % des recettes, les subventions 35 %, la participation privée le reste. 60 % des dépenses concernent le coût des artistes, 20 % la technique, le reste la gestion et communication. Les habitants de Sanxay se sont naturellement associés au projet en s'impliquant

[1] À noter : près de 300 festivals sont soutenus par la Région Nouvelle-Aquitaine.
[2] Christophe Blugeon est professeur de musique et chef de chœurs dans plusieurs écoles de musique du département.

de plus en plus au fil des ans. Sans eux une telle réussite n'aurait pas été possible.

Les clefs de la réussite

Selon Christophe Blugeon, elle repose sur l'alchimie entre un lieu historique à l'acoustique rare et un type de spectacle. La qualité du travail offert y est également pour beaucoup ; les principaux solistes sont des habitués des grandes scènes internationales et les productions de Sanxay sont comparables à celles des plus grands festivals lyriques. Mais surtout, c'est l'animation rurale dans ce village de 600 habitants et les communes alentour qui explique ce succès : les habitants offrent un travail bénévole considérable et indispensable tout au long de l'année. Une quarantaine de bénévoles en 2000, 250 aujourd'hui. Il faut accueillir en proximité du site plus de 200 artistes et techniciens ; des habitants offrent leur domicile et hébergent les participants au spectacle. Il s'agit aussi d'effectuer les retouches des costumes, aider au montage de la scène, s'occuper de la promotion et de la billetterie. Ces bénévoles, désormais fidélisés, ont pour la plupart découvert l'opéra. Depuis 8 ans, la sensibilisation des jeunes générations en milieu scolaire joue également un rôle important.

Prospective

Le public actuel de ce type de spectacle est relativement âgé ; il est donc nécessaire de sensibiliser les nouvelles générations. L'association et Christophe ont engagé avec le soutien du rectorat un programme de sensibilisation en milieu scolaire dans la Vienne, dans des établissements volontaires, de la maternelle au niveau BTS. Il s'agit de faire connaître l'opéra à travers une culture humaniste, par des interventions directes d'artistes auprès des jeunes, et de pratiquer l'art lyrique, les productions des élèves se concluant sur le site de Sanxay.
Les productions de Sanxay sont jouées sur d'autres scènes françaises, mais aussi à l'étranger[3].

[3] L'opéra « Las Palmas » des Grandes Canaries a racheté le Turandot de 2015. Celui de Berne est intéressé par le Rigoletto de 2016. La Flûte enchantée de cette année sera jouée dans les ruines d'Angkor, au Cambodge !

Faux-la-Montagne et développement durable

La commune de Faux-la-Montagne est confrontée à l'enjeu de maintenir sa population existante et d'en attirer de nouvelles. Le maintien ou le développement de la population est indispensable à la survie de la commune de 400 habitants. Cependant, malgré la forte vacance, l'offre de logement s'avère insuffisante et la commune ne peut satisfaire toutes les demandes : faibles disponibilités en accession (blocages successoraux, résidences secondaires), locatif de qualité insuffisante et peu accessible à une population modeste.

Face à ces difficultés, les élus de la commune, en concertation avec les habitants, ont imaginé des solutions d'aménagement pour dynamiser ce territoire rural : d'une part, la densification du centre-ville pour lutter contre l'étalement ; d'autre part, la création d'un éco quartier afin de remédier au manque de logements et accueillir de nouveaux habitants qui pourront par la suite développer de nouvelles activités dans le village.

La commune de Faux-la-Montagne est située en Nouvelle-Aquitaine, au centre de l'ex-Région Limousin, au sud du département de la Creuse. Implantée sur le territoire du Parc Naturel Régional (PNR) du Plateau de Millevaches, elle fait aussi partie du syndicat intercommunal du « Lac de Vassivière », plus grande étendue d'eau du Limousin (production d'électricité hydraulique). Le Plateau de Millevaches est un « désert vert » avec une densité moyenne de 8 habitants au km. Le territoire est maillé de petits bourgs, qui excédent rarement 500 habitants, distants les uns des autres de 7 à 15 km. Faux-la-Montagne est un village de 374 habitants pour une superficie de 48 km (7,6 habitants au km). Les deux « petites villes » les plus proches sont Eymoutiers à 20 km à l'ouest et Felletin à 30 km au nord. Les plus grosses villes, Guéret à 55 km au nord et Limoges à 70 km à l'ouest, sont toutes deux à une heure de route en voiture[1].

Initié en 2009 pour favoriser l'arrivée de nouveaux foyers, l'éco quartier du « Four à pain » est une démarche innovante par bien des aspects. La restauration d'un four à pain et la construction d'une halle qui resteront propriété de la commune illustrent la démarche innovante de Faux-la-Montagne, qui souhaite encourager les initiatives collectives d'auto-construction. **Le projet a fait l'objet d'une large implication des acteurs locaux**, puisque le terrain a été acquis par la commune et la conception réalisée sur un mode participatif. **L'éco quartier a été imaginé comme un lieu durable**

[1] Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, « Palmarès Écoquartier 2009, Catégorie "projets ruraux", ÉcoQuartier du four à pain, Faux-la-Montagne ».

(gestion de l'eau, matériaux naturels…), évolutif et partagé (parties communes, verger, potager, lieu de compostage…). **L'ambition du projet est de favoriser le lien social**. Les futurs habitants sont incités à développer une activité professionnelle sur place pour favoriser l'installation de nouvelles familles et limiter les trajets pendulaires. **Démocratie participative active, adaptation aux spécificités du territoire et investissement de la collectivité ont donc contribué à la réussite de ce projet.**

Au-delà du seul aménagement raisonné, **c'est bien le vivre-ensemble qui est au cœur de la démarche du territoire**. En 2017, Télé Millevaches, la télévision locale du Plateau, fêtait ses 30 ans après 31 ans d'existence. Cet anniversaire était l'occasion de revenir sur trois décennies d'évolution : arrivée de néoruraux, transformation de Télé Millevaches en média participatif (ouverture des locaux aux bénévoles pour tout projet de numérisation ou de réalisation), nouvel état d'esprit (« de l'état d'esprit du *il n'y a rien à faire ici* à l'idée qu'on peut réussir en restant ou en venant ici » [2])…

« Il y a quelque chose qui est parti, ou reparti, avec ces gens qui viennent nous voir et amènent une idée. Ces gens qui s'impliquent, ça change beaucoup notre façon de travailler, maintenant on accompagne les gens, on fonctionne ensemble »
(Franck Dessomme, le plus ancien de l'équipe Télé Millevaches, interviewé par Le Populaire).

[2] http://www.lepopulaire.fr/faux-la-montagne/loisirs/television -medias/2017/05/02/telemillevaches-la-television-locale-du-plateau-fete-ses-30-ans-d-histoires_12386427.html

Vieillissement, activités économiques et territoires

Réflexion issue du rapport de prospective de Michel Godet et Marc Mousli «Le vieillissement, une bonne nouvelle?» (La Documentation française, 2009).

Le vieillissement, caractéristique d'un monde qui change

Le territoire sera sans doute un lieu privilégié de gestion et d'intégration de la ressource issue du phénomène de vieillissement. Les résultats contrastés d'un territoire à l'autre seront la conséquence de stratégies plus ou moins spécifiques. La présentation habituelle des conséquences du vieillissement consiste à projeter des effets de dimension macroéconomique sur des espaces en cherchant à analyser la réaction possible par région à un changement provoqué à un niveau central (modification des régimes de retraite, de lois et règlements, incitations, etc.). L'hypothèse serait de retourner la perspective en passant du point de vue des entreprises privées ou publiques à celui des territoires qui s'affirmeraient comme lieux de création d'un contre mode d'action publique. Trois types de stratégies de territoires sont possibles.

1. Vieillissement et dynamique de polyvalence

Le territoire cherche à saisir des opportunités de marché correspondant à une demande exprimée localement. Cette stratégie consiste à capter la ressource telle qu'elle se présente sans construire une offre de site composite. En fonction des demandes, on aura une possible implantation d'institutions de retraite ou de services, de cliniques spécialisées. Le territoire sera alors un socle d'accueil, qui ne cherche pas à élaborer une politique de construction de compétences : il développe une logique d'équipements plutôt qu'une logique de développement. Les collectivités territoriales jouent un rôle dominant par rapport aux autres acteurs (entreprises privées) pour répondre aux besoins sans utiliser le phénomène du vieillissement comme levier de développement.

2. Vieillissement, dynamique de spécialisation et d'économie présentielle

La spécialisation appliquée au vieillissement est une stratégie territoriale qui consiste à offrir une compétence locale à la demande. Cette compétence place le territoire en concurrence avec d'autres puisqu'il va chercher à valoriser au mieux les atouts sur un marché. La personne âgée peut dès lors migrer en comparant les offres et donc chercher à se localiser pour sa retraite là où la balance avantage/coût est la mieux adaptée à son niveau de revenu. Les avantages relatifs au lieu sont le plus souvent des ressources de type biens publics (paysage, climat, densité

de population, etc.). On peut imaginer trois grands domaines de spécialisation : le loisir, le médical, la spécialisation à partir de savoir-faire propres au territoire. Le territoire peut proposer une gamme de produits qui se combinent entre eux pour en faire un lieu attractif.

3. Vieillissement et différenciation

Les territoires sont des créateurs de l'action publique future : il s'agit non plus d'acquérir des compétences pour être compétitifs et concurrentiels, mais d'intégrer le phénomène du vieillissement comme variable particulière du mode de vie du lieu. La logique fonctionnelle sera celle d'une gestion sociale et culturelle globale. La demande issue du vieillissement est culturelle et va s'enraciner dans l'histoire particulière de chaque territoire. La carte de localisation des retraités anglais sur notre territoire révèle que les implantations se font sur des lieux chargés de spécificités culturelles et dans lesquels l'intégration sociale devient un enjeu aussi important sinon plus que la seule captation d'un pouvoir d'achat nouveau. **À l'horizon de 25 ans, la différenciation par le territoire parait être la meilleure issue pour intégrer le vieillissement comme une caractéristique positive de la vie sociale en France.**

Pour poursuivre la réflexion sur le vieillissement dans les territoires…

Toutes les sphères de l'économie sont touchées par le phénomène du vieillissement, qui affecte les pays européens de façon variable, mais tendanciellement homogène. Le vieillissement de la population entraîne une baisse tendancielle de la compétitivité du travail, mal adaptée à un cadre mondialisé de redéploiement des facteurs de production. Mais le vieillissement pourrait aussi offrir de nouvelles opportunités économiques : l'expérience des seniors, associée au niveau d'épargne atteint à partir d'un certain nombre d'années, ouvre par exemple d'importantes possibilités de création d'entreprises.

L'AMAP Gourmandignes à Cenon (33)

HIER

Quel a été le fait générateur, l'origine, l'élément déclencheur du projet ?

Deux principes *ont guidé l'idée de la création d'une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) sur le territoire de Cenon en 2010 :*
⇒ ***soutenir des paysans*** *pour leur permettre d'exercer leur activité en dégageant un salaire décent à proximité de l'agglomération bordelaise ;*
⇒ ***soutenir la possibilité*** *d'une alimentation saine et de qualité, quel que soit le milieu social.*

Quelles ont été les conditions de réussite ? Y a-t-il eu des leaders moteurs ?

Un groupe de 7 familles *très impliquées dès le départ a été moteur du projet ; il souhaite désormais passer le relais pour que l'ensemble des adhérents s'impliquent et se mobilisent. Ceci implique la mise en place d'un système de* ***gouvernance*** *adapté.*

Quel est le lien du projet avec son territoire ? Qu'est-ce qui « fait territoire » sur ce projet ? Quelles sont les articulations d'échelles géographiques ?

Les producteurs sont parties prenantes de l'association, ils participent aux Assemblées Générales. Les adhérents s'engagent à ***aider les producteurs sur leur exploitation*** *pour certaines productions. L'AMAP Gourmandignes* ***s'implique dans différents projets locaux*** *(le Bon Goût d'Aquitaine, le Tube...) et a remporté le Trophée coup de cœur Bordeaux Métropole pour l'organisation d'ateliers cuisine dans les quartiers de la rive droite de Bordeaux. Le projet vise à contribuer à la* ***sensibilisation des populations*** *sur l'alimentation saine en rendant accessible la démarche de consommation de produits locaux et issus de l'agriculture biologique.*

Le projet a-t-il bénéficié ou manqué de politiques publiques, de recherche, d'ingénierie... ?

Le ***soutien de la Mairie*** *de Cenon a joué un rôle important. L'association Gourmandignes a été interviewée par le service communication de la mairie de Cenon au sujet de ses activités et du soutien apporté par les équipes municipales au développement de celles-ci sur le territoire.* ***https:// vimeo.com/183970241***

AUJOURD'HUI

Quelle est la situation actuelle du projet ?

L'association compte 92 familles adhérentes autour de 15 producteurs. Elle teste différents modes de gouvernance : *après avoir fonctionné de manière traditionnelle (Bureau, Président, secrétaire...), il a été proposé aux adhérents de fonctionner de manière libre. Le fonctionnement en place pour 2017, voté par les adhérents,*

est l'holacratie. Il fallait également définir un représentant légal et améliorer la gestion de projet en complément de la distribution. Les différents outils numériques ont permis d'organiser des groupes de travail sur différentes thématiques.
Gourmandignes travaille actuellement sur l'organisation d'ateliers de cuisines : trois ont déjà eu lieu (depuis janvier 2017) et le quatrième est en préparation.

DEMAIN

Quels scénarii prospectifs peut-on imaginer ?

Accompagner les producteurs pour améliorer leurs revenus : *l'association ne peut pas continuer à grossir, le volume n'est pas toujours suffisant.*
Différents groupes de travail sont mis en place pour préparer demain*, sur différents sujets liés au projet de l'association : liens avec les associations locales, « les mains dans les légumes », Ticket Amap, « voisinville », mes légumes 2.0, Amap 2, partenariat avec le foyer de jeunes travailleurs de Lormont, pistes pour consommer autrement, coopérative de quartier, relais de distributions, cuisine coopérative…*

Informations complémentaires

http://www.reseau-amap.org/amap.php
http://www.gourmandignes.org/blog/

Le Magasin de Producteurs Plaisirs Fermiers à Azay le Brulé

Entretien réalisé avec Joël DAVID, paysan à Salles (79).
http://www.plaisirs-fermiers.fr/saint-maixent-lecole/

HIER

Quel a été le fait générateur, l'origine, l'élément déclencheur du projet ?

*« **Au départ, c'est un élu qui nous a rassemblés (...),** nous les producteurs du secteur, autour d'une table et qui a dit "j'aimerais bien avoir un magasin de producteurs sur notre territoire, est-ce que ça vous intéresserait qu'on y travaille ensemble ?". (...) De notre côté, nous étions un peu préparés à réorienter nos fermes vers des valorisations en transformation et commercialisation en circuits courts, car nous étions pour la plupart déjà membres d'organisations paysannes syndicales et associatives orientées vers ces modèles agricoles. Nous en avions un peu marre que nos produits aillent dans les circuits longs et les grands groupes de distribution. La proposition de l'élu n'a fait qu'enclencher une dynamique pour laquelle nous étions prêts. (...)*

Quelles ont été les conditions de réussite ? Y a-t-il eu des moteurs du projet ?

La dynamique de ce projet a réussi, car nous avions à la fois un groupe de producteurs motivés, un élu très concerné, une ressource d'ingénierie spécialisée et des consommateurs en attente. *Parmi les conditions de réussite, il faut citer l'***ingénierie** *dont nous avons bénéficié (association Afipar, membre du réseau InPACT Poitou-Charentes). Une animatrice-formatrice nous a réunis pendant 3-4 ans pour développer notre projet de A à Z. (...) C'était d'autant plus simple que nous avions globalement tous la même vision des modèles de productions (sans OGM, durables et AB) que nous souhaitions développer. Sur le territoire, quand les habitants ont su qu'il y avait un projet de Magasin de Producteurs, il y a eu* ***une attente.*** *Et comme on a mis quatre ans pour ouvrir, ils nous attendaient et sont tout de suite venus. Il faut également ajouter que nous avons choisi des* ***salariés*** *compétents et déjà réputés sur ce territoire (...). Un autre paramètre de réussite est la* ***localisation du magasin.*** *On a mis du temps à trouver, on a fini par acheter un atelier de menuiserie dans la zone commerciale entre le centre Leclerc et le magasin Lidl. Cette localisation est essentielle, c'est une zone de chalandise très fréquentée. À noter que* ***nous n'avons pas eu de souci de financement particulier.*** *On a frappé aux portes des banquiers qui étaient à l'écoute (...). Un atout était l'existence sur le territoire d'autres magasins de producteurs qui donnaient les clés du modèle et les données économiques de réussite du projet.*

Quelle est l'échelle territoriale du projet ? Quel est le lien projet/territoire ?

L'échelle de réalisation de notre projet est la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvres. (...) ***Les producteurs-associés sont à 50 % localisés sur la communauté de communes.*** *Les autres sont respectivement à 20, 30 et 40 km du magasin. Idem pour les fermes des producteurs-apporteurs qui sont à 50 % présentes sur la communauté de communes (...)*

Le projet a-t-il bénéficié ou manqué de politiques publiques, recherche, ingénierie ?

Nous avons été plutôt bien entourés des politiques, sauf de notre nouvelle Communauté de Communes. En fait, ***ça dépend surtout de la personnalité politique****. L'ingénierie du réseau InPACT a été essentielle.*

AUJOURD'HUI

Quelle est la situation actuelle du projet ?

Sur le magasin nous avons créé 6 emplois salariés, nous avons permis l'installation de 3 jeunes paysans, et les emplois induits sur les exploitations agricoles ont été de 5 à 6 emplois supplémentaires. Si on ramène l'aide publique au nombre d'emplois créés sur le territoire, c'est très efficace (6 k€/emploi créé) (...)

Ce projet a permis de faire évoluer nos systèmes de production *: on est tous sans OGM et 50 % sont en agriculture AB. Pour les autres, il y a une évolution pour tendre vers zéro utilisation de pesticides.*

DEMAIN

Quels scénarii prospectifs peut-on imaginer ?

Si on maintient l'activité actuelle, c'est l'essentiel pour nous paysans : vivre correctement de notre métier et nous sentir bien dans nos fermes*; ce qui n'était pas le cas le plus souvent dans nos outils IAA[1] en filières longues, où la plus-value n'était pas au rendez-vous et où nous n'avions pas de reconnaissance des consommateurs pour la qualité de nos produits. (...)*

Par ailleurs, nous accompagnons à présent un groupe de producteurs du Bressuirais (nord Deux-Sèvres) qui souhaitent eux aussi monter leur magasin de producteurs. C'est valorisant d'accompagner d'autres producteurs en recherche de revalorisation de leurs produits locaux dans ce type de projet de territoire.»

[1]IAA Industries Agro Alimentaires

La Moutiérette, épicerie associative Moutiers-sous-Argenton (79)

Entretien avec Jean-Paul Godet, Maire d'Argentonnay,[1] Nord du Département des Deux-Sèvres

Alors que beaucoup d'épiceries de village ferment ou survivent dans une certaine précarité, «La Moutiérette» est devenue l'outil majeur de la vitalité du centre-bourg. Deux raisons majeures à ce succès : son statut associatif, qui a permis d'en faire un outil de mobilisation citoyenne ; sa spécificité commerciale, basée sur un approvisionnement en produits locaux et bio.

HIER

Quel a été le fait générateur, l'origine, l'élément déclencheur du projet ?

«À Moutiers-sous-Argenton existait une épicerie de village qui avait connu plusieurs gérants (...) Quand je suis arrivé comme Maire en 2008, se posait la question de la pérennité de ce commerce. J'ai proposé une concertation avec les partenaires économiques du territoire et soumis plusieurs options, dont (...) ***une épicerie associative*** *(...). La proposition a fait sourire : la CCI ne pouvait imaginer qu'une association puisse porter un commerce, ça n'a pas été pris au sérieux. J'ai proposé d'aller visiter l'exemple de Rablais-sur-Layon : le regard a alors changé (...). Un groupe de bénévoles a été mis en place (...).* ***Cette mobilisation citoyenne s'est révélée fructueuse, une association a été créée****. La commune a acheté et aménagé un nouveau bâtiment (ancien café) (...). Un soutien financier a été apporté par la commune (15 000 €) et par la Région (20 000 €) pour le redémarrage (...). L'association fonctionne avec un Conseil d'administration collégial (...), toutes les responsabilités sont réparties au sein du CA. Un coordinateur anime les réunions, les bénévoles s'impliquent dans le fonctionnement de l'épicerie (...). L'épicerie compte 2 salariés (...). Alors que son chiffre d'affaires était auparavant de 70 000 €, il est aujourd'hui de 200 000 € HT (doublement en deux ans). C'est une activité économique en tant que telle, il n'y a pas de subvention d'équilibre de la Mairie. Mais le résultat le plus important est le bénéfice humain : 50 à 60 personnes passent chaque jour, alors que le bourg ne compte que 300 habitants.* ***L'épicerie est devenue un vrai lieu de vie****. La clientèle n'est pas que locale : la fréquentation repose sur l'implantation locale et la spécificité commerciale (local et bio).*

Quelles ont été les conditions de réussite ? Y a-t-il eu des moteurs du projet ?

La mobilisation citoyenne, le travail des bénévoles, l'appui des élus, la compétence de certains membres actifs ont constitué des ingrédients essentiels. *L'innovation joue également un rôle important (produits locaux et bio) ainsi que les choix politiques (la cantine de l'école est le 1er client).*

[1]Commune nouvelle née le 1er janvier 2016 de la fusion des communes d'Argenton-les-Vallées, le Breuil-sous-Argenton, la Chapelle-Gaudin, la Coudre, Ulcot, et Moutiers-sous-Argenton (commune de 600 habitants, dont Jean-Paul Godet était antérieurement le Maire).

Quelles sont les spécificités du territoire qui ont permis le projet ?

La capacité à travailler ensemble au-delà des opinions "politiques" (certains bénévoles étaient militants bio, d'autres pas du tout) a été déterminante. ***L'important, c'est de s'appuyer sur l'énergie de ceux qui croient à la capacité du maintien de la vie en milieu rural****; d'autres suivent. (...)*

Qu'est-ce qui "fait territoire" dans ce projet ?

Ce projet "fait territoire", au sens où il crée un formidable lien social. *Des retraités y passent beaucoup de temps et rencontrent les gens, y compris les nouveaux habitants. Sans doute d'ailleurs, les nouveaux habitants furent-ils les premiers clients. Les gens du cru sont souvent un peu conservateurs et se méfient de l'innovation (...) Tous les ans, l'association organise une soirée (...), qui rassemble environ 150 personnes.*

Le projet a-t-il bénéficié ou manqué de politiques publiques, recherche, ingénierie ?

Au départ, les réactions n'ont pas été encourageantes : on ne rentrait dans aucune case*. La CCI était sceptique ; la communauté de communes n'a pas soutenu l'association, certains élus disant que c'était faire de la concurrence au privé ! À la Région, même réaction négative des services : pas de case correspondant à un tel projet. Il a fallu faire intervenir la Présidente et lui montrer le côté innovant du projet. C'est dommage qu'il faille en passer par le "fait du Prince" (...) pour réussir un projet qui fasse appel à la nouveauté.* ***Souvent, les initiatives émergeant du territoire ne trouvent pas d'écho, car on n'y a pas pensé.***

DEMAIN

Quels scénarii prospectifs peut-on imaginer pour ce projet ?

Le risque principal est l'essoufflement à terme des bénévoles. Une des pistes de développement possible serait le portage à domicile avec une plus grande professionnalisation. Ceci pourrait être expérimenté en lien avec "Territoire zéro chômeur de longue durée" qui a démarré sur le territoire voisin du Mauléonnais (...) Peut-être faudrait-il méditer cet exemple pour notre politique au sein de l'Agglomération du Bocage bressuirais : ***il n'est pas forcément utile d'investir de gros budgets, mais plutôt d'être moteur pour aider des initiatives de ce style.»***

Artisanat et savoir-faire en N-A

L'artisanat en région Nouvelle-Aquitaine :

- 126000 entreprises
- 354000 actifs (soit 12,8 % de la population)
- Une entreprise pour 47 habitants
- 35,4 % des entreprises du secteur marchand
- 7 % de la valeur ajoutée régionale
- 14000 créations et reprises par an
- 35,8 % des créations d'entreprises de la région
- 201000 salariés (soit 14 % du secteur privé)

Avec 126 000 entreprises au 1er janvier 2015, l'artisanat de la région Nouvelle-Aquitaine est la 1ère entreprise de la nouvelle entité régionale en nombre d'établissements. Principale composante, le secteur du bâtiment représente 42,5 % des entreprises, suivi des entreprises de services (32,7 %), de l'alimentation (11,7 %) et enfin de la production (13,1 %). Cette structure artisanale est conforme à la représentation au niveau national.

Réparties sur l'ensemble du territoire régional, les entreprises artisanales représentent un tissu économique dense et diversifié. Avec une entreprise pour 47 habitants, l'artisanat est présent dans la quasi-totalité des communes de la région, assurant un service de **proximité** à la population. En effet, 77,6 % des établissements artisanaux de Nouvelle-Aquitaine exercent une activité de type résidentielle ou présentielle, c'est-à-dire que son marché est local et lié au bassin de vie où elle est implantée.

Une vingtaine de marques territoriales a vu le jour en France. Elles fédèrent des entreprises (agriculteurs, artisans, transformateurs, industriels de l'agroalimentaire, etc.) qui mutualisent la promotion de leur production en mettant l'accent sur les savoir-faire de leur région. Ces bannières territoriales n'ont pas de caractère officiel, à la différence des signes officiels d'origine et de qualité (Label rouge, AB, Appellations d'origine AOC/AOP et IGP) dont les caractéristiques sont définies et encadrées par l'État. Une Indication Géographique Protégée pour les produits Industriels et Artisanaux (IGPIA) a également été créée (seulement 2 indications géographiques ont été accordées à la date de rédaction de ce document : le siège de Liffol dans les Vosges et le granit de Bretagne).

ZOOM : La visite de la Section à Nontron/Saint-Pardoux-la-Rivière en juillet 2016

TANNERIES DE CHAMONT, SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE

Savoir-faire transmis de 1890
400 à 600 peaux traitées chaque année
Peaux touchées entre 40 et 70 fois avant de sortir de la tannerie

CWD, SELLERIE, NONTRON

450 collaborateurs dans le monde
Haut de gamme
Pôle d'excellence rurale
Filière intégrée
Maîtrise de la chaîne de valeur
Vente directe au consommateur
Innovation technologique
5 médailles olympiques à Rio !

PÔLE DES MÉTIERS D'ARTS

Tradition artisanale : feutre, cuir, couteau
Association d'artisans, 280 activités
Accueil de designers en résidence
Valorisation de l'image du territoire

PARC NATUREL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Programme LIFE: préservation de la Moule perlière
Espèce “parapluie” : préservation de tout l'écosystème
Restauration des continuités écologiques :
programme pilote d'effacement des barrages

Darwin, un modèle hybride (Bordeaux, 33)

Réflexions issues d'un entretien avec Philippe Barre, co-fondateur et dirigeant.

Co-initié par Philippe Barre, dirigeant du groupe Évolution et investisseur privé, Darwin invente un modèle économique que nous pourrions qualifier d'hybride tant il associe une logique marchande totalement assumée et un fonctionnement coopératif mêlant start up et associations diverses. Quelle est l'alchimie de cette réussite ayant permis la création directe ou indirecte de plus de 1500 emplois ?

- **Un lieu** associant une dimension patrimoniale historique et une proximité géographique avec le cœur de la métropole bordelaise : l'ancienne caserne Niel ;
- **Un objet social** innovant : créer le premier espace de coworking de l'aire urbaine ;
- **Une finalité** partagée : (ré)concilier l'économie et l'écologie en adoptant avec une ferveur militante des pratiques contraignantes et exemplaires en matière d'économie circulaire ;
- **Une gouvernance** basée sur la coopération, l'échange, la compétition et la confiance exigeante ;
- **Un leadership** qui fédère l'ensemble des parties prenantes ;
- **Une communication** valorisant la dimension innovante et moderne de ce modèle hybride.

DAR(WIN) : oser *(dare)*, réussir *(win)*

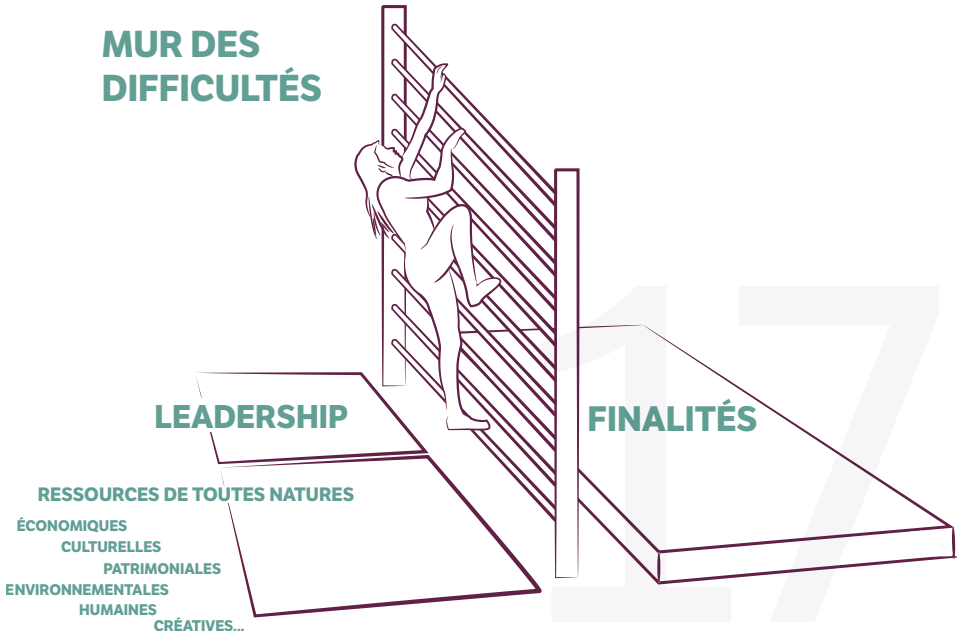

Un modèle en danger ?

Le caractère hybride du modèle pose la question de sa pérennité : les récents débats sur le déménagement de certaines associations révèlent à la fois la force et la fragilité d'un modèle écosystémique, dans lequel chaque partie compte pour que le tout perdure. Largement portée par des fonds privés (4 % du financement provient de fonds publics), cette expérimentation originale est étroitement liée au dynamisme d'une poignée de personnes qui ont cru au potentiel de ce projet ambitieux et ont « osé » parier sur son développement. Une dynamique plus large s'est néanmoins créée, au fil des années, autour de ce lieu de travail, de vie, de création et de fête.

La filature de Ligugé, espace d'expériences et de création

Denis Meunier, cofondateur du projet, est historien de l'art et archéologue du bâti. Il développe avec les 3 autres cofondateurs, Franck Courtioux, Cyril Chessé et Christine Graval, un projet ambitieux de réhabilitation de l'ancienne filature de Ligugé pour la transformer en un espace d'expériences sociales, économiques, culturelles quasi unique en son genre dans la région Nouvelle-Aquitaine, hormis l'espace Darwin à Bordeaux.

En bordure de la rivière du Clain, le site de la filature de Ligugé fut d'abord celui d'une minoterie jusqu'à la moitié du 19e siècle. En 1856, il voit son activité se transformer grâce à l'ingénieur Louis Hambis en une filature de chanvre et lin (fibres venant d'Anjou, de Sarthe ou de productions locales). En 1870, l'usine permet de faire vivre 370 ouvriers locaux dans ce petit village de Ligugé qui comptait à peine 400 habitants auparavant. Le site utilise la force hydraulique de la meilleure chute du Clain et la vapeur. Cette filature est jusqu'au milieu du 20e siècle le second site industriel du département de la Vienne après la Manufacture d'armes de Châtellerault. Après la Seconde Guerre mondiale, la concurrence de nouveaux textiles étrangers et des tissus synthétiques entraîne la fin de l'activité de filature. L'usine produit dès lors des pots de yaourt en carton paraffiné. Sa fermeture est définitive en 1976 après des tentatives vaines de reconversion.

Face à la difficulté de trouver des lieux pour développer des projets sur Poitiers, après deux ans de recherche entre 2007 et 2009, deux binômes vont se rencontrer grâce au propriétaire du moment de la filature, qui souhaite alors vendre cette friche industrielle de deux hectares. De 2009 à 2011, ces quatre personnes écrivent ensemble un projet commun, pour aboutir en 2011 à l'achat de l'usine.

Ce projet appelé « Les Usines Nouvelles » porte des valeurs fortes en termes de rapport humain, de rapport à l'environnement, de libération du pouvoir d'agir et de montée en compétence des citoyens. Ce lieu propose un espace de travail et de création tout en permettant aux porteurs de projets de trouver les moyens de concrétiser leur envie professionnelle profonde. La gouvernance non pyramidale est favorisée. L'auto construction et le recyclage de matériaux récupérés ont une part importante.

Les quatre porteurs du projet voulaient un lieu transversal qui sorte des logiques de silos afin de pouvoir mixer les secteurs d'activités, les profils, les réseaux et les

compétences. La transversalité fait la richesse du lieu : les occupants prennent leurs repas ensemble, s'ouvrent à d'autres domaines, collaborent, échangent, se forment sur de nouvelles activités par l'échange pair à pair; les réseaux se mélangent, les collaborations naissent et chacun monte en compétence par cette synergie collaborative. De ce brassage naît l'innovation.

À ce jour, "Les Usines Nouvelles" proposent :

- Un Fab Lab, espace de 400 m² dédié aux nouvelles technologies numériques, ouverts à tous.
- Un secteur lié au développement durable, accueillant 2 associations spécialisées dans le compostage; 2 hectares de jardins familiaux et partagés; un projet de photovoltaïque sur les toitures et de remise en service de la centrale hydroélectrique; la volonté de réhabilitation progressive de l'ancienne usine par des solutions intelligentes de structuration des volumes.
- Un secteur métiers d'art : restauratrice de livres, ébéniste, forgeron, ferronnier, maroquinière, marqueteuse, luthier, brasseurs de bière, peintre en décors.
- Un volet Économie sociale et solidaire à travers une coopérative, la seule de ce type en Nouvelle-Aquitaine, spécialisée dans les arts, la culture, les métiers créatifs.
- Un secteur art/culture avec l'hébergement d'une compagnie de spectacle et un programme de résidence d'artistes lié au Fab Lab et à la coopérative.

À venir

- Poursuite de la restauration du site, inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis fin 2011, en privilégiant les techniques de rénovation éco-responsable.
- Développement d'un volet touristique.
- Réhabilitation de nouveaux espaces (3000 m² supplémentaires d'ici 2019).
- Doublement du nombre de structures accueillies et renforcement de la diversité des projets accueillis.
- Poursuite du projet énergétique.
- Poursuite et amplification du rôle économique, sociétal, facilitateur des Usines Nouvelles.

Le bois en Marmandais

Si les expressions «Faire bien territoire» et «développer le territoire» ont un sens, c'est bien en Lot-et-Garonne et plus précisément en Marmandais où ces deux engagements se rejoignent.

Les exemples ne manquent pas. Pour la plupart de ceux-ci, sinon tous, leurs réalités s'appuient sur un puissant outil qui s'appelle aujourd'hui **« Garonne Expansion », agence de développement économique du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne** (présidée par Walter Krieger, dirigée par Jean-Louis Letu, son siège est à Marmande).
Un challenge parmi d'autres, un challenge réussi mérite que l'on s'y arrête. Sur cette terre fertile du Lot-et-Garonne, depuis bien longtemps, sont cultivés des peupliers.

Retour en arrière. Nous sommes alors dans les années mi-2000.

Existe en Espagne une belle entreprise, Garnica Plywood, qui occupe 600 salariés. L'Association pour la valorisation du peuplier du Sud-Ouest et « Garonne Expansion » - qui s'appelait alors « Val de Garonne Expansion » - font front commun : « nous savons cultiver le peuplier certes, mais comment peut-on apporter une valeur ajoutée à notre compétence ? ».

La machine se met en route : le patron espagnol de Garnica est invité à venir en Lot-et-Garonne. Peu après, il rencontre « Garonne Expansion », les professionnels, les partenaires, etc. **La mobilisation locale est forte : pouvoirs publics, élus, forces économiques locales se mettent en marche.**

Quinze hectares sont acquis par la communauté de communes dans le secteur de Samazan. L'histoire s'accélère en 2009. Une usine est construite, financée à 70 % par la société espagnole, le reste du financement étant réparti entre l'Europe, l'État, la Région Aquitaine, le Département. Personne ne manque à l'appel. Les entreprises locales s'occupent de la construction des bâtiments.

L'usine a pour but de dérouler une bille de peuplier et de la transformer en feuilles. Ces feuilles partent ensuite en Espagne où elles deviennent du contreplaqué distribué en Europe. Auparavant, donc avant l'usine lot-et-garonnaise, les billes de peuplier, à l'état brut, prenaient la direction espagnole où s'effectuaient toutes les transformations. Aujourd'hui la première phase est donc made in 47.

Et demain ?

À Garonne Expansion on n'exclut pas que le contreplaqué soit fabriqué en Marmandais. La réflexion est menée en liaison avec les Espagnols.

En attendant cette possible étape suivante, l'usine de Samazan emploie 150 personnes, alors qu'il y avait 35 employés à l'origine. Au total 400 emplois, avec les emplois induits, sont comptabilisés dans le secteur par le biais de l'usine marmando-espagnole.

« Une agence de développement, telle que Garonne Expansion, dit son Directeur, doit être active dans un périmètre de vie locale bien identifié, un véritable bassin de vie. C'est ainsi et à ces conditions-là qu'elle est pertinente ».

Autrement dit, ici en Marmandais cela s'appelle bien « faire territoire ».

Güssing, 100 % autonome en énergie

Güssing est une petite ville d'Autriche de 4400 habitants à la frontière hongroise. Elle est devenue un modèle mondial pour son bilan carbone, le plus bas d'Europe grâce à l'utilisation optimale de la ressource locale, le bois. Dès 2001, Güssing est la 1ère agglomération de l'Union européenne à produire 100 % de son électricité et de son chauffage avec des sources renouvelables. Et son bilan énergétique s'est encore amélioré depuis : toutes consommations confondues, la ville affiche un bilan carbone neutre à 80 %, quand l'objectif de l'UE est de parvenir à 50 % d'ici à 2030.

Deux artisans essentiels de cette réussite : Reinhard Koch directeur du Centre européen des énergies renouvelables de Güssing et Peter Vadasz, ancien Maire de la ville. En 2013, Reinhard Koch déclare : « Güssing est la seule ville en Europe totalement autonome en énergie, aucune autre ville n'ayant encore atteint les 100 % d'autonomie grâce aux énergies renouvelables»[1].

Une richesse naturelle inexploitée, le bois et la biomasse

Fin des années 90, cette région d'Autriche figure parmi les plus pauvres du pays. Au vu de la situation, Reinhard Koch et Peter Vadasz décident d'utiliser le potentiel énorme qui entoure la ville, avec près de 133 000 hectares de forêts et une grande quantité de biomasse disponible incluant les matières organiques produites par les animaux et végétaux. Pas moins de 35 installations de production d'énergie sont construites, en collaboration avec les agriculteurs fournissant la biomasse disponible. Du maïs et de l'herbe contribuent à la production de chaleur et d'électricité, de l'huile de colza à la production de carburant utilisé par les véhicules municipaux. La gazéification du bois permet la cogénération de chaleur et d'électricité, les centrales solaires thermique et photovoltaïque fournissent l'eau chaude et l'électricité.

Des économies spectaculaires, l'autonomie énergétique

Dans un premier temps, tous les bâtiments publics sont isolés selon les normes les plus modernes et cessent de se chauffer au gaz ou au fioul, ce qui divise par 2 les dépenses en énergie de la municipalité. Elle entreprend ensuite de développer rue par rue son réseau de chauffage urbain alimenté par la centrale.

« L'énergie est produite localement alors qu'elle était achetée à l'extérieur auparavant. Nous produisons chaque année 70 millions de kWh pour le chauffage, 28 millions de kWh pour l'électricité et 8 000 tonnes de biodiesel. Nous économisons 120 000 tonnes de CO2 par an grâce à ces énergies renouvelables », indique Reinhard Koch en 2013[1].

[1] http://www.ladepeche.fr/article/2015/11/28/2226950-autriche-ville-guessing-rideau-fer-miracle-vert.html http://www.batiactu.com/edito/autriche-gussing-ville-exemplaire-matiere-energies-3423.php

Création de nombreux emplois

L'adhésion de l'Autriche à l'UE en 1995 permet à la commune d'obtenir d'importantes subventions pour la construction d'une centrale thermique à bois en 2001, élaborée par le scientifique viennois Hermann Hofbauer. Cette unité, qui transforme le bois en un gaz utilisé pour produire et de l'électricité et de la chaleur, réduit encore les émissions de CO2 de la commune et lui assure une renommée mondiale.
Une étape cruciale pour le développement futur de la ville, selon Peter Vadasz. *«En produisant notre propre énergie, on ramenait le pouvoir de décision chez nous»*[1]. La commune peut dès lors attirer des sociétés en leur proposant des prix de l'énergie attractifs.
Les deux plus grands fabricants autrichiens de parquets en bois s'installent à Güssing, où ils peuvent revendre leurs déchets de coupe. Une vingtaine d'autres unités de production électrique à base de bois ouvrent également, desservant tout le secteur. Une cinquantaine d'usines et de PME emploient plus d'un millier de personnes.

Témoignage d'Hélène Shemwell, militante associative, ancienne élue régionale du Poitou-Charentes.

« Suite à un article dans Le Monde à propos de Güssing en 2008, nous avons décidé avec le journaliste Benoît Théau d'y faire un reportage en 2009[2]. Et ce fut passionnant de voir que, dans cette belle vallée boisée, des citoyens avaient décidé de prendre leur avenir en mains en devenant autonomes en matière de production énergétique. Je me souviens avoir participé à une visite de Japonais (Güssing a aussi développé le tourisme « énergétique ! ») que le Maire a clôturée par ces mots : Ne nous copiez pas ! Regardez autour de vous quelles sont VOS richesses (vent, soleil, eau...) et au travail !
Et durant mon mandat de Conseillère Régionale, en tant que vice-Présidente de la Commission Energie de 2010 à 2015, l'exemple de Güssing m'a permis d'affirmer que, sortir des énergies fossiles et du nucléaire, c'est possible ! »

[1] http://www.ladepeche.fr/article/2015/11/28/2226950-autriche-ville-guessing-rideau-fer-miracle-vert.html http://www.batiactu.com/edito/autriche-gussing-ville-exemplaire-matiere-energies-3423.php
[2] www.positive-rio.tv : vidéo de Benoît Théau journaliste spécialisé.

Viticulture, développement local et tourisme

La publication du Comité régional du tourisme «Nouvelle-Aquitaine, les chiffres clés du tourisme» (2016) confirme la vocation touristique de la région, son impact sur l'économie régionale et son indiscutable potentiel de développement. Les atouts de la région sont nombreux, liés à l'étendue et à la diversité du territoire : 6 millions d'habitants, 83000 km², 700 kms de façade maritime, un massif montagneux, des identités culturelles, patrimoniales, linguistiques, environnementales et gastronomiques...

Une agriculture puissante

Dans ce contexte déjà très favorisé, l'agriculture joue un rôle important en Nouvelle-Aquitaine par son poids, la multiplicité de ses productions et son ouverture au monde. Elle génère 11,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires/an. La filière viticole occupe 1/3 de cette valeur.

«La Nouvelle-Aquitaine est la première région agricole de France et d'Europe avec 85 000 exploitations et 180 000 emplois. C'est également la première forêt de France avec 2,8 millions d'hectares, le 2e vignoble français avec 20 % de la surface viticole du pays, la 2e région bio de France avec 5 000 producteurs certifiés et la 3e pour la surface en bio, avec plus de 200 000 hectares cultivés.»
Sud-Ouest, 18/05/2017.

Une production à forte identité

La région Nouvelle-Aquitaine a la particularité d'être la 1ère région française pour les produits sous Signes d'Identification de Qualité et d'Origine : Vins de Bordeaux, Cognac, Pruneaux d'Agen, Huîtres Marennes Oléron, Melon du Haut-Poitou, Jambon de Bayonne, Pommes du Limousin, Agneau du Limousin, Foie Gras du Périgord, Chabichou du Poitou, Piment d'Espelette, Bœuf du Limousin, Pineau des Charentes, Beurre Charentes-Poitou.... Terre de traditions et de haute gastronomie, elle fournit également de nombreuses spécialités moins connues : Lamproie, Pastis Bourrit, Lillet, Jambon de Tonneins, Macaron de Saint-Jean-de-Luz, Truffe du Périgord, Tomate de Marmande, Moutarde violette de Brive, Pavé Corrézien, Farci Poitevin, Grillons Charentais, Tourteau Fromagé, Broyé du Poitou, Creusois, Potée Limousine...[1]

L'apport de la viticulture : ouverture sur le monde et attractivité du territoire.

Sur les 220 000 ha plantés en Nouvelle-Aquitaine, les vignes occupent 134 000 ha en AOC ou AOP

[1] http://www.artisan-aquitain.fr/

avec quelques-unes des plus prestigieuses appellations françaises : vignoble de Bordeaux, Bergerac, Cognac et, partiellement, Armagnac. Moins connus, les vins du Sud-Ouest, des vallées de la Garonne et du Lot, des Coteaux pyrénéens (Jurançon, Irouléguy), du Pays Charentais et du Haut-Poitou sont en plein essor. Le vignoble du Limousin, plus confidentiel, continue de donner des vins de qualité.

Le tourisme : d'un intérêt marginal à une activité importante

Les viticulteurs et négociants ne se sont intéressés au tourisme que récemment, d'abord comme produit dérivé de leur activité prioritaire puis comme l'un des éléments essentiels de leur promotion au fur et à mesure de la mondialisation des échanges. Un réseau de commanderies s'est organisé après-guerre à Bordeaux («Grand Conseil»), puis la promotion viticole s'est progressivement élargie à la promotion du territoire via la marque ombrelle «Bordeaux» : création d'une école internationale du vin de Bordeaux, développement de la recherche à l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV), Vinexpo, fêtes du vin, Cité des civilisations du vin…

À côté de l'action collective de la filière, rejointe par les collectivités, **il faut désormais ajouter les nombreuses actions des syndicats viticoles, confréries vineuses, entreprises viticoles et de négoce**. Se met en place depuis une dizaine d'années une politique d'accueil, d'organisation de manifestations viticoles culturelles, sportives… Le Département de la Gironde, la Chambre d'agriculture et l'Europe apportent leur concours à la modernisation des établissements et à la mise en place de routes des vins. Désormais le tourisme participe à l'équilibre financier de nombre d'exploitations qui développent la vente directe à la propriété, forme de commercialisation jusque-là faiblement pratiquée.

L'histoire des vins de Bordeaux et de Cognac, a ouvert depuis des siècles la Nouvelle-Aquitaine au monde. Le développement du tourisme viticole appelle néanmoins à la vigilance, notamment vis-à-vis de la protection des zones agricoles. On ne peut avoir le souci d'une attractivité du territoire basée sur le développement durable, la protection des paysages et le respect de la nature, et favoriser en même temps l'étalement urbain au détriment des zones agricoles. Ce paradoxe devra être surmonté. Il le devra, d'autant plus que la viticulture vit une mutation rapide, celle d'un nouveau modèle de production, plus respectueux de l'environnement, conformément aux attentes contemporaines.

Ampelidae : entre traditions et modernité

Note issue d'un échange avec Frédéric Brochet, créateur du domaine.

L'historique du domaine

Ce domaine, dont le vignoble se trouve sur la butte de Marigny-Brizay, a été créé en octobre 1995. Il a vu le jour, peu ou prou, avec la vendange de ce millésime. Son créateur, Frédéric Brochet voulait exprimer sa passion pour le vin de son père et en faire connaître le potentiel au monde entier. Il avait 23 ans et voulait faire d'Ampelidae la fusion de ses racines rurales et de sa soif scientifique pour élaborer des vins contemporains, des vins d'aujourd'hui. C'est dans la cave familiale de La Mailleterie que la jeune entreprise a vu le jour avec pour seul équipement deux cuves de 11 hl et 18 hl, entourées de trois barriques et d'un seau !

C'est en 1995, au cours de sa première année de thèse de doctorat en œnologie et ampélologie (« Aspects cognitifs de la dégustation ») que Frédéric Brochet bâtit un Domaine sous le nom d'Ampelidae , du grec Ampelos, la Vigne, autour des quelques vignes ancestrales. Certes, Frédéric Brochet a les qualités d'un scientifique : observateur, curieux, explorateur, patient et méthodique. Mais ce qui l'anime au-dessus de tout, c'est une passion acquise depuis l'enfance, celle de la vigne, l'ambition de créer une identité viticole de référence à partir d'un territoire sans notoriété particulière.

« Enfant, j'ai respiré les effluves des repas de famille aux 13 plats et entendu les craquements du pressoir de bois centenaire au fond des caves troglodytes millénaires.
Adolescent, j'ai découvert la magie de la science et l'étendue du savoir.
Voilà pourquoi à 23 ans j'ai créé Ampelidae, fusion de cette dualité de mes racines rurales et de ma soif scientifique. Ampelidae ne ressemble pas aux vins d'hier, c'est un vin d'aujourd'hui, un vin contemporain dans lequel j'investis toute mon énergie avec le souci chaque jour de préserver la nature et d'accéder à un idéal de pureté et d'intensité. »

Aujourd'hui, Ampelidae, un modèle économique régional sur un terroir méconnu

Aussi étrange que cela puisse paraître, les vignobles d'Ampelidae s'étendent sur ces collines poitevines qui connaissent la vigne depuis plus de 1000 ans. Marigny-Brizay compte ainsi 9 châteaux presque tous construits par la fortune viticole, du 11e au 19e siècle, ce qui vaut à cette commune son surnom de Pauillac de la Vienne ! Le vignoble est très vaste et couvre 5 domaines dans les collines poitevines, dont la Mailleterie, qui a vu naître le père de Frédéric Brochet. Au total, ce sont 110 hectares qui sont vinifiés chaque année, avec, par ordre d'importance, le sauvignon,

le chardonnay, les cabernets, le pinot noir et d'autres encore. C'est sur une butte-témoin du crétacé supérieur, à 153 mètres d'altitude et dominant tout le sud du département de la Vienne, que culmine Ampelidae, niché sur la commune de Marigny-Brizay, le cœur des domaines de Frédéric Brochet (le Manoir de Lavauguyot, La Mailleterie et le Château des Roches). Un terroir dépourvu de notoriété ? Qu'à cela ne tienne ! Marigny-Brizay n'est pas Vosne-Romanée, ni Saint-Émilion, mais Frédéric Brochet compte bien démontrer que l'histoire d'une terre se construit avec ses hommes.

On peut dire aujourd'hui que le chemin parcouru aura été long, puisque les domaines totalisent désormais 60 hectares en propre, 50 autres exploités en fermage, draine les récoltes de 110 hectares du vignoble environnant et emploie 30 personnes à plein temps. Les domaines produisent aujourd'hui l'équivalent de 3 millions de bouteilles et contribuent, de manière directe, à faire survivre tout un pan de la viticulture locale et de l'emploi sur le département.

La démarche de ce vaste domaine peut se résumer en deux mots : écologie et technologie, car, pour Frédéric c'est la science et la connaissance du végétal qui vont permettre de cultiver la vigne sans intrant chimique, entre autres. Dans cette logique, l'ensemble des vignes en propre du domaine sont certifiées bio depuis 2007. Au chai, tout est fait pour des vins meilleurs en goût, meilleurs pour la santé et meilleurs pour la planète. Sans compter les petits « à côté » du Domaine : blé bio, orge, tournesol, sarrasin. Vive l'autarcie !

La production de caviar,

de l'Aquitaine au reste du monde

Les faits générateurs du projet

L'Aquitaine exploitait l'esturgeon européen Acipenser sturio présent dans l'Estuaire de la Gironde pour produire un caviar Français jusque dans les années 50. Sa pêche a été interdite, la population ayant été largement surexploitée et l'espèce reconnue menacée en 1982. Irstea[1] (ex Cemagref) a initié au début des années 80 un programme exemplaire de restauration de l'Esturgeon européen. Des travaux de recherches et d'ingénierie ont été menés mobilisant des compétences en reproduction, génétique, alimentation, pathologie et sur les systèmes d'élevage. Compte tenu des faibles effectifs d'esturgeon sauvage, les recherches ont été menées sur deux espèces modèles de plus petite taille, Acipenser ruthenus et Acipenser baerii. Cette dernière, originaire des fleuves sibériens, a fait l'objet d'un accord permettant son introduction officielle en France en 1985. Certains pisciculteurs d'Aquitaine, dans une phase de diversification de la production dans les années 90, ont tenté avec succès son élevage en Dordogne et dans les Pyrénées. Cet élevage initié dans un premier temps pour la commercialisation de la chair s'est rapidement transformé en production de caviar.

Les conditions de réussite

Plusieurs acteurs ont contribué à la réussite de ce projet : les chercheurs d'Irstea (qui ont acquis une véritable expertise sur la reproduction de l'Esturgeon) ; certains précurseurs (comme Alan Jones, zoologiste d'origine américaine cogérant d'une société aquacole, qui a misé spécifiquement sur cette production régionale au début des années 90, ou Pierre Bergé, qui a participé à l'essor du caviar français en rachetant une ferme de production puis le restaurant Prunier en 2000, avec Caviar House).

Les spécificités du territoire qui ont permis le projet

Cette production bénéficie d'un ancrage fort en Aquitaine du fait de trois spécificités : une image forte des poissons migrateurs des fleuves et estuaires de l'Aquitaine, avec l'esturgeon comme espèce emblématique ; une compétence et un dynamisme sur la pisciculture d'eau douce, l'Aquitaine étant la première région productrice de truite ; une industrie de transformation sur des produits haut de gamme en Aquitaine (foie gras, saumon fumé, vin…) et un savoir-faire historique sur la production de caviar, qui a été entretenu et remobilisé pour cette nouvelle production.

[1] IRSTEA Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture.

Les politiques publiques, travaux de recherche/d'ingénierie qui ont bénéficié au projet

L'élevage a pu se développer, car l'espèce Acipenser baerii a été autorisée en France moyennant la mise en œuvre de moyens permettant d'éviter son échappement dans le milieu naturel. Le développement de cette production a bénéficié de l'ensemble des travaux menés par Irstea sur la biologie et l'élevage de l'esturgeon en partenariat avec d'autres établissements (MNHN, INRA, Université de Bordeaux).

La situation actuelle du projet

Aujourd'hui, l'offre de caviar (près de 150 T au niveau mondial) est presque exclusivement d'origine d'élevage. La France est le 3e producteur mondial, derrière la Chine et l'Italie. On compte actuellement une vingtaine de producteurs, quasiment tous installés dans la région Nouvelle-Aquitaine (Gironde, Dordogne, Charente). 4 producteurs dominent le caviar français. L'entreprise d'aquaculture Sturgeon, créée en 1995, est le producteur le plus important de France et le 2e mondial. La manufacture Prunier est un des premiers acteurs historiques français dès les années 30 ; c'est aujourd'hui le 2e producteur au niveau national avec deux sites produisant près de 1/4 de la production française. L'Esturgeonnière, la seule ferme créée spécialement pour l'espèce, est actuellement le 3e producteur français. Le Moulin de la Cassadotte à Facture-Biganos est depuis 1993 le seul caviar français à ne pas utiliser de conservateurs ; sa production le place au 4e rang des producteurs français.

Scénarii prospectifs pour demain

La compétition au niveau mondial avec la montée en puissance du caviar chinois destiné uniquement à l'exportation, mais aussi le potentiel de développement de la production dans de nombreux autres pays est de nature à fragiliser cette production maintenant bien ancrée en Aquitaine. Par ailleurs la production d'hybrides pour obtenir des caviars de meilleure qualité ou des cycles plus courts se développe hors de France. Les producteurs se sont regroupés dans une association « Caviar d'Aquitaine » pour obtenir une Indication Géographique Protégée (IGP) devant déboucher en 2017. Mais il y a des divergences entre producteurs : pour certains cette IGP est de nature à trouver un positionnement dans un marché très concurrentiel, pour d'autres seule la marque compte, l'origine géographique n'a aucune importance. Que ce soit par une IGP ou une logique de marque, ce projet constitue une niche spécifique contribuant à conforter le bouquet de produits haut de gamme de la Nouvelle-Aquitaine.

Penser global, pour faire face à la crise écologique

Pour pointer l'influence devenue majeure des activités humaines sur l'environnement, certains parlent d'une entrée de la Terre dans une ère géologique nouvelle, l'anthropocène. L'être humain serait devenu une véritable force géologique au vu de sa capacité à modifier la planète. La puissance de son intervention le menace en retour. Bouleversement du climat, érosion de la biodiversité, dégradation des sols et des océans… Les périls multiples et les défis immenses, qui posent la question du devenir de l'Humanité, invitent à l'action.

« Faire bon territoire », impose de tenir compte à la fois du contexte environnemental planétaire et de la situation locale qui subit ce contexte et y contribue. Tout est lié : l'environnement influe sur la qualité de vie et sert de support aux activités qui, dans l'autre sens, peuvent avoir des impacts localisés tout en contribuant aux changements globaux.

« Faire bon territoire » oblige donc à s'interroger sur l'interaction entre l'Homme et son cadre de vie, en ayant conscience de ce que l'environnement a à la fois de contraignant et de dépendant de nos modes de faire, et à questionner notre capacité à gérer les contradictions : comment préserver l'environnement localement et plus généralement la biosphère, tout en développant des services, des emplois, des activités économiques ? En d'autres termes, comment concilier activités humaines, justice sociale et impératifs d'atténuation et d'adaptation aux bouleversements climatiques, de préservation de la qualité de l'eau, de l'air, des sols, et de la biodiversité ? On mesure la difficulté : les zones géographiques plutôt préservées sur le plan environnemental sont souvent celles qui souffrent le plus économiquement quand les territoires attractifs se dégradent et sont soumis à des conflits d'usages, compte tenu de fortes pressions sur les ressources naturelles, l'environnement.

Les enjeux environnementaux, sociaux et économiques sont étroitement imbriqués. À titre d'exemple, l'utilisation de pesticides est à l'origine d'une pollution de l'air et des eaux, ayant des impacts sur la santé, l'alimentation, le prix de l'eau, générant des conflits d'usage, une perte de biodiversité (disparition flore/faune…), une dégradation du paysage et du bien-être des populations.

« Faire bon territoire » nécessite de se confronter à cette complexité et à articuler les échelles géographiques (territoire, planète) et les échelles temporelles (court terme, long terme).

Ce n'est donc pas seulement agir localement, c'est aussi penser globalement, en référence à la célèbre formule de Jacques Ellul.

La crise écologique renvoie l'humain et chacun d'entre nous dans son territoire à sa capacité à construire un monde juste dans lequel les droits fondamentaux tels que le droit de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé » sont préservés et où « les choix destinés à répondre aux besoins du présent » ne compromettent pas « la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins ».

C'est à cette construction que doit s'atteler la Nouvelle-Aquitaine. De nombreuses expériences attestent que celle-ci est déjà en cours.

« Sur ce point, l'antienne de l'écologie, l'articulation du global et du local, me paraît juste. Parce que revenir au local, c'est découvrir la diversité des situations dans lesquelles s'articulent les conditions contextuelles du social et de l'économie. C'est aussi découvrir, alors que la situation paraît fichue au plan global, qu'il existe au niveau local quantité de possibles, de solutions, d'avancées. C'est enfin trouver ce qui donne sens à notre action et donc d'échapper à ce défaut des sociétés postmodernes, à savoir l'éclatement en une multitude de petits récits qui s'affrontent, avec le risque du relativisme – toutes les vérités se valent, seuls les rapports de force l'emportent ».

Catherine Larrère,
philosophe, professeur émérite
à l'Université de Paris I- Panthéon-Sorbonne.

Les enjeux environnementaux en N-A

La Nouvelle-Aquitaine dispose de nombreux atouts naturels. Elle est confrontée aux mêmes enjeux environnementaux que les autres régions, avec des traits qui lui sont spécifiques *(comme en témoignent les données ci-dessous dont beaucoup sont issues de la DREAL).*

Dans 75 % du territoire, les prélèvements en eau sont supérieurs à la ressource disponible et la période estivale est marquée par des déficits d'eau voire des assecs. En 2013, 36 % seulement des cours d'eau présentaient un bon ou très bon état écologique (43,4 % des masses d'eau en France), avec des disparités fortes entre les zones. Les bassins du nord-ouest sont particulièrement dégradés, les cours d'eau de montagne (Pyrénées, Massif central) sont globalement de qualité. Une grande partie des eaux souterraines ne présente pas un bon état écologique : nitrates et pesticides sont notamment responsables de cette situation.

La géographie de la région et sa situation à la confluence de nombreuses influences climatiques (maritime, atlantique, montagnarde, continentale, subméditerranéenne) sont la source d'une grande diversité de milieux et d'habitats naturels. À noter, la présence d'espèces endémiques (Desman des Pyrénées, Perdrix grise des Pyrénées…), l'importance du littoral et des zones humides (Marais poitevin 2e plus grande zone humide de France, marais de Rochefort, estuaire de la Gironde, zones humides de tête de bassin de l'ex-Limousin…).

Mais la biodiversité de la Nouvelle-Aquitaine subit l'érosion notée au plan mondial en raison de multiples pressions : artificialisation des sols, intensification des pratiques agricoles, développement des espèces invasives… La gestion forestière monospécifique et la pression touristique sont également pointées.

L'artificialisation des sols (développement de l'urbanisation et des infrastructures) est une réalité partout en France où la surface urbaine a augmenté de 19 % entre 2000 et 2010. À ce rythme, l'ensemble du territoire serait artificialisé en 160 ans. **Ce phénomène affecte particulièrement la région** : entre 1990 et 2000, l'ex-Aquitaine a connu l'évolution des surfaces artificialisées la plus forte de France. Celles-ci ont augmenté 2,5 fois plus vite que la population entre 1993 et 2003. L'aire urbaine de Bordeaux a crû de 50 % entre 2000 et 2010. En ex-Poitou-Charentes, les surfaces artificialisées ont plus que doublé en 40 ans quand la population n'a augmenté que de 20 %. Ce phénomène a surtout affecté la seconde couronne des aires urbaines et le littoral. L'ex-Limousin n'est pas épargné par cette tendance puisque l'évolution de l'artificialisation des

sols est comparable à la moyenne nationale sans lien avec l'évolution de la population : dans les espaces urbains, l'évolution de l'artificialisation est 4 fois supérieure à la croissance de la population, depuis 1962.

L'évolution de l'urbanisation n'est pas étrangère à l'augmentation des catastrophes naturelles dans une région soumise à de nombreux risques : inondations, tempêtes, feux de forêt, érosion du littoral, mouvements de terrains liés au retrait-gonflement des argiles, séismes. En Nouvelle-Aquitaine, plus de 58 % des habitants vivent dans des communes ayant connu plus de 5 catastrophes naturelles entre 1996 et 2015, les inondations ayant été à l'origine de 64 % des arrêtés catastrophes naturelles entre 1996 et 2014.

Dans une région marquée par un fort dynamisme démographique et vouée à être sensiblement impactée par l'évolution du climat, les pressions sur l'environnement sont appelées à s'amplifier. De 0,6 % par an entre 2007 et 2012 (après avoir culminé à 0,8 % entre 1999 et 2007) le rythme de croissance de la population reste supérieur à celui de la France métropolitaine (0,5 %). Ce rythme est très contrasté selon les territoires. **La progression est particulièrement forte dans les secteurs littoraux et les zones urbaines et périurbaines** (plus de 1,5 %/an), quand certaines zones rurales des Pyrénées et du nord-est de la région perdent des habitants.

On commence à mesurer l'évolution climatique et ses conséquences, sur la ressource en eau et le littoral notamment. C'est en ex-Aquitaine que la température moyenne a le plus augmenté au cours du siècle dernier (+1,2 °). On observe déjà une tendance à la baisse des débits annuels des rivières, qui devrait atteindre 20 à 30 % vers 2030 avec des étiages estivaux de plus en plus marqués. Les projections à l'horizon 2100 évoquent - avec prudence compte tenu des incertitudes -, une baisse de 50 à 60 % des débits (rapport Le Treut). Le littoral de Nouvelle-Aquitaine est particulièrement vulnérable : du fait de l'élévation du niveau de la mer et de la multiplication des épisodes météorologiques extrêmes, les phénomènes d'érosion et de submersion marine vont s'amplifier, là où, en Charente-Maritime notamment, se concentrent de nombreux enjeux économiques et humains. **L'impact du changement climatique se fait également sentir sur la biodiversité :** on observe une tendance à l'augmentation de la présence d'espèces de régions plus chaudes, la modification de la phénologie (saisonnalité du développement) et de la productivité des écosystèmes[1].

[1]Dans l'estuaire de la Gironde, la LPO a observé une augmentation des hérons garde-bœufs et des cigognes blanches, hivernant traditionnellement plus au sud. Dans le golfe de Gascogne, la phase larvaire planctonique aurait tendance à se raccourcir, mais avec parfois plusieurs phases de production par an. LPO Ligue pour la Protection des Oiseaux

LIFE Haute-Dronne : la Moule perlière au secours de la ressource en eau et de l'économie locale

En 2014, le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin a engagé la mise en œuvre du programme LIFE+ Haute-Dronne de préservation de la Moule perlière. Il consiste à rétablir la continuité écologique du cours principal et des affluents de la Haute-Dronne en traitant les obstacles (passages busés, seuils et plans d'eau) qui entravent le transit sédimentaire et la circulation de la faune.

Des élus conscients des atouts liés aux richesses naturelles du territoire

Miser sur la qualité du patrimoine, dont le patrimoine naturel, comme base d'un auto-développement durable, c'est le pari qu'ont fait les élus du Parc Naturel Régional (PNR) Périgord-Limousin pour redynamiser ce territoire rural confronté à une diminution de sa population et à des difficultés économiques. « Enrayer l'érosion de la biodiversité » et « Préserver la qualité de la ressource en eau » constituent 2 des 7 ambitions de la 2e charte du Parc (2011-2023). La préservation de la Moule perlière est l'une des actions entreprises dans cette perspective, à la suite d'un inventaire de 2003 mettant en évidence la présence dans la Haute-Dronne de cette espèce devenue rare.

Les effectifs de ce mollusque autrefois abondant et exploité pour ses perles auraient diminué de plus de 95 % sur le continent européen et de plus de 99 % en France. Les effectifs de la Haute-Dronne représenteraient la population française la plus importante, ce qui confère au territoire une forte responsabilité vis-à-vis de l'espèce.

Le territoire du Parc est caractérisé par la présence de nombreux cours d'eau et zones humides très riches sur le plan biologique constituant des écosystèmes complexes indispensables pour satisfaire durablement l'alimentation en eau potable et les activités économiques, notamment agricoles et de loisirs comme la baignade et la pêche.

Ces hydrosystèmes sont soumis depuis plusieurs décennies à de nouvelles pressions qui perturbent fortement la circulation de la faune, le transit sédimentaire et les qualités physico-chimiques globales des masses d'eau, affectant ainsi l'alimentation en eau potable.

Des enjeux environnementaux qui dépassent le territoire du Parc

Très sensible aux pollutions, la Moule perlière constitue un excellent bio indicateur de la qualité des secteurs amont des cours d'eau. Veiller à sa préservation, c'est donc viser la bonne santé des milieux aquatiques et contribuer à la qualité de la ressource à l'aval. **Le programme LIFE+ Haute-Dronne**

résulte de la rencontre entre la politique du PNR et les politiques nationales et européennes de préservation de la biodiversité et de la ressource en eau. Il implique de nombreux partenaires (Union européenne, Agence de l'eau Adour-Garonne, État, collectivités locales, Université de Bordeaux, EDF via l'Initiative Biosphère Dordogne) et vient en complément d'autres actions (reconquête de la qualité de l'eau engagée par le PNR depuis 1998, classement de la Haute-Dronne en zone Natura 2000 en 2005, Programme national d'action sur la Moule perlière…).

Obtenir l'adhésion des habitants, une des conditions du succès

Un maître d'ouvrage qui incarne une volonté politique collective et dispose de l'ingénierie nécessaire, telle que le PNR, constitue un atout important pour la réussite du projet, de même que l'existence de fonds publics pour accompagner l'application des législations par les acteurs locaux, ou l'organisation de la politique de l'eau par bassin versant qui favorise la cohérence des actions. **Une autre clé de réussite réside dans l'animation locale :** le Parc doit communiquer de manière pédagogique, notamment vis-à-vis des propriétaires des ouvrages, afin que les impératifs environnementaux ne soient pas perçus comme une contrainte, mais comme une opportunité par l'ensemble de la population.

Fin 2016, les travaux de restauration de la continuité écologique avaient été réalisés sur 10 ouvrages ; 17 devraient être aménagés d'ici juin 2020. Une ferme aquacole de moules perlières a été inaugurée en 2017.

Une transition écologique qui ne doit pas être mise à mal par la transition énergétique

Le PNR Périgord-Limousin envisage l'obtention du Label « Rivières sauvages » décerné à des rivières présentant la naturalité requise et faisant l'objet d'une bonne gouvernance. Dépositaire d'un agrément au titre de la Charte européenne du tourisme durable, le Parc valorise le territoire de Haute-Dronne sur le plan touristique. **Les diverses initiatives environnementales en cours pourraient permettre au territoire Périgord-Limousin de jouer pleinement son rôle de « château d'eau » vis-à-vis d'une partie de la Nouvelle-Aquitaine et au-delà**, tout en développant les emplois locaux et en attirant des jeunes populations soucieuses de leur cadre de vie. Un développement malencontreux de l'hydroélectricité, au nom de la nécessaire transition énergétique, générerait de nouveaux obstacles sur les rivières et serait de nature à compromettre les efforts entrepris.

Oléron, un territoire à énergie positive (TEPOS) engagé depuis 2015

Entretien avec Delphine Le Page, chargée de projets au service de la communauté de communes de l'île d'Oléron sur le projet TEPOS depuis 2015.

L'île d'Oléron est reconnue comme un site pilote dans de nombreux domaines liés à la préservation de l'environnement, au développement des énergies renouvelables et aux économies d'énergie, à la réduction et valorisation des déchets, à la promotion des modes de déplacements doux, à l'accompagnement des mutations des pratiques agricoles et des «circuits courts».
Cette ambition a fait l'objet de nombreuses reconnaissances : Territoire d'expérimentation régionale de Démocratie Responsable et Solidaire, «Agenda 21 local France», Site pilote Eco-emballage, Pôle d'excellence rural, Programme de prévention des déchets, Plateforme de rénovation énergétique, expérimentation AMEC (Aide à la Maîtrise de l'Energie dans les Collectivités), soutien au projet territoire Zéro déchet...

L'origine du projet

Au début des années 2000, des démarches participatives ont été menées dans le pays de Marennes Oléron avec l'appui de l'ADEME et l'IFREE (Institut de Formation et Recherche en Éducation à l'Environnement), aboutissant à la **mise en place de conseils de développement**. La communauté de communes a engagé dès 2011 **un agenda 21 avec une forte participation citoyenne** ; la priorité de la transition énergétique est apparue dans le 2e volet (2015-2020).
La communauté de communes a été sélectionnée en réponse à appels à projets nationaux et régionaux : **en 2015, pendant six mois, le projet TEPOS a été élaboré avec différents acteurs du territoire** (professionnels, administrations et associations). Il vise la création d'emplois et d'activités, la préservation de l'environnement par une réduction des impacts sur les ressources et la lutte contre le changement climatique, et la réduction de la précarité énergétique des personnes les plus fragiles. En novembre 2015, un plan d'actions portant jusqu'à la fin 2018 a été défini. La communauté de communes travaille sur ce projet en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ADEME, DE-MOSOL (issu du CRER), AUXILIA (assistant sélectionné par l'ADEME et la Région), et entretient des liens avec le réseau AMORCE et le réseau TEPOS du CLER.

La démarche citoyenne

La démarche citoyenne s'est d'abord engagée via l'agenda 21, à la demande de l'ADEME et la Région. Plus récemment, elle s'est matérialisée par **diverses manifestations grand public**, l'opération « Défi familles à énergie positive » et l'accompagnement dans la

rénovation de l'habitat. **Actuellement est en cours un projet de financement participatif visant à créer une « société citoyenne »** finançant des projets photovoltaïques sur des toitures mises à disposition par la collectivité.

Les actions engagées

Mobilité

L'action s'est en partie appuyée sur l'historique de l'Île : 10 kilomètres d'itinéraires cyclables ont été ajoutés en 2015-2016 aux lignes existantes. Des navettes de bus estivales ont été mises en place à titre gratuit pour les usagers, dans l'objectif de diminuer l'usage de la voiture (passage de trois à cinq lignes en 2016). Une liaison maritime permet de relier Oléron et La Rochelle. Une chargée de mission mobilité a été recrutée. Sont en projet des programmes « carapattes », des transports pour salariés, de nouveaux itinéraires pédestres et équestres.

Énergie solaire thermique et photovoltaïque

Le principal frein à la mise en place du photovoltaïque sur les toits est lié à la législation en matière de sites classés ; des échanges avec l'architecte des bâtiments de France sont engagés pour faciliter peu à peu l'insertion des panneaux sur les toits. 320 KWc sont en construction sur des sites publics pour 2016-2017. Des projets de PV flottant ou au sol (installations photovoltaïques) sont également en cours.

Action en direction des entreprises

Cette action est transversale aux deux premières. Un effort est notamment réalisé sur le solaire thermique en direction des hôtels et campings.

La particularité insulaire

Territoire aux ressources limitées et exposé aux effets du changement climatique, l'île doit s'engager à consommer moins de ressources fossiles et produire plus d'énergies renouvelables. **La particularité insulaire permet une grande proximité entre les différents acteurs du territoire. Elle peut jouer un rôle de « laboratoire » de bonnes pratiques**. Un diagnostic de vulnérabilité face au changement climatique est en cours et donnera lieu à des échanges avec les professions concernées.

Dystopie sur un conflit d'eau

(récit fiction inspiré de la rivière Vézère)

En 2030, après plusieurs années de relative sécheresse du fait du changement climatique, le manque d'eau devient extrêmement grave. Cet été fatidique 2030, plus que d'habitude, l'importante sécheresse oblige à déstocker les réserves du plan d'eau de Treignac...

Selon le Code de l'Environnement,

II - La gestion équilibrée doit permettre en priorité de satisfaire les exigences de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable de la population. Elle doit également permettre de satisfaire ou concilier, lors des différents usages, activités ou travaux, les exigences :

1° De la vie biologique du milieu récepteur, et spécialement de la faune piscicole et conchylicole ;
2° De la conservation et du libre écoulement des eaux et de la protection contre les inondations ;
3° De l'agriculture, des pêches et des cultures marines, de la pêche en eau douce, de l'industrie, de la production d'énergie, en particulier pour assurer la sécurité du système électrique, des transports, du tourisme, de la protection des sites, des loisirs et des sports nautiques ainsi que de toutes autres activités humaines légalement exercées.

Dans sa partie amont, la Vézère qui prend sa source sur le plateau des Millevaches, possède trois barrages importants : le barrage de Monceaux la Virolle, le barrage de Treignac, situés entre 500 et 650 mètres d'altitude, et le barrage du Saillant, un peu plus bas. Cette rivière est source de production d'hydro-électricité ; les barrages servent aussi de réserve d'eau, avec un lac principal sur Treignac qui permet d'alimenter en été des débits réservés sur la rivière, pour préserver faune et flore de la sécheresse et assurer des prélèvements destinés à l'alimentation en eau potable. L'eau du lac sert aussi pour l'irrigation, avec des fortes activités de pommiculture ainsi que des activités touristiques sur le plan d'eau de Treignac. La Vézère est aussi une référence en matière de canoë-kayak.

Cet été fatidique 2030, plus que d'habitude, l'importante sécheresse oblige à déstocker les réserves du plan d'eau de Treignac...

Les conséquences annexes sont nombreuses : baignades interdites sur le lac, départ des touristes, méconten-

tement des commerçants. Les hôteliers, aubergistes, tenanciers de bars, loueurs de canoës, guides touristiques sont en faillite. La production hydro-électrique s'effondre. Une rivalité terrible naît entre l'amont et l'aval autour de l'utilisation de cette « eau précieuse » (en particulier un conflit agricole violent entre les « les gens du haut » et ceux « du bas », les plus près du barrage se servant d'abord). Les prélèvements et la raréfaction de la ressource exacerbent les conflits.

Les chaleurs excessives et le manque d'eau sont un grand danger pour la faune et la flore de la rivière. Il s'instaure également une pénurie en eau potable, les communautés de communes ayant fait par le passé le choix de prélever de l'eau sur la rivière et de fermer les captages sur les campagnes (car les stations de traitement ne suffisaient plus à traiter cette eau polluée par les pesticides et les engrais). Les impacts sanitaires, environnementaux et économiques sont insoutenables.

La tension sociale est également maximale, les réactions deviennent de plus en plus violentes et incontrôlables. Des individus, pour libérer l'eau de la retenue, interviennent sur le barrage. Ils créent une faille afin de laisser sortir le précieux liquide pour l'aval… L'État intervient et demande aux CRS de se poster sur l'ensemble des retenues de la Vézère pour en conserver le contrôle.

Utopie littorale (récit fiction)

Contexte : grande attractivité du littoral aquitain, pression immobilière, pression touristique

L'occupation de l'espace par le tourisme limite fortement les activités aquacoles. Les résidences secondaires appartiennent à une population aisée et vieillissante, occupant l'espace au détriment des résidents permanents. L'accès au logement est difficile pour une partie de la population active. **Il y a de violents conflits d'usage entre activités agricoles, économiques et protection de l'environnement, en particulier dans le domaine de l'eau**. La qualité sanitaire de l'eau se dégrade depuis des années en partie du fait des pollutions agricoles. Les apports d'eau douce sont insuffisants du fait de l'irrigation du maïs, du colza, du blé. Les marais littoraux sont menacés. Le changement climatique est en cours et menace de risques de submersion et évènements météorologiques extrêmes.

Participation citoyenne, refondation de la démocratie environnementale

Des lieux d'échanges citoyens dédiés sont établis dans les communes. **Les « Conseils Citoyens Créatifs », les CCC**, s'y réunissent et émettent avis et propositions pris en compte en particulier par les élus. Ils exercent un travail intense de médiation qui a permis de régler bon nombre de conflits. L'éducation des adultes tout au long de la vie s'y pratique. Les expériences réussies sont valorisées. **La mise en place de biens communs se généralise**. Le recours à l'expertise des associations environnementales et leur savoir-faire collectif est systématique. Un accès facilité aux informations pluralistes est instauré, utilisant largement les nouvelles techniques numériques. La concertation est inscrite dans la durée. Ainsi l'**intérêt général se construit collectivement.**

Énergies

Le modèle TEPOS, territoires à énergie positive, a été étendu à l'ensemble des communautés de communes du littoral. Il est fait massivement recours aux énergies marines, hydroliennes, éoliennes, énergie thermique de la mer, ainsi **qu'au monde de la Recherche** concernant les potentialités des océans en matière d'énergie, mais aussi de ressources telles que les algues ou l'aquaculture. Les déplacements doux et collectifs ont été mis en place avec des pistes dédiées.

Urbanisme et habitat

L'innovation en matière d'habitat se développe massivement par des systèmes sur pilotis, des habitats réversibles, modulables, éphémères. Pour des raisons de sécurité en particulier, **la loi Littoral a été renforcée** réduisant la pression foncière et le développement de résidences de tourisme.

Le logement des jeunes actifs est rendu possible au plus près de leur travail.

Préservation de la qualité des eaux littorales : préservation des espaces naturels.

Sont mis en place des systèmes d'adaptation face au changement climatique **en composant avec la nature** et non contre : dépoldérisation, création d'espaces tampons naturels résorbant les incursions marines violentes… **Les marais littoraux** sont partiellement protégés, retournant à l'état naturel par suppression de ce qui reste des endigages dégradés par les incursions marines. Un nouveau type d'agriculture respectueuse des milieux naturels et des animaux d'élevage s'est imposé..

Éducation

Tous les établissements scolaires ont établi des programmes sur la connaissance de la biodiversité locale, le développement soutenable, la culture du risque. Les associations de protection de l'environnement et associations d'éducation à l'environnement sont des partenaires reconnus dans le monde scolaire et les CCC.

Activités économiques et emplois

De très nombreux emplois locaux liés en particulier aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, aux nouvelles ressources marines renouvelables, à l'agriculture de proximité avec circuits courts, à l'éducation et l'accompagnement des projets sont créés. **Un nouveau tourisme responsable s'est établi**. Les vacanciers ont abandonné toute activité utilisant des moteurs thermiques ; ils se tournent davantage, avec émerveillement, vers la découverte de la nature et de la vie des habitants permanents.

L'emploi saisonnier

L'emploi saisonnier est une thématique qui illustre particulièrement bien la question de l'articulation entre des enjeux de diverses natures, mêlant différents acteurs sur un même territoire.

En effet, elle implique de prendre en considération les questions de développement économique, les enjeux d'attractivité touristique, mais aussi les problématiques de la qualité de l'emploi, de la sécurisation des parcours professionnels ou encore de l'offre de service public disponible sur un territoire.

En Nouvelle-Aquitaine, l'emploi saisonnier représente environ 1,2 % de l'emploi salarié total (ETP)[1]. Dans la perspective de l'élaboration du futur Schéma Régional de Développement Touristique et de Loisirs, la Région a lancé une large concertation afin de déterminer collectivement la stratégie touristique régionale pour assurer sa cohérence et son efficacité.

La saisonnalité de l'emploi, qui engendre des fluctuations en raison de la variation des activités – notamment liée au tourisme littoral ou à l'agriculture dans le cas de la Nouvelle-Aquitaine – suppose une réelle organisation. En effet, les problématiques liées à l'emploi saisonnier sont multiples :

- Besoin d'attirer les travailleurs pour assurer l'activité : il s'agit d'une part d'accompagner les entreprises, principalement les plus petites, pour leur permettre d'anticiper leurs besoins et de s'informer sur les différentes formes juridiques d'emplois saisonniers ; et d'autre part de faire le lien entre ces entreprises et les saisonniers eux-mêmes (qui ne connaissent pas nécessairement les territoires et les possibilités d'emplois) via la diffusion des offres.

Dans son rapport « Océan bleu, terre des aquitains, la Section Veille et prospective du CESER ex-Aquitaine alertait déjà sur cette difficulté. Auditionnée par la Section Veille et prospective dans le cadre de son étude "Économie circulaire et emploi", la société Tom d'Aqui implantée dans les Landes avait ainsi révélé ses difficultés à attirer des travailleurs sur son exploitation de production de tomates sous serres. Ceci s'expliquait notamment par la perception des métiers de production agricole sur un territoire majoritairement tourné vers le littoral.

Dans certains territoires, il est également nécessaire d'attirer de manière plus pérenne ces travailleurs pour éviter la désertification (notamment dans les régions agricoles) : si la plupart des saisonniers sont mobiles, certains territoires, principalement les

[1] Insee "Analyses Nouvelle-Aquitaine - n° 42, 2017".

territoires ruraux cherchent à éviter la désertification de leurs communes et développent ainsi des stratégies pour conserver des saisonniers à l'année et leur permettre d'accéder à des emplois plus stables.

- Nécessité de disposer d'une capacité d'accueil et de transports : la saison touristique ne doit pas être un obstacle à l'accueil et à la mobilité des travailleurs saisonniers. Il est donc nécessaire d'organiser une réflexion en amont pour assurer la capacité d'accueil de ces habitants temporaires tout en leur permettant de se loger à des tarifs abordables (principalement pour les stations balnéaires). Il convient également de leur garantir l'accès à des transports publics à destination des zones d'emploi ainsi que de répondre à leurs besoins en matière de services publics (hôpitaux, crèches, voire écoles).

- Enjeu d'organiser une logistique de suivi de ces travailleurs (notamment en matière de formation) : la pratique de l'emploi saisonnier se caractérise par le qualificatif de "temporaire". L'enjeu, pour les branches professionnelles notamment, est de permettre la sécurité de l'emploi. Ceci passe notamment par l'offre de formation qui doit être adaptée au profil particulier de ces travailleurs (intersaison).

Afin de pouvoir mettre en place des dispositifs adaptés aux spécificités de ces travailleurs ainsi qu'à celles des entreprises qui les emploient, l'échelle territoriale s'avère souvent être la plus appropriée. En effet, une connaissance fine des enjeux d'un territoire permet de faire aboutir des initiatives locales ou régionales visant à garantir les meilleures conditions pour assurer le travail saisonnier (exemple : boucles saisonnières entre territoires d'été et territoires d'hiver pour assurer la continuité d'emploi des travailleurs et l'offre de service aux entreprises).

La collaboration entre différents acteurs (acteurs publics, entreprises, associations, etc.) est essentielle.

Pontet-Canet, bio et biodynamique

Entretien avec Jean-Michel Comme, Régisseur et directeur technique du domaine.

Le château Pontet-Canet[1] est un domaine de 120 hectares (dont 81 hectares de vignes) situé à Pauillac en Gironde. Placé en AOC Pauillac, il est classé 5e grand cru dans la classification officielle des vins de Bordeaux de 1855. Le château Pontet-Canet est actuellement le seul domaine parmi les Grands Crus Classés du Médoc à être certifié agriculture bio et de surcroît agriculture biodynamique. *«Je veux faire des vins qui procurent de l'émotion»*, aime à dire Alfred Tesseron, l'actuel propriétaire du domaine.

Propriétaire d'un petit domaine familial en appellation Sainte Foy Bordeaux (Le Champ des Treilles), régisseur du domaine Pontet-Canet, Jean-Michel Comme cultive ses vignes en biodynamie depuis 2000. Il s'agit d'un projet de bonnes pratiques écologiques associant agriculture biologique, énergie et volonté d'autarcie. La préoccupation principale est l'excellence de la qualité du vin.

«Nous avons été les premiers à convertir le vignoble en bio et biodynamie à partir de 2004 et la totalité en 2005 ; personne à Bordeaux ne pensait cela possible. Actuellement, nous sommes encore le seul grand cru du Médoc à avoir des vins certifiés biodynamiques. Les premiers autres vins bios arrivent, mais ne sont pas encore sur le marché.

Notre philosophie est globale autour de la pratique biodynamique qui reste le cœur de notre activité. C'est pour cela que la géothermie doit être intégrée dans ce raisonnement plus large qui s'est dessiné autour de la biodynamie. Évidemment, nous sommes une entreprise commerciale, mais notre but premier n'est pas de valoriser notre image par nos pratiques, mais de valoriser la qualité du vin avant tout ; ce qui nous permet éventuellement de le vendre plus cher et donc d'avoir plus de moyens pour aller plus loin.

Dans le vignoble, la biodynamie nous permet d'accompagner chaque cep pour le rendre plus résistant aux maladies et l'aider à produire des raisins et donc des vins de meilleure qualité. Tout cela est fait dans l'intérêt de la nature puisque nous n'utilisons que des produits naturels. Au niveau des maladies, la biodynamie s'apparente un peu à la médecine chinoise qui s'intéresse au patient pour essayer de comprendre pourquoi il est malade et pas forcément à la maladie qui n'est qu'une conséquence d'un "déséquilibre" chez le patient. (...)

Actuellement, nous cultivons 50 % du domaine avec les chevaux de trait dans le but de ne plus compacter les sols. La construction des écuries doit nous permettre de terminer notre projet en doublant le nombre d'ha concernés et le nombre de chevaux. La première idée de la biodynamie est avant tout l'autarcie

[1] Le domaine appartient depuis 1975 à la famille Tesseron, originaire du Cognac. Elle l'a racheté à la famille Cruse qui a géré la propriété pendant 110 ans, succédant en 1865 à la famille de Pontet installée depuis le XVIIIe siècle.

de la ferme agricole qui est capable de se passer de l'extérieur. Les vaches produisent du fumier qui fume les terres. Le blé permet de nourrir les animaux et la paille sert à produire le fumier…

Les actions telles que la géothermie sont le résultat d'une vision éthique de notre relation avec la nature, les hommes, le patrimoine (…). C'est avant tout un devoir moral. Nous avons des tailleurs de pierre, peintres, menuisiers, mécaniciens en interne pour mettre en valeur le patrimoine. Par exemple, le menuisier n'utilise pas de bois exotique pour des raisons éthiques, car son utilisation pille le tiers-monde. Nous avons voulu extrapoler cette dimension d'autarcie à la préoccupation énergétique, avec l'envie d'économiser au maximum l'énergie dépensée dans notre activité. Mais la boucle ne sera vraiment bouclée que le jour où nous produirons nous-mêmes l'énergie que nous dépensons sur place, sans vendre et acheter l'électricité à l'extérieur. C'est la deuxième phase du projet qui arrivera dans les années futures lorsque la technologie aura évolué.

La propriété est à l'origine de ce projet avec l'aide de l'architecte Massie (Agence de l'Arsenal Bordeaux). Il a demandé à l'entreprise Enerbat de mener à bien l'étude préalable. Cela concerne l'ensemble du site Pontet-Canet, y compris l'existant, les chais et cuviers, les hébergements de saisonniers, les logements de fonction de salariés.»

Le point de vue de l'ADEME

L'ADEME a accordé en avril 2016 une subvention de 429 000 euros (37,5 % de la dépense éligible) au château Pontet-Canet pour son projet de géothermie sur sondes, qui doit aboutir en septembre 2017. Le projet correspond à un besoin de maintien en température des installations de production et de stockage vinicoles, impliquant la fourniture de chaleur l'hiver et de froid l'été. Une fois les consommations électriques déduites, l'installation fournira 54 tonnes équivalent pétrole (TeP) d'énergie renouvelable par an en mode chauffage, et 22 TeP par an en mode froid.

Dans le cas de Pontet-Canet, la production en mode chauffage correspond à 229 tonnes équivalent CO2 évitées par an.

L'analyse technique et économique de ce projet incite l'ADEME à penser qu'il s'agit d'une opération intéressante en soi, mais également susceptible de constituer un pilote pour un développement plus large dans les exploitations vinicoles.

Une approche du bien-vivre sur les territoires

Extraits de l'étude ScénEnvi issue de prospectives internationales portant sur l'environnement (2030, 2050, 2100) par le groupement de chercheurs All'Envi (Alliance de recherche pour l'Environnement).

Les scénarios du déclin

Chaos :
Les réactions s'avèrent trop tardives et peu efficaces pour résoudre les problèmes. Les maux s'enchaînent dans une sorte de fatalité : défiance collective et individuelle, instabilité, pénurie et compétition d'accès aux ressources, pauvreté, violence…

Repli :
Les difficultés économiques, la compétition pour les ressources et les migrations exacerbent les conflits. Les territoires se replient sur eux-mêmes. Les élites protègent leurs intérêts tandis que le chômage et les inégalités s'accroissent, pouvant aller jusqu'au conflit.

Fragmentation :
Les égoïsmes individuels, collectifs et nationaux conduisent à un monde éclaté, avec peu de liens entre les États. Ce nouvel équilibre inégalitaire est suffisamment contrôlé et accepté pour durer.

Les scénarios sans priorité à l'environnement

Inaction :
Dans un contexte de prolongation des tendances en cours et d'absence de réaction, les territoires subissent des dégradations importantes, mettant en danger le devenir des sociétés humaines.

Croissance à tout prix :
La croissance économique se fait au détriment des citoyens impuissants, elle s'accompagne d'une hausse des inégalités et des tensions sociales. Le monde est gouverné par les lobbys d'entreprises (1e variante), par un État dirigiste (2e variante), ou par le pouvoir technologique (3e variante).

Priorité aux dimensions sociales :
Ce scénario mise sur le social, en complément du développement économique ou en réaction à des situations économiques difficiles, et tend à laisser de côté les préoccupations environnementales.

Les scénarios avec priorités à l'environnement

Réaction :

La prise de conscience des urgences contraint à l'action. Une coopération générale s'instaure, comprise par tous comme une nécessité : coopération internationale, partenariats avec les collectivités régionales, mobilisation des entreprises, soutien aux initiatives citoyennes locales…

Local :

Les citoyens trouvent localement les capacités d'adaptation au changement climatique en se réappropriant leurs territoires et leurs savoir-faire. Ils construisent une société résiliente conciliant recherche du bien-être matériel, équité sociale et respect de l'environnement.

Croissance verte :

Le développement durable est vu comme l'opportunité économique du 21e siècle. Une gouvernance mondiale est mise place, avec une forte mobilisation des connaissances et des technologies. La société consent à cette gouvernance qui lui apporte confort et croissance.

Pro-action :

Une régulation pro-active est mise en place. La rupture est obtenue : la courbe du bien-être est découplée de celle de la consommation. Les dynamiques d'anticipation permettent de réduire l'ampleur des problèmes environnementaux et de stimuler des solidarités entre acteurs.

Synergies positives :

La société s'oriente vers des comportements plus sobres, solidaires et équitables. La durabilité et la réduction des inégalités prennent le pas sur la seule croissance économique. Des politiques incitatives sont mises en place, portées par des institutions ayant recouvré la confiance des citoyens.

On observe dans cette multiplicité de trajectoires une prégnance et un renforcement des risques environnementaux. L'environnement constitue rarement le moteur principal. Cependant, les scénarios à priorité environnementale n'ont pas toujours des impacts positifs : la priorité environnementale est nécessaire, mais pas suffisante pour assurer un bien-vivre ensemble. L'articulation avec la gouvernance, l'économique, le social, est indispensable.

Pourquoi et comment mesurer la qualité de vie ?

Au-delà du PIB, le concept de qualité de vie vise à saisir «ce qui compte vraiment aux yeux des habitants». La mobilisation statistique de ce concept permet de renouveler l'exercice de diagnostic des territoires. Cela en fait aussi un indicateur susceptible d'aider les acteurs publics à orienter leurs politiques au bénéfice des populations dans les territoires.

Pour relever le défi de mesurer la qualité de vie, l'Insee privilégie une approche **multidimensionnelle à un niveau territorial fin**. La qualité de vie dans les territoires a été mesurée à travers **27 indicateurs recouvrant treize dimensions** à l'échelle des **2 677 territoires de vie** (voir fiche 3 sur les zonages) de France métropolitaine. Le caractère multidimensionnel de l'indicateur vise à restituer la complexité de la notion de qualité de vie sans la réduire à des scores et des palmarès de territoires. Le calcul au niveau territorial fin permet d'observer les individus dans le territoire de leur vie quotidienne, le plus petit sur lequel ils ont accès aux équipements et services les plus courants.

Les 13 dimensions : accessibilité aux équipements, culture-sports-loisirs-vie associative, éducation, égalité femmes-hommes, emploi-travail, environnement, équilibre travail-vie privée, logement, relations sociales, revenus, santé, transports, vie citoyenne.

LA QUALITÉ DE VIE DANS LES TERRITOIRES EN FRANCE ET ALPC

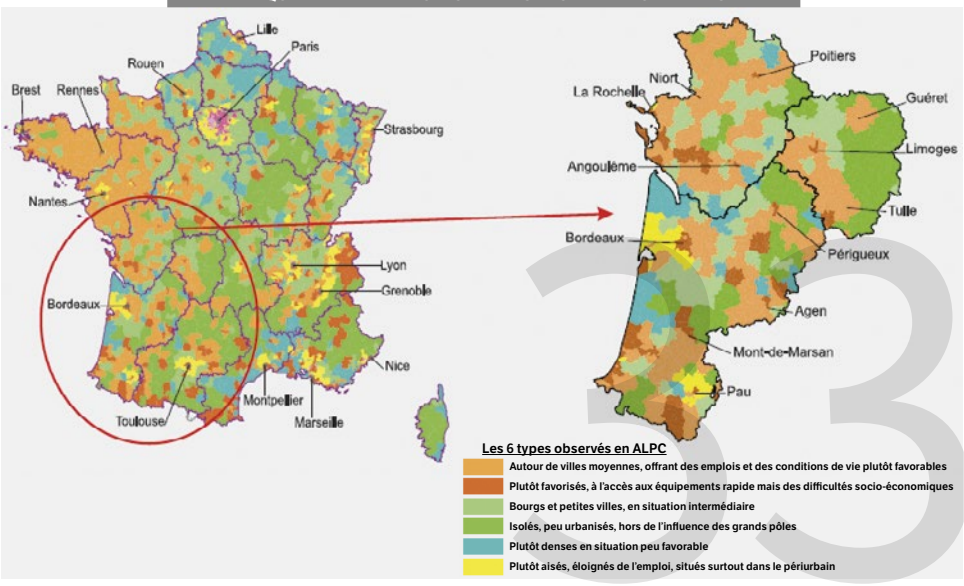

Source carte : "Une approche de la qualité de vie dans les territoires" - Insee Première n° 1519".

À la recherche de la qualité de vie en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes" - Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n°26 ; Séminaire "La qualité de vie des habitants dans les territoires : mesures, usages et politiques publiques".

Suite à ces travaux, une étude nationale intitulée «Une approche de la qualité de vie dans les territoires» a été publiée et suivie d'études régionales. **La Nouvelle-Aquitaine**, plus vaste région de France (84 000 km²) et quatrième plus peuplée (5,8 millions d'habitants), affiche une grande variabilité de types de qualité de vie. Toutefois, quatre habitants sur dix résident dans des territoires «autour de villes moyennes offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables», type de qualité de vie typique de l'ouest de la France.

Pour aller plus finement dans l'analyse des territoires, cette typologie peut être utilisée dans le cadre de diagnostics de territoires de projet, notamment en évolution pour contribuer à évaluer les politiques publiques locales.

Néanmoins, il faut garder à l'esprit ces réserves : la qualité de vie reste un concept subjectif difficile à appréhender statistiquement ; le type de qualité de vie identifié dans la typologie reflète une condition de vie «moyenne» des ménages du territoire et non la vie de tous les habitants dans leur diversité ; enfin la vision fournie est tributaire des indicateurs disponibles au niveau des territoires.

Les marais communaux du Marais poitevin

Les communs désignent l'activité des communautés qui s'organisent et se régulent pour protéger et faire fructifier des ressources matérielles ou immatérielles, en marge des régimes de propriété publique ou privée[1].

Zones urbaines transformées en jardins partagés, savoirs versés dans l'encyclopédie Wikipedia par des millions d'internautes, logiciels libres, science ouverte, pédibus scolaires, système d'irrigation agricole partagé, semences libres, contenus éducatifs ouverts, échanges de savoirs, justice participative... Les initiatives qui inventent des manières créatives et solidaires de générer, gérer et partager des ressources fleurissent et apparaissent comme sources d'alternatives. **Il existe un modèle ancien de communs en France, les « communaux », tels que ceux du Marais poitevin.**

En France, les pâturages et forêts relevant de l'autorité municipale constituent le plus souvent une partie du domaine privé communal. Ces milieux gratuitement exploitables faisaient généralement partie des terres les moins riches de la commune (mares, fossés ou étangs pour abreuver les animaux). Or les sols pauvres sont aussi les plus riches en biodiversité. Ces sols naturellement fragiles ont souvent été surexploités, se transformant en friches et landes pauvres, conservant néanmoins souvent un fort potentiel de biodiversité. Cette surexploitation a été remise en cause par les travaux récents de l'économiste américaine Elinor Ostrom, prix Nobel en 2009, révélant au contraire que la gestion traditionnelle des communaux s'avère en général prudente et efficiente.

Extrait d'une note de Dominique Giret, Directeur technique du Service Agriculture Environnement du Parc Naturel Régional du Marais poitevin.

Le Marais poitevin avec une superficie de près de 100 000 Hectares est la plus vaste zone humide de la façade atlantique française (...). Fruit du travail combiné de l'homme et de la nature, c'est un agroécosystème au cœur duquel les usages se conjuguent finement à leur environnement pour construire un éco-complexe tout à fait original, d'une grande richesse, mais également d'une certaine fragilité. **Au cœur de cet agroécosystème figurent les communaux.** Créées entre les Xe et XIIe siècles, lors des premières opérations d'aménagement, ces grandes prairies humides, atteignant jusqu'à 300 ha d'un seul tenant, furent d'abord mises à disposition des habitants les plus pauvres, par les abbayes et les seigneuries, pour chasser,

[1] « Le temps des communs », festival francophone des communs, octobre 2015.

pêcher, cueillir des champignons, ou encore faire pacager les animaux. Elles deviennent propriétés des communes, pour la plupart, au moment de la Révolution française, d'où leur nom.

Aujourd'hui, alors que de nombreux communaux ont été mis en culture, subsistent 17 communaux exploités en pâturage collectif, couvrant une superficie totale d'environ 1800 Ha. Ce mode de gestion consiste à accueillir des animaux d'élevage, en l'occurrence des bovins et des équins, appartenant à différents propriétaires et à les laisser paître librement du printemps à l'automne, à l'instar des estives de montagne. (...)

Depuis les années 80, le Parc du Marais poitevin s'est impliqué pour la sauvegarde des communaux, aux côtes de multiples acteurs, tels que les communes, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le WWF et bien d'autres partenaires.

Les communaux présentent un intérêt patrimonial, au sens de l'histoire dont ils témoignent. Ils jouent un rôle hydrologique par leur capacité à tamponner les crues et à constituer des réserves hydriques. Ils accueillent une large biodiversité, en particulier floristique et ornithologique. Ils sont en outre support d'activité économique, en contribuant au soutien de l'élevage par la mise à disposition d'une ressource fourragère de qualité.

Au plan social, ils constituent un modèle original de gouvernance partagée entre les collectivités, au premier rang desquelles les communes, les éleveurs, les chasseurs, les pêcheurs, les associations, les habitants...

S'ils constituent une relique des usages et traditions locales, les communaux ouvrent également des perspectives d'avenir intéressantes en termes de gestion agroécologique de la zone humide.

Sans envisager développer à grande échelle ce type de modèle, il ne serait pas inopportun de s'en inspirer, le cas échéant, pour une gestion fine et collective d'espaces sensibles.

L'action du PNR en faveur des communaux du Marais poitevin :
https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/

« Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » en Mauléonnais (79)

Entretien avec Bernard Arru, initiateur du projet et fondateur des Ateliers du Bocage.

Fondée en 1992, l'entreprise d'insertion des Ateliers du Bocage[1] (79) est l'une des références françaises en matière d'économie circulaire et d'insertion par l'économie. Ce même territoire du Bocage bressuirais (plus précisément Mauléon) accueille depuis début 2017 l'une des 10 expérimentations « Territoire zéro chômeur de longue durée», dont les résultats pourraient révolutionner le traitement du chômage en France.

« C'est le scoutisme (...) qui m'a permis de faire une rencontre déterminante pour la suite de mon parcours, avec "La cité des cloches", association créée par le Père Sylvain à Cersay (79) (...). Après ma formation supérieure (...), j'ai renoué le contact avec cette association et eu le coup de foudre pour la dimension alternative et sociale de son projet (...). J'ai créé une première communauté du même type au Peu du Pin. Cette communauté accueillant de plus en plus de personnes (handicapés, routards, "accidentés de la vie", en marge de la société...), nous l'avons transformée en communauté Emmaüs-Peupins (1983). L'essentiel de nos ressources provenait de la mise en commun des pensions des handicapés, de la récupération, du recyclage, du troc, de la vente de bric-à-brac, du jardinage bio...

À l'orée des années 90, la communauté comptait 60 compagnons. De plus en plus, nous étions confrontés au problème du chômage : nous avons alors créé une structure d'insertion. ***Les choses se sont faites sans intellectualiser, on s'est contenté de répondre aux événements. Les Ateliers du Bocage sont nés en 1992, comme entreprise d'insertion sous forme associative****. Elle fut l'une des pionnières des structures d'insertion du mouvement Emmaüs. L'aventure Emmaüs m'a ensuite permis de rencontrer de nombreuses personnes (...). En particulier Patrick Valentin, qui a conçu le projet "Territoire zéro chômeur" (...) Il était confronté à une grande frustration dans sa démarche d'insertion : la société ne veut pas des gens les plus faibles, on ne peut réinsérer réellement que les plus forts !* ***C'est là que le projet "Territoire zéro chômeur" apporte une réponse : ce n'est pas un pansement provisoire, mais une solution pérenne et exhaustive au problème du chômage. Une telle solution n'est possible que si on la met en œuvre à l'échelle d'un territoire (...).***

Le principe fondateur : les chômeurs veulent travailler, contrairement à ce que certains pensent. Du travail, il y en a sur un territoire (...). De l'argent

[1] Société coopérative d'intérêt collectif depuis 2014, appartenant à la branche « économie solidaire et insertion » d'Emmaüs France, les Ateliers du Bocage ont développé une grande activité dans le domaine de l'économie circulaire, tout en poursuivant ses missions d'insertion socioprofessionnelle. L'entreprise a compté jusqu'à 200 emplois. http://ateliers-du-bocage.fr/

aussi (RSA, allocations chômage...), il faut l'utiliser pour redonner de la dignité par un travail en CDI. Cette idée, Patrick Valentin l'a eue il y a 20 ans et l'a expérimentée dans une commune du Maine-et-Loire. Mais le Préfet de l'époque lui a interdit d'utiliser ainsi l'argent des revenus sociaux. En 2003 est votée une loi organique permettant l'expérimentation dans les territoires : elle donnera le fondement juridique à l'existence de ce type de projet. En 2013, Patrick Valentin rencontre le mouvement ATD-Quart Monde, qui a pris conscience que le chômage est le problème majeur à résoudre pour lutter contre la misère. S'en suit une mobilisation au Parlement, grâce en particulier à deux députés socialistes, Laurent Grandguillaume et Jean Grellier (...). La loi est votée fin février 2016 à l'unanimité de l'Assemblée nationale et du Sénat.

L'expérience commence début 2017, préparée soigneusement depuis deux ans grâce en particulier à la Maison de l'emploi du Bocage bressuirais (...) ***Toute une dynamique s'est créée, mobilisant des entreprises, des associations (...) : la réussite d'un tel projet nécessite un consensus territorial****. Alors que je suis dans le groupe dit d'opposition à Mauléon, le Maire a eu l'intelligence de porter ce projet que j'avais initié (...).*
Début 2017, 16 salariés ont été embauchés ; aujourd'hui, ils sont une trentaine. ***L'objectif est très ambitieux : recruter tous les chômeurs de plus d'un an inscrits sur le territoire du Mauléonnais (environ 8 000 habitants)****. Tous les travaux utiles à la société, qui répondent à un besoin et sont non concurrentiels, sont proposés : nettoyage, collecte sélective, recyclage, services à la personne, services aux entreprises qui n'étaient pas exercées jusqu'à présent... L'ESIAM (Entreprise Solidaire d'Initiatives et d'Actions Mauléonnaise) est une entreprise à but d'emploi sous forme associative. À ses côtés, un comité local rassemble des élus et représentants de la vie sociale et économique du territoire, présidé par le Maire, garant du projet (...).*

L'objectif final est de supprimer la privation d'emploi, de montrer qu'une telle solution ne coûte pas plus cher que le chômage. ***On s'aperçoit que c'est quelque chose qui fédère le territoire, c'est assez révolutionnaire****. Du scepticisme du départ (c'est une "utopie", disaient la plupart des responsables locaux), on est passé à un autre stade : les services municipaux trouvent des activités chaque jour. Quand un commerce ferme (...), l'entreprise reprend l'activité (...).* ***Ça contribue à donner de la cohésion au territoire, ça devient central : il faut s'appuyer sur les forces vives du territoire****. Pour ma part, j'étais plutôt méfiant du monde des entreprises et des élus, et je découvre qu'on ne peut pas faire de tels projets sans rassembler le plus grand nombre. »*

Le dispositif expérimental TAPAJ

(Travail Alternatif Payé à la Journée)

Entretien avec Jean-Hugues Morales, Coordinateur du dispositif - http://www.tapaj.org/

Le dispositif TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée) a été créé en 2012 à destination des 18-25 ans vivant dans la rue. Il propose une approche globale de la prise en charge : par l'intermédiaire de la mobilisation par le travail, il permet à ce public de se diriger progressivement vers une démarche de soins, d'insertion professionnelle, de logement, etc.

Face à l'augmentation massive du public jeune en errance à Bordeaux dans les années 1990-2000 (on compte aujourd'hui 150 jeunes en errance sur Bordeaux, 300 si on inclut les jeunes en itinérance) et aux limites des outils alors proposés (arrêtés anti-mendicité), une prise de conscience de la nécessité de repenser la prise en charge de ces publics a émergé.

La création de la Halle des arts de la rue à Bordeaux, pour attirer les publics qui ne se rendent pas dans des structures traditionnelles par l'intermédiaire des arts de rue (support à la relation, création d'une accroche), a constitué une première piste. **La découverte de dispositifs de prise en charge développés à Montréal, plus attentifs aux éléments constitutifs de la vie des jeunes dans la rue (animaux, couple…), a joué un rôle essentiel dans la conception du projet TAPAJ.**

TAPAJ tente de répondre à la question de l'insertion professionnelle des 18-25 ans, en l'absence de dispositif d'accompagnement ou d'aide sociale de ce public jeune. Le projet s'appuie par ailleurs sur le constat selon lequel l'insertion professionnelle traditionnelle n'est pas en capacité de prendre en charge les jeunes vivant dans la rue, suite à l'échec de plusieurs partenariats avec des chantiers d'insertion (niveau de contractualisation trop élevé, pas de prise en compte du rapport à l'intime et des habitudes de vie)…

Le dispositif TAPAJ propose une valorisation par le travail à partir d'une expérience immédiate. Un travail de rue permet d'identifier des jeunes et de leur proposer la démarche. Le travail est payé directement à la fin des heures de travail (40 euros pour 4 h). Les marqueurs du monde de l'emploi sont conservés, mais des outils de facilitation sont mis en place : chèque échangé en liquide à la Poste, possibilité de travailler sans pièce d'identité (attestation de perte de carte d'identité faisant foi pendant 3 mois)… **Cette première phase permet de répondre à l'urgence du quotidien, dans le court terme. Pour certains, elle pose également les jalons d'un**

engagement sur une temporalité plus longue et d'une démarche d'orientation. Ceci peut même ouvrir sur une troisième phase de contractualisation directe avec les entreprises sous forme de CDD.

Depuis 2012, on compte 45 % de sorties positives (réinsertion professionnelle au sens de la DIRECCTE). À Bordeaux, 40 jeunes ont utilisé le dispositif (sur 150 jeunes environ vivant dans la rue), 15 à 20 d'entre eux sont sortis positivement. En 2015, 2400 heures de travail ont été effectuées via le dispositif. En 2016, ce chiffre s'élevait à 3500 heures, avec 10 partenaires différents.

Le modèle fonctionne grâce au partenariat avec de grandes entreprises nationales qui disposent d'une capacité de réponses larges et plurielles et souhaitent développer leur démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), ainsi qu'avec des collectivités territoriales, des fondations, des bailleurs… Le dispositif est autosuffisant, le financement s'effectue via les partenariats.

TAPAJ propose une nouvelle relation au temps et à la personne. La Mission interministérielle de 2014 a intégré le dispositif aux actions innovantes en essaimage sur le territoire national. Une structure nationale a été créée (TAPAJ France), elle était implantée dans 13 villes en 2016. Une expérimentation dans les quartiers prioritaires, auprès de personnes sans emploi ni formation, mais ne vivant pas forcément à la rue, est en cours à Toulouse et à Marseille. La question de la déradicalisation pourrait être intégrée à la réflexion.

Le développement économique « transfilières »

Le «transfilières» est déjà une réalité. De nombreux travaux sont menés collectivement par les pôles ou clusters Aéronautique, Optique/Laser, Santé, Agriculture, Bois... **Le transfilières constitue une opportunité en termes d'innovation et d'accès à de nouveaux marchés :** certains domaines se créent ou se développent en exploitant les usages permis par la technologie d'une autre filière. C'est le cas dans les métiers de la sécurité, où les drones ont apporté en Région des applications concrètes pour les surveillances des forêts et la viticulture. De même, la filière transverse et prometteuse de la Silver Economie trouve dans les compétences biologiques, numériques ou encore aéronautiques, la majeure partie des technologies nécessaires au suivi et au traitement médical des seniors isolés (capteurs, transmissions de données...). La filière «Numérique/TIC», de par sa transversalité (conception de logiciels, création de site internet, transmission et stockage de données...), est souvent à l'origine de projets communs entre filières.

Ces exemples restent pour la plupart limités autour de zones d'activités importantes où se côtoient des industries, des formations et de la recherche universitaire, dans une proximité favorable à l'échange, la créativité et l'innovation. **Mais « faire territoire » ne peut se limiter à quelques grands centres d'envergure : il invite à imaginer d'autres réussites collaboratives qui, à partir d'un savoir-faire, d'une particularité géographique ou historique, permettent de créer une activité économique allant bien au-delà de l'élément initial déclencheur.**

La région abrite quelques exemples de développement de filières porteuses d'un dynamisme économique pour leur territoire.
Par exemple, Angoulême n'est plus seulement synonyme du Festival de la BD, où se remet chaque année le prix du dessinateur de l'année. Il s'est créé depuis une véritable activité économique autour des images et de leur traitement numérique, avec une école d'ingénieurs associée dans le domaine.
De même profitant de son statut de berceau du surf en Europe avec des spots réputés, la côte atlantique d'Hossegor à Hendaye a vu se développer une activité économique importante qui, de la recherche autour des améliorations techniques à la création de lignes de vêtements, va bien au-delà du simple accueil de touristes-surfers.
Le Pôle « cuir » dans le Périgord Vert est un autre exemple de filière développée sur un territoire a priori isolé de tout grand centre. Une filière d'excellence a pu se développer sur un territoire rural

grâce à la vision d'un industriel, qui a compris que la relance de la tannerie de Saint Pardoux-la-Rivière et l'implantation de son site de production à proximité (activité haut de gamme de selles en cuir, à Nontron) lui permettraient de créer dans un périmètre restreint une filière intégrée (proximité de la matière première disponible).

Ces filières organisent la coopération d'acteurs, créant ainsi des écosystèmes favorables au développement local, voire international.

La collaboration avec d'autres filières s'impose parfois aux acteurs du territoire pour innover ou pour répondre à une problématique de terrain. Le développement de l'économie circulaire entre dans cette logique de coopération entre secteurs d'activités (exemple : utilisation de résidus agricoles pour la création de cosmétiques). **Le croisement de savoir-faire, l'échange et la collaboration entre acteurs peuvent constituer une opportunité pour favoriser le développement de territoires en perte de dynamisme** en prenant appui sur des activités locales et en les revisitant.

Quel que soit le contexte, ceci nécessite de casser l'isolement, de partager, d'échanger, d'accepter de s'éloigner du cœur métier que l'on maîtrise pour aller un peu vers l'inconnu… mais plus tout seul !

Pour aller encore plus loin :

voir le rapport de la Section Veille et prospective « État des lieux et potentiel de développement d'une approche économique "transfilières" sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine », en réponse à une saisine de l'Observatoire des Mutations Économiques en Nouvelle-Aquitaine (publication : décembre 2017).

La Seconde École (récit fiction)

En 2022, le pôle de compétitivité TECHSPACE Valley, bassin aéronautique et spatial majeur du Sud-Ouest comptant 130000 emplois, 13000 étudiants et 8500 chercheurs, patine.

Le développement généré par le pôle poursuit sa croissance, certes, la LGV apporte son flux de voyageurs à une vitesse aussi rapide que l'avion, mais le moteur de développement n'y est plus. Il a fonctionné pendant plus de 50 ans autour d'un travail passionné et passionnant de plus de 1000 projets en R&D, d'évènements scientifiques majeurs, de compréhension des algorithmes les plus farfelus et les plus complexes du monde. **Mais la croissance ne se travaille plus sur ces concepts.**

Les inventions avaient été si nombreuses, si puissantes, si scientifiques, qu'on avait cru infinie cette chaîne de créativité. Mais voilà qu'en pleine puissance, une panne généralisée grippe la machine. **Inventer quoi, puisque toute la connaissance scientifique était en chantier ?** « Matcher » quoi, puisque tout était déjà « dealé » ? Il aurait bien fallu compléter le « techno push » par du « market pull », ajuster ici et là quelques programmes collaboratifs, coller deux ou trois thésards de plus en manque de sujets… **Mais l'essentiel était fait**. On avait construit des inter-algorithmes, des inter-clusters, des transfilières… Des diversifications sur le sécuritaire, la santé, le bancaire, l'optique, le chimique, le végétal… Même l'algobiorithme était né, qui permettait de penser les structurations biotechniques des vallées pastorales et de remplacer les barrières physiques par des clôtures virtuelles pour ne pas abimer les peaux des animaux d'élevage. **Tout était fait.**

En 2022, la composition du nouveau gouvernement vient d'être connue. Tous les candidats remettent annuellement à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique leur déclaration de patrimoine. L'historien Pierre Rosanvallon, auteur du livre *Le Bon gouvernement*, avait averti en 2017 : « *Ce qui mine la politique, c'est la défiance. Il faut donc construire de la confiance. (…) La confiance, c'est l'hypothèse que l'on peut faire sur le comportement futur d'une personne* ».

TECHSPACE Valley doit faire confiance à sa capacité en devenir, mais comment ? **La question de la fin de vie des organisations se pose-t-elle comme celle des produits ?** Comment, après avoir été le chantre de la créativité, dépérir ainsi ? Où aller chercher du développement, de la croissance ?

Les meilleurs chercheurs sont appelés en renfort au chevet de la créativité. Depuis 2019, seul un nouveau projet de R&D labellisé par le pôle avait été sélectionné par le FUI 23. Autrefois, il

réalisait chaque année une nouvelle performance en nombre de projets retenus. La panne complète… **Pourtant, la Région Nouvelle-Aquitaine, fortement soutenue par la réflexion de son Conseil Économique Social et Environnemental, volait depuis la mise en œuvre de son SRADDET de succès en succès**, développant intelligemment son territoire dans des espaces intégrés, mettant en réseau villes et campagnes, rénovant ses petites villes, valorisant ses terroirs au plus haut de leur excellence artisanale et agricole. Que se passait-il donc dans la communauté scientifique ?

La conception de la culture dans le modèle ouvert de la Convention de Faro portant haut le dialogue et les échanges culturels obligent les sciences et les humanités à se rencontrer et à débattre. **Tout au long de l'année 2022, la Nouvelle-Aquitaine programme un ensemble d'événements scientifiques et artistiques célébrant et questionnant la recherche en sciences sociales et ses propres algorithmes**. Une brèche lumineuse redémarre une haute période de créativité où projets et brevets naissent de la conjugaison des sciences sociales et techniques. **La Seconde École des Hautes Études en Sciences Sociales est créée** juste à côté de l'école polytechnique, où le LABRI côtoierait le laboratoire d'Histoire anthropologique du second millénaire. Ce terreau scientifique se confronterait à l'expérimentation sociale, quand le terreau social s'initierait aux algorithmes. **L'espace disponible accueillerait l'École des Hautes Études Algorithmiques en Sciences Sociales, l'EHEASS, l'autre école. Et fort d'une jeune Présidente de Région née en 2000, soutenue par un CESER enthousiaste considéré comme la « Chambre d'échos sociétaux du futur », la première pierre de l'EHEASS était posée en janvier 2023.**

Aujourd'hui en 2035, on voit parcourir les couloirs de l'EHEASS des praticiens de l'Histoire, des spécialistes matériaux, des anthropologues développant des théories d'usages des télécommunications et des projets mariant l'optique et la sociologie… **L'École contribue au croisement des sciences cognitives et de la philosophie, de la poésie et des mathématiques, des interactions Homme pensant/système intelligent, de la psychologie et des sciences des fluides**, et à l'institutionnalisation d'une nouvelle tradition économique couronnée de plusieurs brevets mondiaux. L'EHEASS enseigne en cinq langues, dont une langue dite morte, développe un potentiel de 5 000 étudiants, dont 550 thèses, et 220 projets de recherche internationale, et développe avec TECHSPACE Valley des cursus mixtes.

La réussite complète… qui permet aujourd'hui à la Région de confier à la société civile le pilotage de sa compétence économique.

La Maison de l'emploi du Bocage bressuirais

Entretien avec Pierre-Yves Marolleau, 1er Vice-Président de la Maison de l'emploi[1].

En Nouvelle-Aquitaine, le Bocage bressuirais est l'un des bassins d'emploi au taux de chômage le plus faible. Pourtant, ce territoire a connu dans les dix dernières années des sinistres économiques importants (en particulier la disparition de l'entreprise Heuliez à Cerizay qui a compté jusqu'à 3000 emplois). Qu'est-ce qui explique la résilience de ce territoire? De nombreux ingrédients, que l'on retrouve dans les territoires voisins du Nord-Vendée ou du Choletais : main d'œuvre de qualité attachée à son pays, entreprises familiales, culture du travail bien fait… L'accompagnement public a également été déterminant. La Maison de l'emploi (MDE) a notamment joué un rôle exemplaire par la qualité du dialogue social territorial qu'elle n'a cessé de promouvoir et de mettre en œuvre.

HIER

Quel a été le fait générateur, l'origine, l'élément déclencheur du projet ?

«L'idée, portée au départ dans les années 2000 par l'ancien Président du Pays du Bocage bressuirais, Henri Papin, était de regrouper dans une seule entité toutes les structures intéressées par la question de l'emploi et de la formation. Ce fut l'une des premières "Maison de l'emploi" labellisées en France. En 2009, cette structure s'est élargie en intégrant la Mission locale, pour donner une totale cohérence à l'ensemble.

Qu'est-ce qui fait le succès d'une telle structure ?

Je crois que c'est d'abord la ***rencontre de gens qui viennent d'horizons différents*** *: la Maison de l'emploi comprend 4 collèges qui assument tour à tour la Présidence : les élus, les entreprises, les représentants des salariés, l'économie sociale et solidaire, auxquels s'ajoute le collège du service public de l'emploi (DIRECCTE et Pôle emploi). On travaille ensemble sur des projets communs,* ***on ne part pas forcément avec les mêmes idées, mais on arrive à se retrouver et à s'apercevoir que nos objectifs sont semblables*** *surtout quand il s'agit des jeunes, de la recherche de travail et de la formation. Dans le Bocage, on manque parfois de gens formés (jeunes et moins jeunes) ; il nous faut travailler ensemble à résoudre ce problème. (…)*

Dans le projet "Territoire zéro chômeur", elle a joué un rôle primordial*. À partir de 2013, après une réunion avec Patrick Valentin ("l'inventeur" du projet) et Bernard Arru (l'initiateur local), mon prédécesseur Maire de Mauléon a souhaité qu'une étude soit conduite par la MDE. Quand je suis devenu Maire en 2014, avec Bernard Arru en tant que responsable de "l'opposition" (il avait été élu sur une autre liste, mais nous travaillons en bonne intelligence), nous avons poursuivi cette collaboration*

[1] Également ancien Président de la Maison de l'emploi (de 2013 à 2015) et représentant du Collège des élus (en tant que Maire de Mauléon, et 1er Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Bocage bressuirais).

avec la MDE qui a mené toutes les études nécessaires au projet. Il a fallu trouver des financements, convaincre le Collège des employeurs - pas très chaud au départ, il craignait des problèmes de concurrence -, mais après explication le CA de la MDE a voté à l'unanimité l'engagement dans ce projet. L'équipe de la MDE a fait un travail considérable en recevant tous les demandeurs d'emploi du territoire ; les entretiens ont duré souvent plus de deux heures, ces personnes avaient besoin de parler. La MDE a continué à s'impliquer dans le projet, elle gère tous les aspects administratifs du Comité local que je préside.

Qu'est-ce qui "fait territoire" dans ce projet ?

Le fait que la MDE regroupe les représentants des différentes catégories d'acteurs du territoire. C'est représentatif de cette qualité du Bocage bressuirais, que l'on retrouve dans beaucoup de domaines : ***la capacité de ses élus et acteurs, quels qu'ils soient et quelles que soient leurs opinions, à travailler ensemble.***

Le projet a-t-il bénéficié ou manqué de politiques publiques, recherche, ingénierie ?

Les partenaires publics ont toujours bien suivi le projet. La Région, en particulier, s'est toujours impliquée, notamment en finançant les études (comme celle préalable au projet "Territoire Zéro Chômeur"). Elle est représentée au Conseil d'administration par l'élu référent du territoire. ***Cet élu fait le lien, d'autant plus nécessaire compte tenu de l'éloignement du siège de la Nouvelle-Aquitaine.***

DEMAIN

Quels scénarii prospectifs peut-on imaginer pour ce projet ?

On travaille sur beaucoup de dossiers, il ***faudra sans doute se concentrer sur l'objectif majeur des emplois futurs****. Dans le Bocage, le taux de chômage est relativement bas, mais de plus en plus de demandes d'emploi ne sont pas satisfaites, car la formation des gens ne correspond pas à la spécificité des emplois à pourvoir. Il y a un travail précis à faire dans ce domaine : mieux* ***cibler les formations et les adapter aux demandes des entreprises****. C'est le principal chantier qui nous attend dans les années à venir.*

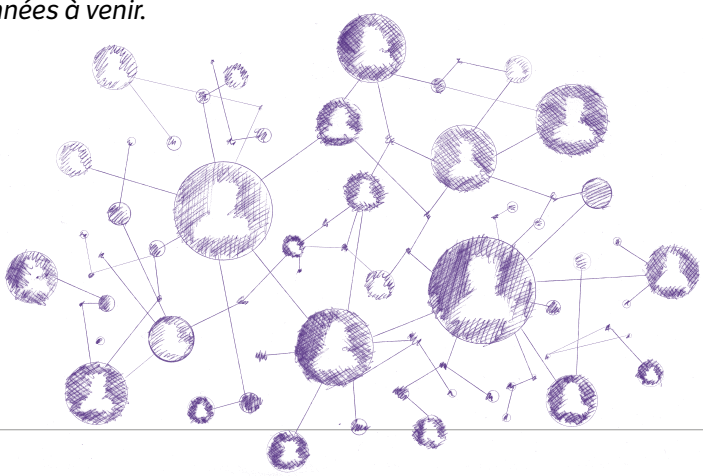

Ocean Living Lab

Entretien avec Manuel de Lara, Président de l'Ocean Living Lab.

De Zarautz au Pays basque espagnol à Hossegor dans les Landes, Ocean Living Lab réunit de part et d'autre de la Bidassoa les principales villes du littoral, les collectivités territoriales, les universités de l'Eurorégion, des centres de recherche et d'innovation, des clusters de la glisse et du numérique, et de nombreuses entreprises.

HIER

Quel a été le fait générateur, l'origine, l'élément déclencheur du projet ?

La Ville de Saint-Jean-de-Luz et la communauté d'agglomération Sud Pays basque constatent fin 2013 que l'industrie de la glisse représente 140 acteurs, pèse 1,5 milliard de CA et compte 5 000 emplois (dont 1254 directs). Le territoire rassemble des acteurs industriels leaders européens et mondiaux (dont Quicksilver, qui positionne son design mondial à Saint-Jean-de-Luz, et Tribord qui construit son centre de conception à Hendaye). ***Il existe une dynamique d'intérêt commun pour faire de ce territoire une place d'innovation dans un cadre transfrontalier et eurorégional :*** *il faut transformer des dynamiques individuelles en dynamique collective et déployer une stratégie de spécialisation intelligente avec une politique orientée sur les usages. Océan Living Lab (association loi 1901) est portée et incubée de juillet 2014 à mars 2016.* ***L'approche est « bottom-up » : centrée sur l'usager, elle inclut la participation des utilisateurs*** *et s'appuie sur le modèle d'innovation de la quadruple hélice (industriels, monde académique, pouvoirs publics et clients-usagers). L'enjeu est de créer un centre de référence en cycle court pour le développement de produits et de services.*

La démarche s'articule autour de quelques idées-clés :

- ***Tester :*** *réduire le passage de l'objet au produit, accélérer l'entrée sur le marché dans un monde très compétitif, s'appuyer sur toutes les compétences présentes y compris en transfrontalier ;*
- ***Prototyper*** *: halle créative, fab-lab, PF hardware, espace de coworking, accélération startup, atelier de pré série, usine « les pieds dans l'eau » à Hendaye…*
- ***Former :*** *implication du Campus ESTIA Bidart, de l'Université de Bordeaux et de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (universités d'excellence de classe mondiale), création d'une plateforme d'excellence autour des « actions sports »…*

Quelles ont été les conditions de réussite ? Y a-t-il eu des leaders moteurs du projet ?

Le territoire océan/montagne était favorable au développement du secteur glisse/outdoor. L'échelle « monde » est nativement dans l'ADN des acteurs industriels avec

http://www.ocean-livinglab.eu/ https://www.facebook.com/laoceantech/videos/395093850864835/

une dynamique « Start-up ». ***Il faut souligner le facteur humain et le rôle de certains acteurs (patron de Tribord, Président de Quicksilver, Présidents d'universités…) : le projet est né de la rencontre d'hommes, qu'ils soient industriels, élus, responsables de clusters****… La synergie entre les différents acteurs industriels et publics a favorisé la rapidité de la mise en œuvre.*

Quelles spécificités du territoire ont permis le projet ? Qu'est-ce qui « fait territoire » ?

Le projet s'inscrit dans une économie territoriale ouverte, basée sur un territoire spécifique (mer/montagne), mais faisant également office d'un terrain de jeu mondial. *Le territoire d'Ocean living Lab est pleinement acteur de l'Euro-région Aquitaine Euskadi. Notons le partenariat fort avec les clusters EuroSIMA, Gaïa ou Surfcity, et la labellisation nationale OceanTech, liée à FrenchTech.*

Le projet a-t-il bénéficié ou manqué de politiques publiques, de recherche et d'ingénierie… ?

Le projet a été développé en synergie dès l'origine. ***Il s'agissait de réunir des acteurs d'excellence autour d'une vision****. Quand il manquait des éléments sur le territoire, les acteurs politiques sont partis les chercher.*

AUJOURD'HUI

Quelle est la situation actuelle du projet ?

La 1e pierre de la stratégie (tester, pour accélérer la rencontre avec le marché) se poursuit via :

- ***la formation :*** *création d'une plateforme euro régionale d'excellence autour des « actions sports » ;*
- ***l'expérimentation/prototypage :*** *ENOL, 1e living lab transfrontalier en Nouvelle-Aquitaine ;*
- ***la reconnaissance :*** *label OceanTech.*
- ***l'ouverture à de nouveaux acteurs :*** *par exemple, Suez sur la qualité des eaux et le partage des données…*

DEMAIN

Quels scénarii prospectifs peut-on imaginer ?

Ocean Living Lab et ses partenaires pourraient préfigurer un méta-cluster. Le modèle de Start-up de l'industrie de la glisse à 40 ans, ***il faut continuer à s'adapter et notamment favoriser la mise au point de cycle court par matières et produits.*** *La maquette pédagogique du campus de Socoa pour 2020 doit être construite. Il convient notamment d'ouvrir la réflexion à d'autres thématiques (par exemple, e-santé et silver économie) en favorisant le transfert de technologie. Enfin, l'enjeu est de bâtir un territoire d'innovation sans frontière (arrivée d'un accélérateur dans le cadre des démonstrateurs grande dimension du Programme d'Investissements d'Avenir).*

La participation du public, un exigence pour les projets impactant l'environnement

La volonté de débattre, de participer à la décision publique, à la vie politique, s'exprime de plus en plus, dans tous les domaines, à travers de multiples initiatives citoyennes, dans des sphères plus ou moins éloignées des institutions.

À la fois, expression d'une défiance vis-à-vis de ces dernières et des politiques et d'une appétence pour la démocratie, cette dynamique, de même que la multiplication des chartes de la participation au sein des collectivités, s'inscrit dans un contexte réglementaire qui s'est renforcé en lien avec la prise de conscience environnementale. **Les évolutions du code de l'environnement ne se sont pas effectuées dans la sérénité. Elles résultent le plus souvent de conflits opposant pouvoirs publics et associations autour de grands choix de société.**

En France, les enquêtes publiques ont été instaurées en 1810 pour défendre le droit des propriétaires lors des expropriations. Mais déjà, sous l'Ancien Régime, il existait des enquêtes dites de *commodo* et *incommodo* auprès du voisinage d'activités générant des nuisances ou présentant des risques pour la population qui constituaient une première forme de dispositif consultatif. La participation à l'élaboration des décisions publiques s'est ensuite réellement structurée à partir des années 1980, dans le domaine environnemental en France et au niveau international. Citons, quelques étapes majeures : en France, en 1983, la loi Bouchardeau qui a démocratisé les enquêtes publiques et élargi leur vocation à la prise en compte de l'environnement ; en 1995, la loi Barnier qui a instauré, pour les projets d'une certaine ampleur, le débat public et créé la Commission Nationale du Débat Public. Le débat public intervient en amont du processus de décision, en réponse à la critique selon laquelle les projets étaient déjà « ficelés » au moment de l'enquête publique.

Au plan international, en 1992, la déclaration de Rio lors du Sommet de la Terre, a, dans son article 10, affiché trois droits fondamentaux repris en 1998 dans la convention d'Aarhus, devenue la référence en matière de participation : l'accès aux informations sur l'environnement, la participation du public aux processus de décision et l'accès à la justice en matière de législation environnementale.

S'agissant de la participation du public, **la convention d'Aarhus** insiste, elle aussi, sur la nécessité d'une

participation très en amont lorsqu'il est encore possible de discuter de l'opportunité du projet et que le public peut exercer une réelle influence. Elle stipule, par ailleurs, que les résultats de la participation doivent être pris en considération, le maître d'ouvrage devant être plus transparent en expliquant comment il prend en compte les remarques exprimées par le public.

Plus récemment en France, en 2005, la charte de l'environnement a conféré une valeur constitutionnelle à l'accès aux informations relatives à l'environnement et à la participation aux décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

La dernière réforme majeure date d'août 2016 : l'ordonnance de modernisation et de renforcement de la participation du public prévoit notamment un droit d'initiative permettant au public de demander l'organisation d'un débat public ou d'une concertation préalable sur certains projets, plans et programmes ou sur des projets de réforme de politiques ayant un impact sur l'environnement.

Innovations sociales d'hier

Les innovations sociales locales ont existé bien avant qu'on découvre les vertus des initiatives de la «société civile».

Après la Seconde Guerre mondiale, le contexte économique était difficile et les moyens financiers très limités ; l'État était interventionniste et centralisé, mais les normes peu envahissantes ; de fortes valeurs collectives étaient partagées par les individus et par les associations au-delà de leur diversité et de leurs oppositions. **Des initiatives locales basées sur l'auto-organisation ont alors émergé pour permettre la satisfaction des besoins essentiels des catégories sociales les plus modestes sans attendre que cela vienne du marché ou de l'État, ce qui pouvait préfigurer aussi de nouveaux rapports sociaux.**

La cité des Castors construite de 1948 à 1951 dans le quartier de Pessac Alouette fut pionnière en matière d'habitat participatif[1]. Face à une pénurie de logements qui sévissait, 150 jeunes salariés décidèrent de construire ensemble une cité de maisons individuelles et leurs équipements collectifs. Les instigateurs du projet avaient en commun d'œuvrer pour la promotion du monde ouvrier en privilégiant l'auto-organisation. C'étaient de jeunes militants du monde associatif (JOC) et syndical (CFTC, CGT), animés par un prêtre ouvrier, Étienne Damoran.

Regroupés dans une coopérative, **le Comité Ouvrier du Logement**, ils ont travaillé pendant trois ans, chacun y consacrant au moins 24 heures par mois et 15 jours de vacances par an. Cet apport en travail a permis une baisse importante du prix des logements (de près de 30 %). Cela a permis aussi l'obtention d'un crédit d'origine publique, grâce à la reconnaissance par l'État de cet apport en l'absence de capital faute de moyens financiers. Les 150 maisons qui furent attribuées en 1951 avaient un niveau de confort très supérieur à celui des logements des milieux populaires à l'époque. Les Castors ont également construit leur propre château d'eau, qui est resté le symbole fort de leur autonomie à laquelle ils étaient très attachés.

Cette aventure associait le réalisme et l'idéalisme. **C'était la rencontre d'un besoin économique, celui de se loger dans un contexte de pénurie, et d'un idéal partagé, celui de contribuer à la création de nouveaux rapports sociaux**. Ce projet associait également l'individuel et le collectif. Il s'agissait de construire ensemble, dans un esprit égalitaire, selon des règles strictes, mais acceptées par tous, une cité nouvelle composée de maisons individuelles. L'urbanisme était conçu pour favoriser les rencontres tout en respectant la vie de chacun. Les liens noués dans le travail de construction ont été un ciment de solidarité. Outre la coopération pour

[1]Cf. le film de Jean-Marie Bertineau : L'utopie de Pessac, 2011 ; le livre de Daniel Bancon *Les Castors de l'Alouette* (1948-1951), Ed. Princi Neguer, 1998 ; Josette Asserin, André Sapin, André Dupont, Pierre Bernard et Michel Sapin, *La cité des Castors de Buxerolles* (Vienne). *Un bel exemple de solidarité !*, 2013.

la gestion de la cité et pour la gestion de l'eau, les Castors ont coopéré dans d'autres domaines : une coopérative de consommation (d'une durée limitée), une bibliothèque (à partir des fonds individuels), un service d'aide familiale, un ciné-club, une troupe de théâtre et un orchestre de jazz.

Des initiatives dans les loisirs et la culture ont surgi au cours des années d'après-guerre, pour y associer les milieux populaires dans un contexte économique difficile et avec des moyens financiers limités. Cela concernait notamment les associations des vacances populaires, pour permettre à toutes les familles de partir lors des congés payés : cela incluait la participation de chacun à certains services collectifs pour en diminuer le prix et des tarifs différenciés en fonction du revenu. Cela concernait aussi la création des ciné-clubs dans les quartiers qui visaient à associer une réflexion commune à un loisir qui était devenu populaire.

Un accompagment public des innovations sociales

Les innovations sociales se caractérisent par leur capacité à répondre à des besoins non satisfaits par le marché en privilégiant l'utilité du service sur la rentabilité financière et par leur capacité à mobiliser des acteurs dans le cadre de rapports de réciprocité. Elles favorisent l'émancipation des individus et des groupes ainsi que la cohésion économique et sociale des territoires.

L'essor des activités qui n'émergent pas spontanément dans le cadre du marché passe par la coopération entre des personnes dont les motivations vont au-delà de la rentabilité financière, pour inclure notamment la volonté de répondre à un besoin non satisfait et de faire vivre un territoire par l'action collective. **Les politiques publiques doivent donc favoriser les mises en relations entre les citoyens de toutes catégories sociales et la création de réseaux entre les acteurs à finalité économique, à l'encontre des tendances observées à l'isolement croissant d'une partie de la population**. Elles doivent éviter que le contexte juridique et réglementaire ne freine les initiatives collectives allant dans le sens de l'intérêt général.

Le développement des innovations sociales suppose des politiques de soutien public pour créer des conditions économiques favorables. Cela concerne les dispositifs de financement et les dispositifs d'accompagnement qui doivent être étendus des innovations technologiques aux innovations sociales. La nécessité d'un soutien public vaut en particulier pour les projets relevant d'un nouveau modèle de développement en matière énergétique et environnementale, potentiellement créateurs d'emplois, mais sans rentabilité suffisante dans un premier temps pour progresser dans le cadre du marché. Il est souhaitable de les financer à des conditions privilégiées au nom des effets positifs pour l'intérêt général à long terme. Cela vaut également pour beaucoup de projets culturels basés sur la mobilisation d'acteurs locaux, mais nécessitant aussi un soutien financier de la part des pouvoirs publics.

Les politiques publiques des innovations sociales impliquent un coût pour la collectivité. C'est le prix à payer pour une société dynamique dans un monde vivable et inclusif. Cela n'est pas compatible avec des politiques faisant de la réduction des dépenses publiques une priorité absolue ni avec une vision réductrice des projets mesurant leur efficacité aux effets indirects de baisse de ces dépenses. **L'essor des innovations sociales ne saurait être conçu comme**

un moyen de compenser les effets négatifs d'une politique de retrait durable de l'État et des collectivités locales. On sait déjà qu'une révision à la baisse des programmes de subventions des collectivités locales a des effets négatifs sur les activités de certaines associations.

Les innovations sociales locales ne sauraient être conçues non plus comme substitut à une politique d'aménagement du territoire pour réduire les inégalités spatiales. **Leur développement est très difficile dans les zones ayant déjà subi la désertification liée à l'exode rural, en raison du départ des plus jeunes, du vieillissement de la population et de la chute des moyens d'accompagnement financier des collectivités locales**. Si la réussite de certains projets notamment culturels suppose d'abord l'existence d'une équipe motivée et la mobilisation de la population locale, cela nécessite également un soutien financier de la part des pouvoirs publics centraux ou territoriaux.

La logique du développement des innovations sociales s'inscrit dans la perspective d'une économie pluraliste plutôt que dans celle d'une généralisation de la logique marchande.

Les Civic Tech

«Nous sommes des citoyens du XXIe siècle, faisant de notre mieux pour interagir avec des institutions du XIXe siècle, qui sont basées sur une technologie de l'information du XVe siècle. (...) Il est temps de se demander : qu'est-ce que la démocratie à l'ère d'internet ?», interrogeait Pia Mancini[1] lors du *Ouishare festival 2015*.

La technologie permet un rapport plus direct et horizontal entre citoyens et représentants politiques : elle redonne aux citoyens la capacité d'agir et marque un tournant dans la vie démocratique en proposant un nouveau rapport à la représentation politique. Les citoyens ont désormais la possibilité de peser dans les débats (interpellation des élus, pétitions en ligne...), de comprendre, d'argumenter, de débattre, de contribuer, ou encore de faire émerger un candidat pour les représenter.

Les exemples fleurissent partout : par exemple, la ville de Nanterre s'est dotée du logiciel libre **Democracy OS** pour consulter ses habitants ; à Vernon en Normandie, près de 10 % des habitants ont téléchargé **Fluicity**, application permettant de s'informer sur les événements proposés dans la ville, répondre à des sondages, signaler un dommage de manière géolocalisée et formuler des doléances à leur mairie ; en Gironde, le site **http://gironde.solidarite-refugies.fr** développé via logiciel libre permet de remplir une « fiche » citoyen et d'indiquer ce que l'on souhaite offrir (denrées alimentaires, argent, hébergement, aide à la scolarité...).

« Mais c'est au niveau des communes que les Civic Tech agissent de la manière la plus immédiate et probante, en s'appuyant sur la grande vogue des budgets participatifs »
décrypte Gaspard Koenig, directeur du think tank Génération-libre.

Ces outils technologiques permettent de grandes avancées, qui doivent néanmoins être nuancées : la fracture numérique, sociale, générationnelle, territoriale, ne garantit pas une réelle représentativité via les technologies numériques. Le développement des Civic Tech en plateformes libres et en open source constitue un enjeu majeur ; il pourrait être envisagé que toute donnée publique détenue par la collectivité soit systématiquement publiée sous licence libre.

La puissance publique a un rôle à jouer pour favoriser l'émergence de ces technologies ; est-ce pour autant à la Région de développer des Civic Tech ? Cela dépend des usages (interpellation externe de la collectivité ou développement d'un outil adapté aux besoins de l'administration ?). La Région doit quoi qu'il en soit œuvrer à la diffusion de l'usage des

[1] Co-fondatrice du parti politique argentin Partido de la Red et co-créatrice de DemocracyOS

Civic Tech, en aidant les jeunes à s'auto-organiser. Le contexte scolaire/étudiant est idéal pour penser cet apprentissage.

Quelques exemples de Civic Tech :

- **Make.org** est une plateforme de lobbying citoyen, qui accompagne les citoyens dans des actions de lobbying ciblées afin de pousser les élus à prendre position et à concrétiser les solutions qui leur sont présentées.
- **Change.org** est le numéro 1 mondial des pétitions en ligne.
- **Inseme** veut permettre la participation de tous aux assemblées télédiffusées (commenter en direct ce qui se dit, participer aux décisions en votant pour/contre les propositions)
- Le collectif **Ma voix**, actif pour les législatives de juin 2017, veut « hacker l'Assemblée nationale » en faisant accéder M. et Mme Tout-le-Monde au Parlement (tirage au sort, formation gratuite à l'activité de député…).
- **Collecticity** est une plateforme de financement participatif pour les projets publics. Elle permet aux particuliers d'investir dans des projets d'intérêt général proposés par des collectivités territoriales.
- **Voxe** (2 millions d'utilisateurs en France) est un comparateur de programmes politiques, qui énonce sous forme concise et claire les principales propositions des candidats.
- **Parlement et citoyens** permettent aux citoyens de coconstruire les lois avec les élus.
- **InCity** est un service de surveillance par les citoyens de l'espace public en vue de son amélioration.
- **Democras** est un réseau social citoyen.
- **PolitizR** crée un espace numérique où les élu(e)s débattent des propositions citoyennes.
- **DemocracyOS** est une plateforme open source permettant de débattre et de voter en ligne.
- Au Nigeria, l'organisation Budgit a mis en place un outil collaboratif en ligne, **Tracka**, qui rend accessible l'information sur les dépenses publiques et permet la chasse aux projets financés, puis abandonnés.
- Au Honduras, **la plate-forme Sisocs** rassemble des données concernant les infrastructures routières et invite les habitants des villages concernés à valider l'avancement ou non des travaux.

La Chambre régionale du Futur ? (récit fiction)

En 2037, Jeanne se réveille ce mercredi matin d'humeur enjouée : elle rejoint son parrain, Maxime, un éclaireur de la Chambre régionale du Futur, dès 9 h pour passer une journée comme elle les aime : mystérieuse, stimulante et surtout inattendue !

Tout en se préparant, elle se rappelle de ce mail qu'elle avait reçu il y a un deux ans maintenant :
« Chère Jeanne, je me présente : je suis un membre de la Chambre du Futur, dont vous avez certainement entendu parler récemment, qui vous a choisi pour rejoindre les membres de son hémicycle. ***L'idée : raconter votre expérience, la partager avec des porteurs de projets, participer au Parlement citoyen régional et co-écrire les schémas régionaux.*** *Retrouvez-moi au Café de la CF à 17 h lundi prochain ! Vous trouverez les documents et mes coordonnées dans les éléments joints. À bientôt, M. ».*

Bien sûr qu'elle avait entendu parler de la Chambre du Futur ! Tous les médias new wave en parlaient, We demain, Socialter, Usbek et Rica, Kaizen, même the Good Life, GQ, Elle, et pire, Le Monde, Libération, Médiapart… Les articles, les vidéos motion, les MOOC, les réseaux sociaux 7.0, ne parlaient que d'elle et surtout de ses ShareVision qui créaient le buzz chaque mois. L'onde de choc sur le grand public était massive. On pouvait lire, entendre, chatter avec son voisin ou un inconnu « faizeur ».

Il y a vingt ans, les institutions publiques régionales avaient muté : les peurs du monde de demain, la soif du « toujours plus toujours plus vite » avaient laissé la place au temps long, à la quête d'un savoir partagé, à la connaissance des projets d'avenir destinés à révolutionner les mentalités, à préserver notre humanité, à reprendre la main sur le destin de l'Homme.

La Chambre du Futur était née, mélangeant à l'envi les générations, les professions, les origines, les sexes, les territoires, pour mettre en place des plans régionaux pluridisciplinaires et métissés concernant les enjeux stratégiques du territoire.

La base était simple : intégrer au sein des institutions décisionnaires politiquement et administrativement des individus (extra)ordinaires qui font. Pas question d'innovation ou de rétro-innovation, de dogme « out of the box » tant étalé durant la décennie précédente, non, ce n'était pas leur grille de lecture. **Leur moteur : repérer des besoins de la société. Y répondre.** La Chambre du Futur a été pensée pour être leur caisse de résonnance. **L'ambition est scandaleusement simple : repérer, rendre accessible, dialoguer, montrer, donner, porter, promouvoir et essaimer.**

La CF : un lanceur d'alerte sur les grands sujets de société, un médium des mutations positives, un évaluateur des politiques publiques et une force de prospective. Jamais Jeanne ne pensait pouvoir en faire partie il y a deux ans.

Aujourd'hui, c'était la semaine nationale des jeunes, anciennement journée nationale des jeunes. Les lycées professionnels de la Région étaient mis à l'honneur. Jeanne faisait l'ouverture pour raconter son histoire : malvoyante suite à une maladie dégénérative, elle avait créé un logiciel lui permettant de réaliser son projet professionnel : être architecte. **Le projet avait séduit et il s'agissait de le lancer à une grande échelle. Deux ans de travail. Son parrain l'avait épaulé durant toutes les étapes.**

Plusieurs sessions « passerelles » étaient proposées tout au long de la journée : formation-entreprise, biotech pour tous, témoignages venus d'ailleurs sur l'énergie, l'éducation et la protection de l'environnement. La clôture lançait le Parlement citoyen. 6 mois d'aventures avec des volontaires et des participants tirés au sort. **Objectif : le plan « Vivre Ensemble » 2038**. Et l'invité surprise (la CF attirait les plus grands faizeurs du monde) : Boat Slat, le génie qui à 20 ans, en 2015, avait trouvé la solution pour nettoyer les mers, leur dédiait une semaine pour partager avec lui des projets tous aussi fous les uns que les autres, mais terriblement vivants !

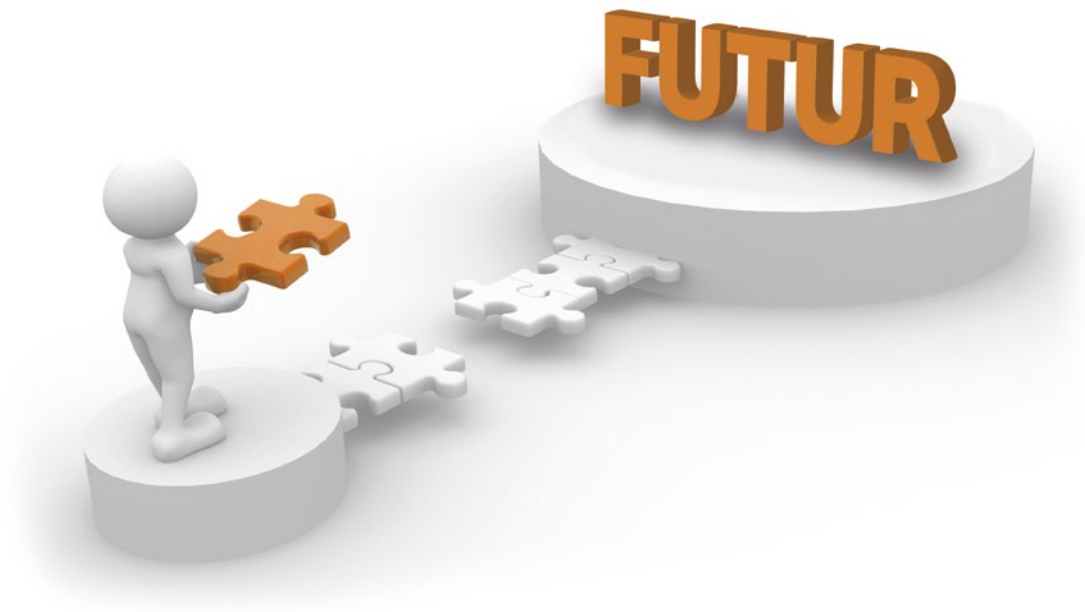

I-ENER, une expérience d'énergie citoyenne au Pays basque

I-ENER est une société citoyenne qui apporte les fonds nécessaires pour la réalisation de projets dans les énergies renouvelables au Pays basque.

La société de production d'énergie citoyenne, lancée en 2014, vise à créer des projets de production d'énergies renouvelables et à soutenir les projets d'énergies qui auraient des besoins financiers. Elle travaille par exemple à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de bâtiments publics (mairies, écoles, etc.). Les collectivités mettent ces espaces à disposition d'I-ENER gratuitement ; en échange, I-ENER se charge de l'installation clé en main des équipements, qui constituent des outils de sensibilisation et de pédagogie à destination des citoyens. L'énergie produite est revendue à des fournisseurs d'énergie, puisqu'I-ENER se situe au stade de la production uniquement. L'argent récolté est réinvesti dans de nouveaux projets sur le territoire. N'importe quel citoyen peut investir dans I-ENER, qui rassemblait mi-2016 350 sociétaires.

Partant du constat que 99 % de l'énergie consommée sur le Pays basque est importée, I-ENER souhaite engager une transition énergétique sur le territoire en relocalisant la production d'énergie, en favorisant la réappropriation citoyenne de l'énergie et en développant les énergies renouvelables. **I-ENER permet aux habitants de se regrouper et de mutualiser leurs ressources économiques dans le but de financer des projets locaux d'énergies renouvelables.**

I-ENER répond au constat d'une faible prise en compte de la problématique de l'énergie sur le territoire. Il n'y a pas encore de réelle prise de conscience d'une possibilité d'agir sur l'énergie, trop abstraite. L'émergence de projets concrets constitue un moyen d'éveiller les consciences et d'avancer sur ce sujet.

Ce type de réappropriation citoyenne et de relocalisation de l'énergie est déjà très développé sur certains territoires, tels que l'Allemagne (plus de 700 projets en Allemagne entre 2006 et 2013, 60 % de la production d'énergies renouvelables est détenu par les citoyens), ou le Danemark (100 000 familles se sont associées pour créer un parc éolien). Le réseau RESCOP regroupe les projets de gestion de l'énergie coopérative en Europe. Le Pays basque espagnol a également développé les énergies renouvelables coopératives avec le projet GOIENER, dont s'inspire I-ENER.

En France, il existe des vides juridiques et des blocages symboliques qui rendent complexe le montage de projets citoyens. I- ENER n'a pas pu être créée sous forme coopérative,

http://i-ener.eus/

incompatible avec le financement citoyen. La forme de société commerciale a donc été retenue (SAS), posant la question de la dimension commerciale du projet. I-ENER s'inscrit plutôt dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Le bénévolat et l'absence de rentabilité pure rassurent les collectivités : pour les acteurs publics, il est plus simple d'accorder des subventions que d'investir dans le capital d'une structure. Cependant, le statut d'entreprise citoyenne n'est pas rassurant pour les banques. Enfin, il est très compliqué de créer une structure transfrontalière, alors même que des rapprochements avec GOIENER en Espagne pourraient être envisagés.

L'identité collective et les valeurs communes du Pays basque constituent un terreau favorable à l'émergence de ce type de projets. Le fonctionnement coopératif est ancré dans l'histoire du territoire basque.

Aujourd'hui, ce type de projet ne renvoie plus vraiment à un modèle alternatif, mais s'impose comme la future nouvelle norme. L'université de Cambridge travaille sur ces questions. Les expériences réussies à l'international sont nombreuses. Les collectivités commencent à s'y intéresser, en s'apercevant que cela fonctionne chez leurs voisins.

Focus sur l'expérience démocratique de SAILLANS

Entretien avec Tristan Rechid, membre du Conseil des Sages, propagateur de la «pandémie» de la démocratie participative.

HIER

Origines du projet

Saillans est un village de 1300 habitants dans la Drôme. En 2011, un projet de supermarché en périphérie du village est soutenu par la mairie. Un groupe d'habitants se mobilise pour faire entendre son désaccord (crainte d'une dévitalisation du centre-bourg), le projet est abandonné. **À l'approche des élections municipales, l'idée de créer une liste au fonctionnement collégial et participatif s'impose : « Autrement pour Saillans, tous ensemble »**. Les candidats défendent un « modèle de démocratie directe » où chaque habitant est incité à s'impliquer dans la politique locale et peut contrôler l'action des élus. 200 personnes se réunissent pour débattre d'un nouveau système de prise de décision. Le 23 mars 2014, la liste participative l'emporte à 56,8 % des voix.

Fonctionnement et raisons du succès

La municipalité a créé plusieurs instances ouvertes permettant aux habitants de discuter des projets et de participer concrètement aux décisions. La gouvernance est collégiale, les habitants se rassemblent en Commissions participatives. Un groupe de travail est constitué pour chaque projet retenu et un comité de pilotage permet de suivre l'avancement des dossiers. Le site internet de la Ville rend compte de chaque réunion et annonce les évènements à venir. Des méthodes issues du secteur privé sont adaptées et mises au service de la gestion de la municipalité : outils d'intelligence collective, gouvernance partagée, décision par consentement, vote sans candidat… De l'adaptation de l'éclairage nocturne à la révision du PLU, la population coconstruit les décisions. Les préoccupations environnementales sont omniprésentes dans les débats : préservation de la rivière, sentiers de découverte, rénovation énergétique, limitation des déchets… **Les habitants se mobilisent au service du long terme et des générations à venir, au-delà des cycles électoraux.**

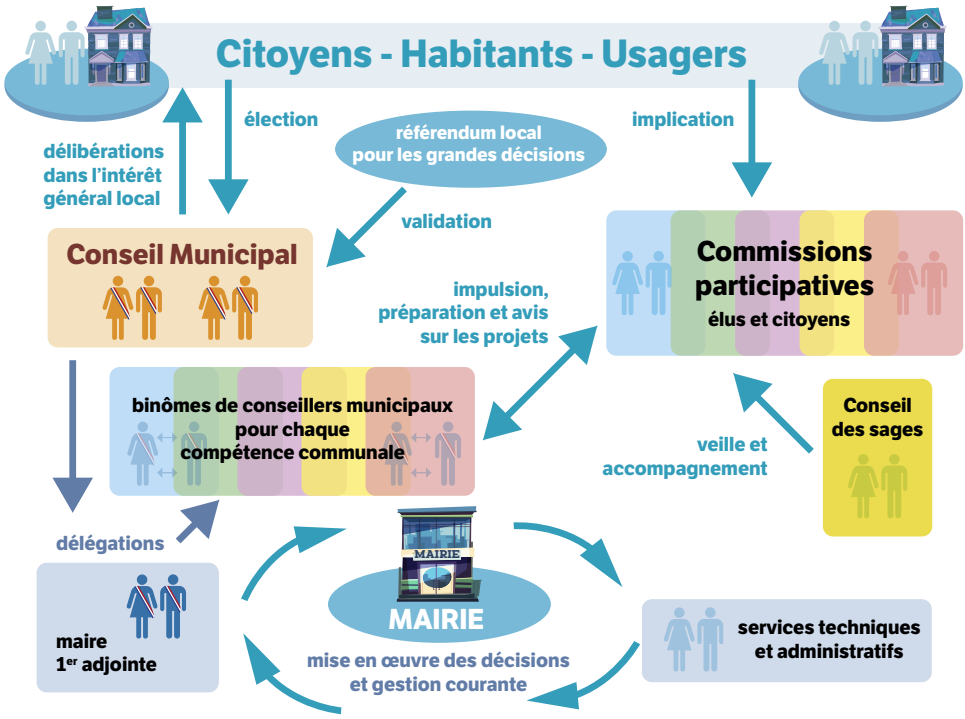

Limites et points de vigilance

La confrontation des néoruraux et des anciens génère parfois une incompréhension mutuelle génératrice de conflits. Saillans est un village traditionnel ancré dans une conception classique de la politique. **Ce type de projet nécessite une échelle adaptée, et son articulation avec l'intercommunalité est assez complexe.** Les nouveaux élus sont très mobilisés : par manque de temps ou d'intérêt, seule une centaine d'habitants participe régulièrement aux réunions de la vie municipale. Pour tenter d'impliquer plus largement la population, la mairie a recruté une chargée de mission « démocratie participative » (financée par une subvention de la Fondation de France).

AUJOURD'HUI

Et maintenant

Tristan Rechid travaille actuellement sur un guide méthodologique (sortie prévue en 2018) et des formations pour essaimer l'expérimentation de Saillans. « *En un an et demi, j'ai formé une soixantaine de groupes (collectifs citoyens, associations), mais aussi des élus et services de communes comme Mulhouse, Metz ou Reventin-Vaugris pour essaimer la démarche de Saillans et en faire une expérience reproductible, malléable et adaptable. (...)* ***Pour engager une démocratie participative, on a simplement besoin d'un tableau, de feutres, de gommettes... et de volonté politique*** ».

Source illustration : Mairie de Saillans

Réinventer les territoires par l'intelligence collective

Les territoires doivent réinventer leurs modes d'action pour aider et accélérer l'innovation sociale et territoriale. Moderniser les outils, co-construire les politiques publiques, développer le dialogue entre élus et citoyens, parier sur l'intelligence collective au service d'une véritable démocratie participative : voici quelques enjeux majeurs pour demain. Des modes de gouvernance proposent une alternative au rapport de force verticalisé et centralisé qui domine dans la plupart des groupes sociaux (entreprises, associations, partis politiques...).

Les structures holacratiques ou sociocritiques au service de l'intelligence collective

L'holacratie (du grec holos, entité qui est à la fois un tout et une partie d'un tout, et kratos, pouvoir) met un accent particulier sur la gouvernance itérative et les processus adaptatifs. Ce modèle prévoit l'implication de toutes les personnes concernées, la coopération et la confiance, favorisant un environnement favorable au changement et à la transition. Assez proche, la sociocratie (du latin socios, société, personnes liées par des relations significatives) s'appuie sur des principes fondamentaux : gouvernance par cercle, gestion par consentement, élection sans candidat...

« La structure apparaît comme un outil capable d'évincer les luttes de pouvoir du devant de la scène et d'y placer durablement le projet et les objectifs du groupe, à condition de respecter certaines règles. Aucun des acteurs du groupe ne doit pouvoir s'approprier le groupe. Une information vaut une autre information, ce qui fonde l'égalité des acteurs. L'objection, loin d'être un frein, est mise au service de la qualité de l'information, elle devient le minerai de base de la prise de décision. En même temps, chaque proposition doit être examinée pour ce qu'elle est et non du fait de son émetteur. Tous ces éléments se rencontrent dans les groupes régis par des processus dits d'intelligence collective[1]».

L'intelligence collective dans les territoires

L'intelligence collective joue un rôle primordial dans la fabrication des territoires, et plus concrètement dans l'élaboration de projets. Les projets de territoires (contrats de pays, SCOT, agenda 21...) associant les forces vives du territoire (élus, acteurs économiques ou associatifs, citoyens) peuvent être la scène d'apprentissages collectifs : connaissance partagée du contexte, identification des enjeux du territoire, mélange de pratiques, détection de projets... De telles méthodes d'intelligence collective se développent dans les collectivités territoriales (« visite

[1] Michel MARTIN, « L'intelligence collective appliquée aux groupes humains », Alternatives Économiques, 2015.

oxygénante » à Roubaix, modèle holacratique au Syndicat intercommunal d'assainissement de Valenciennes…). Elles nécessitent un accompagnement en termes d'animation (fabrication du lien, mobilisation de connaissance…).

« À ce titre, les Régions tiennent une position clé et sont devant un choix stratégique. Ou elles font du mimétisme avec l'État en renforçant leur caractère d'agences de financement du développement local par des cadres rigides de procédures, et risquent de devenir de simples articulations déclinant des moyens dévolus par l'État central. Ou elles mettent en place des figures innovantes de "contrats de confiance" avec les territoires et projets locaux favorisant les conditions de dynamique territoriale. (…) Il s'agirait notamment de soutenir la capacité des acteurs locaux à se doter des moyens d'ingénierie, de formation, de dynamisation des réseaux d'acteurs, favorisant l'apprentissage et l'action collectifs[2]. »

Les techniques d'intelligence collective ne constituent pas des solutions miracles : conflits irréconciliables, luttes de pouvoirs, penchants pour l'élitisme, égotisme sont des réalités. Cependant, de nombreuses expériences réussies, à l'échelle des territoires comme des entreprises (Cirque du Soleil - 5000 membres -, nombreux exemples d'entreprises « libérées »…), tracent la voie d'un développement de ce type de gouvernance ouverte et inclusive.

[2] « Osons l'intelligence collective dans les territoires », La lettre du cadre territorial, n° 418 - 15 mars 2011.

Une expérience d'implication des jeunes dans l'action publique, le dialogue structuré

Le dialogue structuré est une méthode «institutionnalisée» au niveau européen, principalement dans le domaine de la jeunesse mais transférable à tous niveaux et à toutes thématiques. Elle part du postulat selon lequel impliquer des citoyens dans l'action publique permet de renforcer l'adaptation à la réalité, l'intelligibilité, et réduit tout conflit ultérieur.

Le dialogue structuré se caractérise par plusieurs principes complémentaires et interdépendants, essentiels à respecter pour un engagement complet de chaque partie prenante et un vrai résultat politique. Le processus est caractérisé par des aller-retours entre le groupe de pilotage, les états membres et les décideurs publics européens, articulés autour des conférences européennes de la jeunesse.

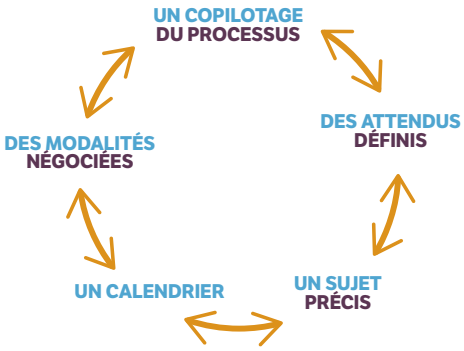

L'Union Européenne est la première institution à avoir intégré un processus de Dialogue Structuré avec la jeunesse dans son fonctionnement décisionnaire. Le Conseil Européen des Ministres en charge des questions de jeunesse est amené à se prononcer tous les 18 mois sur une résolution coconstruite avec des jeunes, des organisations de jeunesse et l'exécutif européen, au terme de processus réguliers pilotés par le Forum Européen de la Jeunesse (qui en assure la présidence), la Commission Européenne et les 3 pays assurant la présidence de l'UE (Ministère et Conseil National de la Jeunesse de chaque pays).

Quelques bonnes raisons de se lancer dans un tel processus :

Pour les institutions : améliorer l'efficacité des politiques publiques, renforcer les liens avec les citoyens et la société civile, obtenir des idées innovantes.

Pour les organisations de jeunesse : contribuer à la mise en place des politiques publiques, être reconnues comme des acteurs sur les territoires, développer leur action éducative sur des projets faisant sens, des opportunités de financements.

Pour les jeunes : la possibilité de s'investir dans la vie publique, une expérience éducative complète, une meilleure compréhension du monde.

Source illustration : www.provox-jeunesse.fr

Le premier cycle (2016) avait comme thématique la participation politique des jeunes.

Le second cycle qui vient de se terminer (2017) s'intéressait au renforcement de la place des jeunes dans la construction de sociétés ouvertes, inclusives et liées socialement. 16 propositions ont été énoncées et validées lors du Conseil de l'UE le 21 mai 2017; le principe de subsidiarité invite chaque État membre à décliner ces propositions dans ses politiques.

Renforcer l'esprit critique chez les jeunes. Soutenir les médias portés par les jeunes. Travailler le bien-être. Prendre le temps de développer la confiance en soi à l'école. Former les enseignants autour de l'inclusion et de l'interculturel. Soutenir les échanges entre jeunes de différents milieux socioculturels. Mettre en place des parcours d'orientation. Développer des compétences transversales à l'école. Favoriser le bénévolat et le volontariat. Travailler la construction personnelle de l'identité et des valeurs. Organiser des festivals européens de la jeunesse. Revoir la communication institutionnelle de l'UE. Reconnaître les apprentissages de la mobilité. Faciliter l'accès à la mobilité internationale. Soutenir les organisations de jeunesse. Mettre en place des lieux de rencontre pour les jeunes.

Le troisième et nouveau cycle 2017-2018 vise à répondre aux 3 questions suivantes : Quel futur la jeunesse souhaite-t-elle pour l'Europe ? Quelle place pour la jeunesse dans les politiques de l'UE ? Quelle construction d'une société civile européenne ?

Pour aller plus loin :

- Espace internet dédié au dialogue structuré en France : *www.provox-jeunesse.fr*

- Coordination du Groupe National de Travail sur le Dialogue Structuré : CNAJEP 12 rue Tolain – 75020 Paris *www.cnajep.asso.fr*

« Faire territoire » et expression dans l'espace public

Faire «bien» territoire revient à affirmer que, partout, chacun pourra développer l'effectivité de ses droits humains fondamentaux (droits économiques, sociaux, culturels, droits civils et politiques).

Les traductions concrètes de ces valeurs de liberté, de dignité, d'autonomie, de reconnaissance réciproque, de développement humain ne sont pas définies d'avance et pour toujours. Elles doivent pouvoir se négocier. Or, actuellement, l'approche du territoire est souvent prédéterminée : les décideurs imaginent la forme des villes, la nature des logements, des transports ou des emplois qui conviendraient le mieux aux besoins des habitants.

En revanche, pour faire bon territoire, les besoins à combler doivent être mis en discussion et appréciés au regard des libertés effectives que les personnes peuvent réellement déployer. Pour cela, il faut accepter de discuter des parcours de vie qui permettraient aux personnes d'accéder à plus de libertés réelles, dans le respect de leurs droits humains fondamentaux.

Par exemple, il ne s'agit pas d'affirmer «cette personne n'a rien à manger, elle a donc un besoin impérieux de nourriture», si elle a décidé en toute liberté de jeûner pour des raisons politiques et religieuses. De même, on ne dira pas «il faut ouvrir une bibliothèque pour développer la lecture», si les personnes n'ont pas la liberté réelle de lire parce qu'elles sont illettrées. L'attention réciproque des uns et des autres aux libertés effectives de faire ou de ne pas faire est une condition du vouloir bien vivre ensemble.

Ainsi, les chemins pour faire «bon territoire» demandent un effort particulier pour diversifier les dispositifs de débats publics entre libertés, où chacun doit s'astreindre à respecter l'autre dans sa liberté et sa dignité.

L'hétérogénéité des opinions obligera à mettre en commun les arguments, à en confronter les «bonnes» raisons, à éloigner les polémiques pour **promouvoir une éthique de la responsabilité** soucieuse de concrétiser, de manière la plus juste possible, les valeurs du progrès pour le monde humain autant que pour le monde non humain.

Un «bon» territoire doit pouvoir autoriser chacun à s'exprimer dans l'espace public, via l'organisation de débats publics au niveau local, appuyés sur des «conseils

éthiques » qui rappelleraient, avec vigilance, que les discussions doivent s'inscrire à l'intérieur des balises des droits humains fondamentaux. Il s'agit de mettre en place progressivement des **dispositifs partagés d'éthique de la discussion, ouverte, libre et documentée,** permettant à chaque strate du territoire de débattre de l'effectivité des libertés et de mieux arbitrer entre des libertés contradictoires.

Le bien-vivre sur le territoire participerait, alors, à faire un peu mieux « humanité ensemble », ce qui n'est rien d'autre que la définition de ce qui fait « culture », dans l'esprit des droits humains fondamentaux, en cohérence avec l'article 103 de la loi NOTRe.

Savoir-être, apprentissage, transmission des savoirs en 2030 (récit fiction)

En 2030, voyant les difficultés causées par une culture ancienne de confrontation stérile, les citoyens de la Nouvelle-Aquitaine ont engagé une réflexion approfondie sur l'apprentissage du dialogue et du savoir-être, et ont repensé leur position d'humains éphémères dans le monde du vivant.

Des cours de communication non violente sont généralisés dans les écoles depuis la maternelle. Les effets s'en font sentir aussi bien chez les enfants que chez leurs parents qui apprennent avec eux. **Les enfants sont éduqués à écouter, reformuler, faire la différence entre un échange sain et un échange construit sur le rapport de force, l'infantilisation, le dénigrement…** Les enseignants de la région ont été formés à ces techniques ainsi qu'aux notions de respect de l'autre, d'estime de soi, d'apprentissages par la valorisation des compétences, de gestion du stress et des émotions. Les personnes qui répondent sans écouter, qui court-circuitent le dialogue (ironie, persiflage, colère…), qui manipulent, sont tout de suite repérées par le groupe qui stoppe tranquillement l'échange, montrant l'inanité de ce type de comportement désuet. Le débat citoyen est calme et constructif, et le degré de violence dans les familles a été considérablement réduit.

La présence d'animaux cohabitant avec les humains est devenue courante dans les structures de vie, notamment dans les écoles. Les enfants sont tous scolarisés, quel que soit leur profil ; ainsi tous connaissent le handicap ou la différence. Les enfants y gagnent une grande ouverture d'esprit qui facilite les apprentissages.

Des cours pratiques sont intégrés (fabrication de vêtements, de véhicules, d'abris…). Une journée par mois, les parents volontaires peuvent prendre un congé pour accompagner leurs enfants dans un travail citoyen (réparation de talus, élément de bâti, travail culturel…). **Les enfants apprennent ainsi à intervenir sur leur environnement, à le comprendre et à le respecter.** Les adultes vont naturellement dans les recycleries et autres ateliers participatifs dont on trouvait déjà des exemples dans l'année 2017. Ces lieux mettent à disposition des citoyens savoirs et outils pour créer, réparer, améliorer, modifier, adapter leur véhicule en fonction de leurs besoins. La créativité des uns et des autres s'exprime dans toute sorte d'objets. Artistes et artisans se mélangent, des réalisations extraordinaires en sortent. **Nous sommes passés d'une culture de l'objet manufacturé vecteur de distinction et de statut social à une culture de l'éphémère où la beauté, l'humour et la trouvaille sont des éléments de valorisation et de reconnaissance des citoyens.**

Avec une culture de la fête sous-tendue par le courant des musiques traditionnelles revenues en force depuis les années 2000, des espaces d'échanges nombreux et participatifs sont la marque de la Nouvelle-Aquitaine. Dans ces moments privilégiés, les idées, les personnes, les techniques se côtoient sur la place du marché, de l'église, ou bien dans des espaces alternatifs de type jardins de villes, squats, délaissés d'infrastructures…

L'habitat est désormais abordé différemment. Le bétonnage a cessé et, en 2030, des cours de fabrication de modules écologiques sont proposés par la Région. **Le savoir-faire se transmet en s'enrichissant de nouvelles pratiques grâce aux personnes de passages** (touristes, habitants temporaires, étrangers, réfugiés…). Toute sorte de techniques utilisées dans les années 2000-2010 sont devenues courantes (paille, torchis, matériaux recyclés, toilettes sèches, réserves d'eau, arbres à eaux recueillant la rosée, panneaux solaires…).

Les pics de migrations ou de démographie sont absorbés grâce aux habitats modulables. Des référents formés sont en lien avec les nouvelles populations. Afin de favoriser la cohabitation, ils organisent des médiations autour de temps culturels et spirituels qui permettent aux uns et aux autres de comprendre la trajectoire de vie, l'histoire et le mode de pensée de l'autre.

Les façons de se nourrir et de s'approvisionner en germe dans les années 2000 (peu de produits animaux, sources locales, plantes adaptées, cultures propres) sont devenues majoritaires et constituent la presque totalité des achats des cantines publiques. Le régime des Néo-Aquitains, moins riche et composé de produits bruts, montre déjà des résultats en termes de santé publique aussi bien physique que mentale.

Ainsi, en 2030, la transition a eu lieu. Les habitants de la région sont venus à une gestion non violente aussi bien d'eux-mêmes que de leur relation avec l'espace où ils vivent. Les citoyens, les artistes, poètes, écrivains ou historiens ont contribué à former les représentations de ce que pouvait être cette nouvelle société ; ils ont rendu désirables les moyens et les modes d'agir qui permettent de la rendre possible.

Le développement de l'individualisme depuis le 17e siècle a pu faire éclore une société plus respectueuse des personnes. La compétition a servi une civilisation des sciences et des techniques qui a produit des résultats remarquables en termes de santé, d'abondance alimentaire, de scolarisation… Mais ces comportements exacerbés dans un contexte de concurrence matérialiste (culture de la confrontation, rudesse des échanges interpersonnels, stigmatisation du « naïf », anxiété de la possession et du statut social…) trouvent leur limite dans un monde de ressources finies.

Ainsi, il revient aux citoyens précurseurs de cultiver la gentillesse, la bienveillance, la courtoisie, la délicatesse.
Autant de traits tombés en désuétude, mais devenus indispensables pour la collaboration et la cohésion des communautés.

L'Université citoyenne de Poitiers

L'Université de Poitiers s'est engagée depuis 2012 dans une démarche d'université citoyenne, s'inspirant de la tradition des «universités populaires» qui se sont développées à la fin du XIXe siècle.

Le projet de l'université citoyenne est que l'université soit un lieu ouvert à toutes et à tous, quels que soient le statut (salarié, chômeur, retraité...), le niveau d'études (aucun besoin d'avoir fait des études pour suivre les cours), la classe sociale, l'âge, etc. Tout citoyen et toute citoyenne doit avoir accès aux savoirs et à la pensée critique, en prise avec la recherche, qui caractérisent les cours à l'université. **L'idée est donc de créer des dispositifs, des actions qui permettent à chacun de pouvoir accéder à ce savoir, de partager le sien et ses expériences avec les étudiant.e.s et les enseignant.e.s et de s'approprier ces connaissances et cette pensée critique à des fins d'émancipation personnelle et collective.** L'université citoyenne est ainsi un des enjeux de la place que l'université doit jouer dans la ville, et plus généralement dans le territoire.

L'enjeu politique fondamental est de permettre au plus grand nombre de citoyen.ne.s de comprendre que l'université n'est pas un lieu à part, un lieu déconnecté de leurs préoccupations quotidiennes, des enjeux politiques, culturels, sociaux... contemporains, mais un lieu d'ouverture, où chacun.e peut trouver sa place et sa manière de se construire dans la pensée, la connaissance et le rapport aux autres. Trop de gens pensent que ces cours ne sont pas pour eux, qu'ils ne sont pas «au niveau», sont intimidés à l'idée d'entrer dans ce «temple du savoir» que serait l'université. Le dispositif d'université citoyenne aura porté ses fruits quand cette image sera remise en cause.

L'université citoyenne cumule donc :

- **Un objectif social de formation gratuite pour tous**
- **Un ancrage dans la cité**
- **Un rôle dans la formation tout au long de la vie.**

Depuis 2012, 300 cours[1] (tous niveaux, de la 1e année aux masters) sont ouverts gratuitement chaque année par 200 enseignants.e.s, dans tous les domaines de la vie universitaire (lettres, droit, sociologie, histoire, physique-chimie, mathématiques, sports...), ce chiffre étant croissant ; 500 citoyen.ne.s s'inscrivent à ces cours, soit pour le loisir, soit afin d'obtenir des compléments de formation liée à leur emploi ou à l'emploi qu'ils visent. Les participants.e.s s'assoient sur les mêmes sièges d'amphithéâtre ou de salles de cours que les étudiant.e.s en formation initiale, sur le campus de Poitiers, en centre-ville, et pour certains à Angoulême, Niort, etc. Ils ou elles peuvent simplement assister

[1] Cours et conférences sont consultables sur le site de l'Université citoyenne : http://universitecitoyenne.univ-poitiers.fr/les-cours/

ou prendre une part active dans le cours (participation aux travaux de groupes...). Ces enseignements sont également proposés aux personnels de l'Université de Poitiers qui sont invités à assister à un cours par an, temps intégré à leur activité professionnelle.

À terme, c'est l'ensemble des cours (de licence dans un premier temps) de l'université qui seront ouverts gratuitement (sauf en cas de refus de l'enseignant.e pour diverses raisons, d'effectifs, de besoins techniques, etc.).

Un certain nombre de cours commencent à avoir lieu hors les murs de l'université, dans des maisons de quartier ou d'autres lieux culturels (librairies...).

Un grand nombre de conférences, tables rondes, journées d'études, colloques... organisés par l'Université de Poitiers (en partenariat avec l'Espace Mendes France) sont également ouverts à tous et toutes. L'Université de Poitiers soutient enfin un certain nombre de festivals portés en partie par ses enseignant.e.s chercheur.se.s et étudiant.e.s, ouverts sur la cité et le territoire qu'ils contribuent à dynamiser[2].

Bilan chiffré 2016-2017

- Cours ouverts : 218
- Conférences proposées : 75
- Inscriptions : 515 inscriptions de citoyen.ne.s dont 24 personnels UP (soit 223 citoyen.ne.s dont 16 personnels UP inscrit.e.s).

[2] http://culturelle.asso.univ-poitiers.fr/

Vivre ensemble et handicap L'exemple du handicap psychique

Maladie mentale et handicap psychique sont trop souvent considérés comme des problématiques intéressant seulement les professionnels de la psychiatrie, les usagers et les proches des malades. Pourtant, cela nous concerne tous. Faire territoire, c'est savoir donner à chacun la capacité de développer ses compétences et la liberté de participer à la vie de la collectivité.

Plus d'une personne sur cinq souffre de maladie mentale et/ou de handicap psychique, première cause de handicap dans le monde à l'horizon 2020 (OMS), première cause d'invalidité et deuxième motif d'arrêt de travail en France (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés).

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes des personnes handicapées, en reconnaissant notamment le handicap psychique.

Constitue un handicap, au sens de cette loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour que l'accueil et l'accompagnement couvrent les besoins : soins, accompagnement humain au maintien à domicile, logement, activité professionnelle…

En matière de logement, les solutions vont du logement locatif classique au logement partagé («familles gouvernantes» des UDAF, maisons relais et résidences accueil, foyers de vie, foyers occupationnels, Foyers d'Accueil Médical (FAM), Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS)…). Les besoins ne sont pas encore couverts et plus de 20 % des personnes vivent chez leurs parents, parfois âgés.

Les personnes en situation de handicap psychique ont souvent des difficultés à travailler en milieu ordinaire. C'est pourtant possible avec un accompagnement adéquat. Une activité bénévole dans le milieu associatif ou un travail en milieu protégé peuvent également être envisagés, mais les structures adaptées à leur handicap sont trop rares.

Un accompagnement global doit être recherché, dans une perspective d'inclusion et d'accessibilité universelle, et non plus seulement d'intégration et de compensation. Ceci nécessite une réflexion interdisciplinaire et «trans-sanitaire médicosociale et sociale» afin de permettre la cohérence des actions et la cohésion des acteurs.

Il faut redonner à la personne sa dignité et son pouvoir d'agir : restaurer, maintenir et améliorer la qualité de vie d'hommes et de femmes fragilisés, en accompagnant les personnes handicapées dans la prise de conscience, le développement et l'utilisation de leurs capacités, pour vivre, apprendre et travailler dans la société avec le plus d'autonomie et de satisfaction possibles.

Ignorer ces difficultés conduit à priver la société de la contribution d'une partie de ses membres. Les personnes en situation de handicap psychique ont des talents qui bien utilisés sont une source d'enrichissement humain, intellectuel, social et économique.

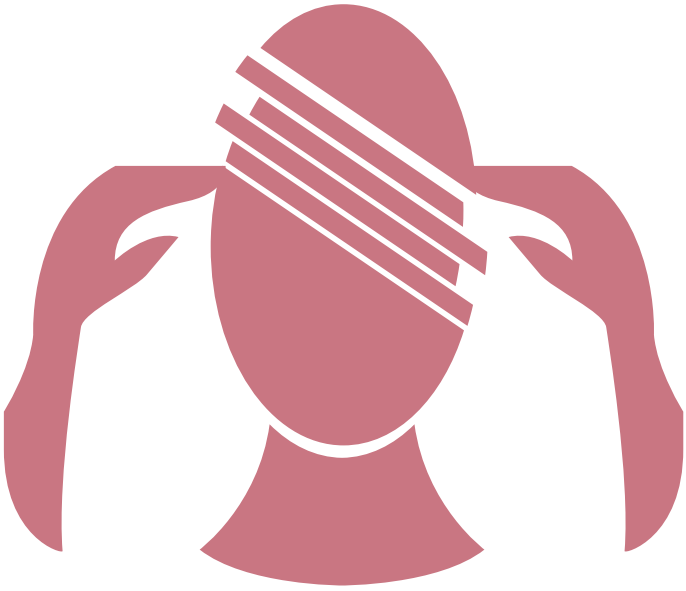

Et nous avons continué…

Quelques jours après l'adoption de ce document par l'Assemblée plénière du CESER, la Section Veille et prospective a décidé de poursuivre la dynamique d'«exploration» des territoires en se rendant à Ayen (Corrèze).

Nous avons découvert avec beaucoup d'intérêt les actions engagées par le collectif associatif «Le durable a son village», la Maison de Services Au Public, la Maison du Développement Durable et des Associations, ou encore la menuiserie participative «La Toupie». De la monnaie locale au système de covoiturage, en passant par la «Faites des jardins»… Des initiatives constructives et positives portées par des citoyens engagés, dans un esprit de partage et de convivialité.

La Maison de Services au Public http://www.ayen.fr/

Prestations sociales, retraite, transport, culture, énergie, emploi, habitat, jeunesse… La Maison de Services au Public informe et accompagne les usagers dans leurs démarches de la vie quotidienne, en assurant un service de proximité.

Le collectif associatif « Le durable a son village » https://www.ledurableasonvillage.com

Créé en janvier 2013, composé d'adhérents individuels et de partenaires ayant un intérêt commun pour le développement durable, le collectif a pour objectif de fédérer, d'impulser et d'animer les thématiques de développement durable sur la commune d'Ayen et ses territoires proches.

La Maison du Développement Durable et des Associations http://www.ayen.fr/

Gérée par le collectif, la Maison du Développement Durable et des Associations est un lieu de sensibilisation du grand public, d'exposition, de jeux en lien avec le développement durable. Elle est aussi un espace de renseignements de premier niveau pour les associations.

La menuiserie participative « La Toupie » https://www.latoupie-association.com/

«Au début, il y a un ébéniste menuisier qui réinvente son métier en créant le concept "Fais le toi-même" au sein de son atelier. Depuis 2010, le menuisier est devenu passeur et transmet son savoir-faire aux CréaCtrices et CréaCteurs pleins d'idées et de projets qui viennent le rencontrer.»

La Section à Ayen, le 17 novembre 2017.

Nous souhaitons remercier l'ensemble de ceux qui ont accepté de nous faire découvrir leurs projets et de témoigner par l'intermédiaire de ces fiches. **Maintenant, à vous lecteurs de poursuivre la dynamique et de partir à votre tour à la rencontre d'acteurs et à la découverte de projets qui contribuent à créer du lien sur les territoires!**

N°ISBN 978-2-11-152387-6
Dépôt légal - Décembre 2017

Conception graphique :
Lionel & Thierry Barat / Kymzo pour PG Édition
Illustrations :
Kymzo - Arnaud Faugas
Réalisation, fabrication & production :
PG Édition
Crédits Photos :
Günther Vicente - Pôle Communication du CESER Nouvelle-Aquitaine
TAPAJ - Université de Poitiers - Ateliers du Bocage - Ville de Cenon
Région Nouvelle-Aquitaine / Françoise Roch / Gilbert Alban / Guillaume Bonnaud / Jean-Pierre Bost
ADEME / Sébart Olivier - Marc Bonneau - Berry Bros. & Rudd
Télé Millevaches - Soirées lyriques de Sanxay - Bordeaux Métropole - CMT17 E. Coeffe - Ampelidae
Adobe Stock - Hello Tunisia Sfax - Public Sénat - Le nombril du monde - I-Ener 2016

Imprimé par l'atelier *Sammarcelli*
sur papiers *Fedrigoni*
Arcoset et Sirio Arancio
avec des encres végétales

SITE DE BORDEAUX
14 rue F. de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES
27 Bud de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS
15 rue de l'Ancienne
Comédie - CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Ceser Nouvelle-Aquitaine

ceser-nouvelle-aquitaine.fr